

**Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 19 décembre 2019**

Date de la convocation : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE, Mme Annie HILD, M. Michel BERNOS, M. Nicolas PATRIARCHE, M. André ARRIBES, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Jean-Yves LALANNE, M. Christian LAINE, Mme Christine SIMON, M. Claude FERRATO, M. Jean-Claude BOURIAT, M. Michel PLISSONNEAU, M. Gérard GUILLAUME, Mme Josy POUHEYTO, M. Marc CABANE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Patricia WOLFS, M. Jean-Louis PERES, Mme Odile DENIS, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Nejja BOUCHANNAFA, Mme Geneviève PEDEUTOUR, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Michel CAPERAN, Mme Florence THIEUX- MORA, M. Jean-Marc ARBERET, Mme Corinne TISNERAT, M. Arnaud JACOTTIN, M. Joël GRATACOS, Mme Valérie REVEL DA ROCHA, M. Pascal PAUMARD, M. Victor DUDRET, Mme Josiane MANUEL, M. Patrick BURON, M. Eric CASTET, M. Jean-Marc DENAX, Mme Corinne HAU, M. Philippe FAURE, M. Jean-Pierre LANNES, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean MOURLANE, M. Georges DISSARD, M. Jacques LOCATELLI, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Bernard SOUDAR, M. Hamid BARARA, Mme Claire BISOIRE, M. Gilbert DANAN, M. Frédéric DAVAN, M. André DUCHATEAU, Mme Patricia GARCIA, M. Pierre LAHORE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Francis PEES (pouvoir à Mme TISNERAT), M. Pascal MORA (pouvoir à M. LANNES), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. PATRIARCHE), Mme Pauline ROY (pouvoir à Mme THIEUX- MORA), Mme Anne CASTERA (pouvoir à M. DANAN), M. Alain VAUJANY (pouvoir à M. PERES), Mme Catherine BIASON (pouvoir à M. ARBERET), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à M. ARRIBES), Mme Véronique DEHOS (pouvoir à M. LALANNE), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. LOCATELLI), M. Patrick CLERIS (pouvoir à Mme PEDEUTOUR), M. Jean-Michel DE PROYART (pouvoir à M. CAPERAN), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à M. BARARA), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. CABANE), M. Jean-François MAISON (pouvoir à M. DUCHATEAU), Mme Chengjie ZHANG PENE (pouvoir à Mme POUHEYTO), Mme Ornella AUCLAIR (pouvoir à M. JACOTTIN)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Pascal BONIFACE, M. Pascal GIRAUD, Mme Alexa LAURIOL, Mme Marylis VAN DAELE, M. Pascal FAURE, Mme Charline CLAVEAU ABBADIE, M. Philippe COY, M. Olivier DARTIGOLLES, M. Bruno DURROTY, M. Alexandre PEREZ, Mme Leïla KHERFALLAH, Mme Stéphanie MAZA

Secrétaire de séance : M. Pierre LAHORE

N°33 BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. PERES

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2020 relatif au budget principal de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées s'élève en mouvements réels à 168 531 000 € qui se décomposent par section de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	43 815 000,00 €	29 701 000,00 €
FONCTIONNEMENT	124 716 000,00 €	138 830 000,00 €
TOTAL	168 531 000,00 €	168 531 000,00 €

En 2019, le périmètre de compétence d'agglomération a beaucoup évolué : retour dans le giron communal de la compétence restauration scolaire autrefois retracée dans un budget annexe et, à l'inverse nombreuses compétences transférées à la CAPBP (Petite enfance, Orchestre, Palais des sports, OPAH RU, ...).

Le budget primitif 2019, voté en décembre 2018, a été élaboré, en attendant que la CLECT se prononce sur le coût des charges transférées, sur la base du périmètre de compétence en vigueur en 2018.

Aussi, les montants proposés en fonctionnement au budget primitif 2020 sont comparés ci-dessous au budget total voté en 2019 (budget primitif + budget supplémentaire + décisions modificatives) qui tient compte des compétences transférées et des ajustements afférents, ainsi que des ultimes ajustements réalisés en DM3.

A / Les recettes réelles de fonctionnement : 138 830 000 €, soit +2,1 % par rapport au Voté 2019

En attendant la conclusion des débats parlementaires sur ce sujet, et au regard du compromis pour le moment établi en commission des finances de l'Assemblée, ce prévisionnel prévoit une revalorisation des bases d'imposition de la taxe d'habitation à 0,9%.

a) Les produits des services : 11,7 M€ à tarifs constants soit + 10,9% (10,6 M€ au Voté 2019)

La forte progression des recettes liées aux produits des services s'explique par les deux éléments nouveaux suivants :

- La mise en place en 2020 d'un service mutualisé dans le domaine du numérique s'accompagne pour les communes intéressées de la signature d'une convention qui prévoit un niveau de cotisation selon le niveau de service demandé. La recette attendue s'élève à 730 K€.
- A la suite de la création au 1er janvier 2020 de l'EPCC Orchestre Pays de Béarn, le personnel rémunéré par la CAPBP et dédié à cet établissement sera refacturé pour une recette évaluée à 496 K€.

b) Les ressources fiscales et assimilées : 89,40 M€ soit 0,9 % (Voté 2019 =

88,62 M€)

Les contributions directes (TF, TH, CFE) restent les principales ressources de la collectivité. Considérant l'évolution des débats depuis la publication du PLF 2020, le prévisionnel présenté intègre une revalorisation de 0,9 % des bases d'imposition de la taxe d'habitation. La revalorisation forfaitaire des bases d'imposition de la taxe foncière et de la cotisation foncière des entreprises est envisagée, au regard de l'inflation, à 1%.

Au final, en intégrant l'évolution physique (évolution du nombre de locaux imposés, revalorisation des locaux à la suite de travaux de rénovation ou d'agrandissement), il est prévu une progression de 1,9 % des bases TH et de 2% des bases de TF et CFE soit des contributions directes en augmentation de 1,9 % par rapport au CA2019 anticipé.

Le tableau suivant présente l'estimation du produit 2020 (TH et TF) :

	CA 2018	CA anticipé 2019	BP 2020
Cotisation foncière des entreprises	21 323 896	21 094 642	21 516 535
Taxe d'habitation	25 950 661	26 700 875	27 208 191
Taxe foncière	2 457 320	2 512 190	2 562 434
Taxe foncière non bâti	146 981	37 458	37 832
TOTAL	49 878 858	50 345 165	51 324 993

Le tableau ci-dessous présente les autres ressources fiscales. Il est à noter une baisse sensible des recettes relatives à la CVAE qui, selon les prévisions de l'administration fiscale, évolueraient de 11,496 M€ en 2019 à 10,940 M€ en 2020.

Cette baisse, qui confirme une nouvelle fois la volatilité importante de cette ressource fiscale, pèse donc à elle seule fortement sur la marge brute de la CAPBP.

En Milliers d'€	BP 2020
TEOM	21 004
CVAE	10 940
TASCOM	3 000
GEMAPI	1 000
Taxe de séjour	600
IFER	500
Rôles supplémentaires	500
Prélèv. sur prod. des jeux	300
FNGIR	227
	38 071

c) Les dotations et participations : 32,485 M€ soit +2,4% (Voté 2019 = 31,73 M€)

Il est prévu une diminution de 350 K€ des dotations de l'Etat (Dotation d'intercommunalité et dotation de compensation des groupements de communes) entre le Voté 2019 et le BP 2020. Cette prévision paraît prudente et réalise au regard de l'évolution de ces dotations ces dernières années malgré la stabilité de l'enveloppe globale définie dans le cadre du PLF 2020.

Le chapitre des dotations et participations serait néanmoins en progression du fait de l'évolution positive des recettes suivantes :

- Les compensations de l'Etat au titre de la fiscalité directe (TH, TF, CFE) ont été ajustées à hauteur des montants notifiés en 2019 (+ 130K€).
- Les participations de l'Etat sont attendues en progrès du fait du financement par la DRAC de l'ouverture des médiathèques le dimanche (200 K€) et de subventions confirmées de l'ADEME dans le domaine de la gestion des déchets (130 K€).
- Les concours apportés par le Département ont été revus à la hausse (+285 K€) à la suite des financements réellement perçus en 2019 sur le nouveau périmètre de compétence (petite enfance) et de la montée en puissance de sa participation au titre la prévention spécialisée.
- Les concours apportés par la CAF ont été revus à la hausse (+190 K€) à la suite des financements réellement perçus ou attendus en 2019 sur le nouveau périmètre de compétence (petite enfance).
- Les recettes relatives au FCTVA (45 K€) et à la Dotation Globale de Décentralisation pour l'élaboration et la mise en œuvre des documents d'urbanisme

(100 K€) sont prévues dès le budget primitif.

d) Les autres produits de gestion courante : 4,71 M€ pour 4,78 M€ au Voté 2019 soit -1,5%

Ce chapitre englobe essentiellement les revenus des immeubles et les redevances versées par les concessionnaires.

La recette la plus significative provient de la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du réseau très haut débit (3,2 M€ de redevance fixe et 100 K€ de redevance de contrôle)

Le niveau des loyers est attendu en baisse à la suite du départ attendu d'entreprises situées à l'immeuble du Piano et de l'Office de tourisme désormais propriétaire de ses locaux.

e) Les autres produits

Il convient d'ajouter 510 K€ au titre des atténuations de charges (200 K€) et des produits financiers et exceptionnels (310 K€).

B / Les dépenses réelles de fonctionnement : 124,72 M€ pour 123,25 M€, soit +1,2% par rapport au Voté 2019

L'évolution par rapport au Voté 2019 tient compte de la décision modificative n°3 qui a entériné notamment les augmentations suivantes des dépenses de fonctionnement, au titre de l'exercice en cours :

- +710 K€ sur le chapitre 012, liées aux effets de décalage dans la mise en œuvre du RIFSEEP, au versement en février 2019 de la prime de fin d'année 2018, et aux charges RH induites - et largement couvertes par des recettes équivalentes - par les nombreuses compétences transférées (petite enfance, CLIC, MAIA, orchestre, palais des sports, OPAH RU, refuge animalier) ou par l'exercice de nouvelles compétences (eaux pluviales, police intercommunale, prestations numériques mutualisées).
- +400 K€ sur le chapitre 014 afin de financer la forte progression du Fonds National de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

En dépit de ces dépenses supplémentaires, les orientations budgétaires proposées affichent l'ambition de remonter le niveau d'épargne dès 2020 pour atteindre, en exécuté, un niveau supérieur à 14 M€.

Cette ambition sera rendue possible par une approche volontariste dans la tenue du fonctionnement, basée sur un taux d'évolution des dépenses de seulement 1,2% par rapport à un Voté 2019.

a) Les charges à caractère général : 17,21 M€ pour 17,43 M€ au Voté 2019 soit -1,3%

Malgré une nouvelle hausse des fluides ou des prix du carburant, le budget des charges à caractère général est prévu en baisse de 1,3%.

L'atteinte de cet objectif repose sur un effort de toutes les Directions de la collectivité. Il est également rendu possible par des actions transversales menées en vue de réaliser de nouvelles économies, notamment dans les domaines suivants : utilisation des véhicules sur une base mutualisée, optimisation du parc matériel, meilleure définition et meilleure centralisation de nos achats.

b) Les dépenses de personnel : 53,20 M€ pour 52,40 M€ au Voté 2019 soit +1,5%

L'effectif permanent de la Communauté d'agglomération est en progression sensible en 2019 à la suite notamment du transfert de la compétence petite enfance. Il est de 1257 agents en 2019 contre 982 en 2018.

Parmi ces agents (725 femmes et 532 hommes), on dénombre 1005 agents titulaires, 244 agents non titulaires et 8 emplois aidés.

La répartition par catégorie est la suivante : 296 agents de catégorie A, 353 agents de catégorie B et 608 agents de catégorie C.

Le budget général compte 1201 agents. Les dépenses de personnel sont évaluées en 2020 à 53,2 M€ soit une progression de 1,5% par rapport au Voté 2019. Considérant la progression importante de la masse salariale en 2019 à la suite du transfert et de la structuration de nouvelles compétences, il est souhaité une maîtrise ambitieuse de ce budget en 2020.

c) Les subventions et participations : 29,26 M€ pour 27,72 M€ au Voté 2019 soit +5,5%

La progression de ce chapitre budgétaire s'explique par le versement à compter de 2020 d'une participation de 1,5 M€ à l'EPCC Orchestre Pays de Béarn.

Les hausses prévues sur les compétences GEMAPI (+76 K€) ou gestion des eaux pluviales (500 K€ de contribution au budget annexe assainissement) sont compensées par la baisse des contributions versées à Valor Béarn (-415 K€) et à l'Office de tourisme (-160 K€).

d) Les atténuations de produits : 23,3 M€ pour 23,85 M€ au Voté 2019 soit -2,3%

En attendant la validation par le Conseil communautaire et par les conseils municipaux concernés de la décision de la CLECT prise le 29 novembre dernier, il est prévu pour le moment en section de fonctionnement du budget de 500 K€ au titre de la gestion des eaux pluviales et une reprise sur l'attribution de compensation des communes d'un même montant. Ce chapitre budgétaire sera ajusté en DM avec la prise en compte du montant

acté en CLECT.

Les budgets dédiés au FPIC (1,65 M€) et au reversement de la taxe de séjour (600 K€) sont ajustés au niveau 2019.

e) La dette et les perspectives d'évolution des charges financières : 1,45 M€ pour 1,45 M€ au Voté 2019 (stabilité)

Alors qu'une remontée des taux avait été anticipée il y a un an lors des orientations budgétaires 2019, les taux actuellement pratiqués restent toujours très bas. Pour preuve, la collectivité a mobilisé :

- en juin 2019 un emprunt de 4 M€ à 0,71% sur 15 ans.
- en novembre 2019 un emprunt de 8 M€ à 0,455 % sur 15 ans.

C'est la raison pour laquelle une stabilité des charges financières est envisagée en 2020 malgré un encours en augmentation.

C /Les dépenses d'équipement : 36,58 M€ pour 35,50 M€ au BP2019 soit +3,0%

Conformément à la prospective, il est prévu en 2020 un niveau élevé d'investissement du fait notamment :

- d'un effort particulier souhaité sur la voirie communautaire,
- de la poursuite du programme de rénovation des déchetteries,
- du paiement concomitant de l'ancien et du nouveau traité de concession d'aménagement dans le domaine de l'habitat,
- du raccordement à la fibre optique de nombreux bâtiments administratifs dans le cadre du GFU (groupement fermé d'utilisateurs),
- de fonds de concours en augmentation,
- du projet Ciutat Occitan au quartier du Hédas,
- de la perspective de réalisation de travaux sur la pelouse du stade du Hameau,
- de la construction du refuge animalier,
- d'un soutien renforcé au développement économique et à l'installation d'entreprises,
- d'une politique foncière ambitieuse (acquisitions, démolitions, aménagements),
- d'une prise en compte accrue de la problématique d'accessibilité,
- de la compétence nouvelle de gestion des eaux pluviales.

Les autres postes de dépense correspondent essentiellement à nos investissements de droit commun.

Le tableau ci-dessous présente de façon plus détaillée la répartition budgétaire

prévisionnelle des crédits d'investissement par l'autorisation de programme ou thématique.

Politique	BP2020	Précisions
Mobilité	4 880 000 €	Voirie communautaire, participation échangeur Morlaàs, matériel
Collecte et traitement des déchets	4 560 000 €	Déchetteries, conteneurisation, bennes, camions, développement durable
Habitat	3 900 000 €	PLH 2 et 3, OPAH RU, études
Numérique	2 750 000 €	Raccordement fibre optique, équipements numériques, Smart city, SMO
Développement économique	2 500 000 €	UPPA, taxiway, friches
Aire des grands passages	2 500 000 €	Projet de Lescar
Urbanisme	2 310 000 €	Etudes, opérations d'aménagement, démolitions
Fonds de concours	2 225 000 €	Subvention aux communes
Foncier	2 150 000 €	Acquisitions foncières
Rayonnement culture béarnaise	1 700 000 €	Ciutat Occitan Hédas
Refuge animalier	1 200 000 €	Construction du refuge
Sport	1 200 000 €	Stade du hameau, palais des sports...
Cycle de l'eau	955 000 €	Gestion des eaux pluviales, GEMAPI
Culture	815 000 €	Travaux Bel Ordinaire et Route du son, Salle danse CRD
Accueil des gens du voyage	500 000 €	Aire d'accueil, terrains familiaux
Développement durable	450 000 €	Expérimentation photovoltaïque, études
Petite enfance	450 000 €	Investissement crèches et cohésion social
Accessibilité	420 000 €	Mise en œuvre convention FIPHFP
Restauration scolaire	240 000 €	Acquisitions équipements cuisine centrale
Autres	870 000 €	Fonction supports, pilotage, magasin général, PM intercommunale, EV, GRC
TOTAL	36 575 000 €	

Avec l'amortissement de la dette (7 000 000 €) et les opérations sous mandat (240 000 €), le total des dépenses réelles d'investissement s'établit à 43 815 000 €.

b) Le financement des dépenses d'investissement

Les investissements seront financés prioritairement par le FCTVA (3 M€), les subventions d'équipement (2 M€) et le remboursement d'avances (950 KE). Un emprunt d'équilibre sera ajusté en cours d'année en fonction des dépenses réellement exécutées.

Conformément au débat d'orientations budgétaires du 28 novembre 2019 et après consultation de la conférence Finances administration générale du 13 décembre 2019, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2020 du budget principal arrêté aux montants réels indiqués ci-dessus et selon le document budgétaire ci-joint.

7 contre

Conclusions adoptées

pour extrait conforme,

suivent les signatures,

**Le Président
François BAYROU**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - - (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006725400017

POSTE COMPTABLE : TRESORIER MUNICIPAL CAPBP

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CAPBP - BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	41
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	55
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	57
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	60
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
A4 - Etat des provisions	62
A5 - Etalement des provisions	63
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	67
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	69
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	71
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	73
A8 - Etat des charges transférées	74
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	75

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	77
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	95
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	96
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	97
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	98
B1.6 - Etat des engagements reçus	99
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	100
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	102
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	103
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	104

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	105
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	110
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	111
C3.2 - Liste des établissements publics créés	112
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	113
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	114

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	115
--	-----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE

-
CAPBP - BUDGET PRINCIPAL

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	168 284
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
85 146 903	0	505.97	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	737,12	0
2	Produit des impositions directes/population	393,72	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	835,65	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	160,99	0
5	Encours de dette/population	481,44	0
6	DGF/population	129,53	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	42,88 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,21 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	19,26 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	58,35%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	139 930 000,00	139 930 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		139 930 000,00	139 930 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	45 915 000,00	45 915 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		45 915 000,00	45 915 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	185 845 000,00	185 845 000,00
---------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	14 980 000,00	0,00	17 210 000,00	17 210 000,00	17 210 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 500 000,00	0,00	53 200 000,00	53 200 000,00	53 200 000,00
014	Atténuations de produits	27 890 000,00	0,00	23 300 000,00	23 300 000,00	23 300 000,00
65	Autres charges de gestion courante	26 190 000,00	0,00	29 256 000,00	29 256 000,00	29 256 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		109 560 000,00	0,00	122 966 000,00	122 966 000,00	122 966 000,00
66	Charges financières	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
67	Charges exceptionnelles	280 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		111 290 000,00	0,00	124 716 000,00	124 716 000,00	124 716 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	8 885 000,00		4 964 000,00	4 964 000,00	4 964 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 200 000,00		10 250 000,00	10 250 000,00	10 250 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 085 000,00		15 214 000,00	15 214 000,00	15 214 000,00
TOTAL		128 375 000,00	0,00	139 930 000,00	139 930 000,00	139 930 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	139 930 000,00
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	150 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 865 000,00	0,00	11 734 000,00	11 734 000,00	11 734 000,00
73	Impôts et taxes	88 220 000,00	0,00	89 395 000,00	89 395 000,00	89 395 000,00
74	Dotations et participations	27 800 000,00	0,00	32 485 000,00	32 485 000,00	32 485 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 680 000,00	0,00	4 706 000,00	4 706 000,00	4 706 000,00
Total des recettes de gestion courante		126 715 000,00	0,00	138 520 000,00	138 520 000,00	138 520 000,00
76	Produits financiers	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
77	Produits exceptionnels	150 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		126 875 000,00	0,00	138 830 000,00	138 830 000,00	138 830 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 500 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 500 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
TOTAL		128 375 000,00	0,00	139 930 000,00	139 930 000,00	139 930 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	139 930 000,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	14 114 000,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

-- CAPBP - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_33-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 300 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
204	Subventions d'équipement versées	3 100 000,00	0,00	3 530 000,00	3 530 000,00	3 530 000,00
21	Immobilisations corporelles	12 040 000,00	0,00	4 875 000,00	4 875 000,00	4 875 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 380 000,00	0,00	5 065 000,00	5 065 000,00	5 065 000,00
	Total des opérations d'équipement	9 680 000,00	0,00	21 489 000,00	21 489 000,00	21 489 000,00
	Total des dépenses d'équipement	34 500 000,00	0,00	36 459 000,00	36 459 000,00	36 459 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 300 000,00	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	7 300 000,00	0,00	7 116 000,00	7 116 000,00	7 116 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	41 800 000,00	0,00	43 815 000,00	43 815 000,00	43 815 000,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>1 500 000,00</i>		<i>1 100 000,00</i>	<i>1 100 000,00</i>	<i>1 100 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>1 000 000,00</i>		<i>1 000 000,00</i>	<i>1 000 000,00</i>	<i>1 000 000,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 500 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
	TOTAL	44 300 000,00	0,00	45 915 000,00	45 915 000,00	45 915 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 915 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 200 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	18 215 000,00	0,00	23 511 000,00	23 511 000,00	23 511 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	23 115 000,00	0,00	25 511 000,00	25 511 000,00	25 511 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 100 000,00	0,00	3 950 000,00	3 950 000,00	3 950 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	26 215 000,00	0,00	29 701 000,00	29 701 000,00	29 701 000,00

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
 Reçu en préfecture le 23/12/2019
 Affiché le VOTE (3)
 ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_33-DE

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	(- PAR VOTE)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	8 885 000,00		4 964 000,00	4 964 000,00	4 964 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 200 000,00		10 250 000,00	10 250 000,00	10 250 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		18 085 000,00		16 214 000,00	16 214 000,00	16 214 000,00
TOTAL		44 300 000,00	0,00	45 915 000,00	45 915 000,00	45 915 000,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 915 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	14 114 000,00
--	----------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 210 000,00		17 210 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	53 200 000,00		53 200 000,00
014	Atténuations de produits	23 300 000,00		23 300 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 256 000,00		29 256 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00
67	Charges exceptionnelles	300 000,00	0,00	300 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	10 250 000,00	10 250 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 964 000,00	4 964 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		124 716 000,00	15 214 000,00	139 930 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

139 930 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	21 489 000,00		21 489 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
204	Subventions d'équipement versées	3 530 000,00	0,00	3 530 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 875 000,00	0,00	4 875 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 065 000,00	500 000,00	5 565 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	116 000,00	500 000,00	616 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	240 000,00	0,00	240 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		43 815 000,00	2 100 000,00	45 915 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

45 915 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	200 000,00		200 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	11 734 000,00		11 734 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	89 395 000,00		89 395 000,00
74	Dotations et participations	32 485 000,00		32 485 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 706 000,00	0,00	4 706 000,00
76	Produits financiers	10 000,00	0,00	10 000,00
77	Produits exceptionnels	300 000,00	1 100 000,00	1 400 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		138 830 000,00	1 100 000,00	139 930 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	139 930 000,00
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
13	Subventions d'investissement	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	23 511 000,00	0,00	23 511 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	500 000,00	500 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	950 000,00	0,00	950 000,00
28	Amortissement des immobilisations		10 250 000,00	10 250 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	240 000,00	0,00	240 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		4 964 000,00	4 964 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		29 701 000,00	16 214 000,00	45 915 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 915 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	14 980 000,00	17 210 000,00	17 210 000,00
60611	Eau et assainissement	180 300,00	141 200,00	141 200,00
60612	Energie - Electricité	1 509 800,00	1 495 900,00	1 495 900,00
60622	Carburants	601 600,00	600 100,00	600 100,00
60623	Alimentation	34 817,00	576 000,00	576 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	32 000,00	22 100,00	22 100,00
60631	Fournitures d'entretien	1 725,00	25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	67 540,00	308 100,00	308 100,00
60636	Vêtements de travail	2 100,00	32 100,00	32 100,00
6064	Fournitures administratives	44 930,00	152 100,00	152 100,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	333 000,00	332 900,00	332 900,00
6067	Fournitures scolaires	8 200,00	8 200,00	8 200,00
6068	Autres matières et fournitures	672 812,00	761 000,00	761 000,00
611	Contrats de prestations de services	5 176 090,00	5 443 700,00	5 443 700,00
6132	Locations immobilières	258 800,00	313 500,00	313 500,00
6135	Locations mobilières	135 800,00	134 100,00	134 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 400,00	18 000,00	18 000,00
61521	Entretien terrains	173 100,00	152 800,00	152 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	175 100,00	217 200,00	217 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	290 100,00	210 100,00	210 100,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	75 000,00	75 000,00
61551	Entretien matériel roulant	107 800,00	101 500,00	101 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	23 400,00	21 900,00	21 900,00
6156	Maintenance	677 500,00	996 100,00	996 100,00
6161	Multirisques	463 700,00	672 600,00	672 600,00
617	Etudes et recherches	466 600,00	349 300,00	349 300,00
6182	Documentation générale et technique	62 000,00	57 400,00	57 400,00
6184	Versements à des organismes de formation	299 900,00	327 430,00	327 430,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	100,00	100,00
6188	Autres frais divers	260 900,00	299 100,00	299 100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	10 700,00	50 000,00	50 000,00
6226	Honoraires	83 800,00	50 800,00	50 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	51 300,00	14 300,00	14 300,00
6228	Divers	20 100,00	3 800,00	3 800,00
6231	Annonces et insertions	123 100,00	180 900,00	180 900,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 600,00	5 100,00	5 100,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	85 800,00	69 200,00	69 200,00
6237	Publications	10 200,00	27 000,00	27 000,00
6238	Divers	377 200,00	246 000,00	246 000,00
6241	Transports de biens	16 000,00	15 500,00	15 500,00
6247	Transports collectifs	2 150,00	4 500,00	4 500,00
6251	Voyages et déplacements	82 350,00	40 600,00	40 600,00
6255	Frais de déménagement	7 300,00	500,00	500,00
6256	Missions	126 200,00	80 400,00	80 400,00
6257	Réceptions	44 700,00	99 300,00	99 300,00
6261	Frais d'affranchissement	161 500,00	151 000,00	151 000,00
6262	Frais de télécommunications	341 300,00	706 500,00	706 500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	206 100,00	198 000,00	198 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 900,00	50 500,00	50 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	106 200,00	59 300,00	59 300,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	824 100,00	1 019 170,00	1 019 170,00
63512	Taxes foncières	169 800,00	240 000,00	240 000,00
63513	Autres impôts locaux	4 586,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6358	Autres droits	26 900,00	23 000,00	23 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	17 800,00	17 800,00	17 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 500 000,00	53 200 000,00	53 200 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0,00	1 042 450,00	1 042 450,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	1 625 600,00	194 000,00	194 000,00
6218	Autre personnel extérieur	221 200,00	13 400,00	13 400,00
6331	Versement de transport	302 700,00	726 400,00	726 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	191 300,00	258 700,00	258 700,00
64111	Rémunération principale titulaires	22 076 640,00	38 328 869,00	38 328 869,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	369 800,00	3 288 781,00	3 288 781,00
64118	Autres indemnités titulaires	3 572 100,00	2 416 300,00	2 416 300,00
64131	Rémunérations non tit.	2 784 460,00	1 551 900,00	1 551 900,00
64168	Autres emplois d'insertion	231 300,00	114 700,00	114 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 149 700,00	1 895 700,00	1 895 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 983 100,00	2 551 200,00	2 551 200,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	163 700,00	175 100,00	175 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 200,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	30 200,00	0,00	0,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	82 100,00	62 500,00	62 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	36 500,00	50 000,00	50 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	42 100,00	30 400,00	30 400,00
6488	Autres charges	636 300,00	499 600,00	499 600,00
014	Atténuations de produits	27 890 000,00	23 300 000,00	23 300 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	22 700 000,00	22 700 000,00
739211	Attributions de compensation	25 995 000,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 345 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	550 000,00	600 000,00	600 000,00
65	Autres charges de gestion courante	26 190 000,00	29 256 000,00	29 256 000,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	1 400 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	746 000,00	835 000,00	835 000,00
6532	Frais de mission	4 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	30 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	80 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	5 182 200,00	6 500 000,00	6 500 000,00
65548	Autres contributions	11 087 000,00	11 320 000,00	11 320 000,00
6557	Contribut° politique de l'habitat	104 000,00	66 200,00	66 200,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	203 300,00	203 300,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	185 000,00	185 000,00	185 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	65 000,00	65 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	2 128 300,00	1 942 000,00	1 942 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	31 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	5 212 500,00	8 139 500,00	8 139 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		109 560 000,00	122 966 000,00	122 966 000,00
66	Charges financières (b)	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 480 233,97	1 504 806,58	1 504 806,58
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-30 233,97	-54 806,58	-54 806,58
67	Charges exceptionnelles (c)	280 000,00	300 000,00	300 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	49 500,00	49 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	0,00	0,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	220 500,00	10 500,00	10 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	49 500,00	240 000,00	240 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		111 290 000,00	124 716 000,00	124 716 000,00
023	Virement à la section d'investissement	8 885 000,00	4 964 000,00	4 964 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	8 200 000,00	10 250 000,00	10 250 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	8 200 000,00	10 250 000,00	10 250 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 085 000,00	15 214 000,00	15 214 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 085 000,00	15 214 000,00	15 214 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		128 375 000,00	139 930 000,00	139 930 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	139 930 000,00
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	355 065,31
Montant des ICNE de l'exercice N-1	409 871,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-54 806,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	150 000,00	200 000,00	200 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	125 000,00	170 000,00	170 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	25 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 865 000,00	11 734 000,00	11 734 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	220 000,00	245 000,00	245 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	1 000,00	1 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	340 000,00	360 000,00	360 000,00
7066	Redevances services à caractère social	300 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	85 000,00	85 000,00
7078	Autres marchandises	855 000,00	1 075 000,00	1 075 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	233 000,00	230 000,00	230 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	215 000,00	1 457 000,00	1 457 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 342 000,00	4 281 000,00	4 281 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	410 000,00	880 000,00	880 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	950 000,00	980 000,00	980 000,00
73	Impôts et taxes	88 220 000,00	89 395 000,00	89 395 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	50 574 900,00	51 324 466,00	51 324 466,00
73112	Cotisation sur la VAE	11 375 800,00	10 940 000,00	10 940 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	2 731 100,00	3 000 000,00	3 000 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	504 500,00	500 000,00	500 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	500 000,00	500 000,00	500 000,00
73211	Attribution de compensation	20 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	227 000,00	227 000,00	227 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	20 391 700,00	21 003 534,00	21 003 534,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	1 020 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7362	Taxes de séjour	550 000,00	600 000,00	600 000,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	325 000,00	300 000,00	300 000,00
74	Dotations et participations	27 800 000,00	32 485 000,00	32 485 000,00
74124	Dotation d'intercommunalité	2 439 050,00	2 700 000,00	2 700 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	19 518 000,00	19 100 000,00	19 100 000,00
744	FCTVA	0,00	45 000,00	45 000,00
7461	DGD	0,00	100 000,00	100 000,00
74718	Autres participations Etat	80 000,00	420 000,00	420 000,00
7472	Participat° Régions	49 950,00	60 000,00	60 000,00
7473	Participat° Départements	450 000,00	735 000,00	735 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	35 000,00	35 000,00
7478	Participat° Autres organismes	2 050 000,00	3 722 000,00	3 722 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	600 000,00	570 000,00	570 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	15 000,00	445 000,00	445 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	2 000 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
7488	Autres attributions et participations	590 000,00	2 445 000,00	2 445 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 680 000,00	4 706 000,00	4 706 000,00
752	Revenus des immeubles	1 140 000,00	1 124 500,00	1 124 500,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	3 540 000,00	3 581 500,00	3 581 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		126 715 000,00	138 520 000,00	138 520 000,00
76	Produits financiers (b)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7688	Autres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	150 000,00	300 000,00	300 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	300 000,00	300 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	150 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		126 875 000,00	138 830 000,00	138 830 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 500 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 500 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 500 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		128 375 000,00	139 930 000,00	139 930 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	139 930 000,00
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 300 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	50 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	955 200,00	1 270 000,00	1 270 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	70 000,00	70 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 284 800,00	160 000,00	160 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 100 000,00	3 530 000,00	3 530 000,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	280 000,00	280 000,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	780 000,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	635 000,00	730 000,00	730 000,00
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	880 000,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	755 000,00	2 520 000,00	2 520 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 040 000,00	4 875 000,00	4 875 000,00
2111	Terrains nus	3 538 000,00	3 855 000,00	3 855 000,00
2138	Autres constructions	3 700 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	900 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	988 300,00	190 000,00	190 000,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	85 000,00	85 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 580 000,00	100 000,00	100 000,00
2184	Mobilier	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 293 700,00	640 000,00	640 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 380 000,00	5 065 000,00	5 065 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	70 000,00	550 000,00	550 000,00
2313	Constructions	1 307 500,00	1 840 000,00	1 840 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 132 500,00	2 470 000,00	2 470 000,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	11 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 859 000,00	205 000,00	205 000,00
11107	Opération d'équipement n° 11107 (5)	990 000,00	609 000,00	609 000,00
12113	Opération d'équipement n° 12113 (5)	260 000,00	170 000,00	170 000,00
15101	Opération d'équipement n° 15101 (5)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
15102	Opération d'équipement n° 15102 (5)	1 000 000,00	2 225 000,00	2 225 000,00
16101	Opération d'équipement n° 16101 (5)	3 000 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
16102	Opération d'équipement n° 16102 (5)	75 000,00	80 000,00	80 000,00
17101	Opération d'équipement n° 17101 (5)	1 365 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
18101	Opération d'équipement n° 18101 (5)	1 230 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
19104	Opération d'équipement n° 19104 (5)	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
19105	Opération d'équipement n° 19105 (5)	0,00	420 000,00	420 000,00
19106	Opération d'équipement n° 19106 (5)	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
19107	Opération d'équipement n° 19107 (5)	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00
19108	Opération d'équipement n° 19108 (5)	0,00	765 000,00	765 000,00
19109	Opération d'équipement n° 19109 (5)	0,00	270 000,00	270 000,00
20102	Opération d'équipement n° 20102 (5)	0,00	400 000,00	400 000,00
9104	Opération d'équipement n° 9104 (5)	630 000,00	0,00	0,00
9106	Opération d'équipement n° 9106 (5)	130 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		34 500 000,00	36 459 000,00	36 459 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 300 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
1641	Emprunts en euros	6 300 000,00	6 960 000,00	6 960 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000 000,00	116 000,00	116 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
274	Prêts	100 000,00	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	0,00	50 000,00	50 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	900 000,00	66 000,00	66 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 300 000,00	7 116 000,00	7 116 000,00
458132	GPT CDES IDENTITE VISUELLE (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
458133	OP S/MDT SITE WEB (6)	0,00	120 000,00	120 000,00
458134	OP/S MDT COPIEURS (6)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	240 000,00	240 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		41 800 000,00	43 815 000,00	43 815 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 500 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 500 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 200 000,00	490 000,00	490 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	50 000,00	70 000,00	70 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	80 000,00	80 000,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	240 000,00	460 000,00	460 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	10 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	500 000,00	500 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 500 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		44 300 000,00	45 915 000,00	45 915 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 915 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	650 000,00	800 000,00	800 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	250 000,00	550 000,00	550 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00
13246	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	350 000,00	350 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 215 000,00	23 511 000,00	23 511 000,00
1641	Emprunts en euros	18 215 000,00	23 511 000,00	23 511 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 700 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	3 700 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 115 000,00	25 511 000,00	25 511 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
10222	FCTVA	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	950 000,00	950 000,00
274	Prêts	100 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	950 000,00	950 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 100 000,00	3 950 000,00	3 950 000,00
458232	GPT CDES IDENTITE VISUELLE (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
458233	OP S/MDT SITE WEB (5)	0,00	120 000,00	120 000,00
458234	OP/S MDT COPIEURS (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	240 000,00	240 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		26 215 000,00	29 701 000,00	29 701 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	8 885 000,00	4 964 000,00	4 964 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	8 200 000,00	10 250 000,00	10 250 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	5 000,00	1 320,00	1 320,00
28031	Frais d'études	530 000,00	480 000,00	480 000,00
28033	Frais d'insertion	10 000,00	40 000,00	40 000,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	5 000,00	1 400,00	1 400,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	12 000,00	12 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	100 000,00	100 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	9 000,00	9 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	100 000,00	700 000,00	700 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	1 000,00	1 000,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	18 000,00	18 000,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	100 000,00	13 000,00	13 000,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	0,00	150,00	150,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	120 000,00	650 000,00	650 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	810 000,00	850 000,00	850 000,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	300 000,00	700 000,00	700 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	400 000,00	300 000,00	300 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	160 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
280423	Privé : Projet infrastructure	0,00	1 000,00	1 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	70 000,00	70 000,00	70 000,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions et droits similaires	200 000,00	365 000,00	365 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	550,00	550,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	60,00	60,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	10 600,00	10 600,00
28138	Autres constructions	10 000,00	100 000,00	100 000,00
281533	Réseaux câblés	650 000,00	830 000,00	830 000,00
281571	Matériel roulant	0,00	530 000,00	530 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	55 000,00	55 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	25 000,00	615 000,00	615 000,00
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	0,00	500,00	500,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00	6 450,00	6 450,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	0,00	755 500,00	755 500,00
2817533	Réseaux câblés (m. à dispo)	0,00	1 000,00	1 000,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	10 000,00	10 000,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	0,00	350,00	350,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	30 000,00	38 120,00	38 120,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	25 000,00	63 000,00	63 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	100 000,00	110 000,00	110 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	280 000,00	730 000,00	730 000,00
28184	Mobilier	350 000,00	450 000,00	450 000,00
28188	Autres immo. corporelles	3 810 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 085 000,00	15 214 000,00	15 214 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21533	Réseaux câblés	500 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		18 085 000,00	16 214 000,00	16 214 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		44 300 000,00	45 915 000,00	45 915 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 915 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11107 (1) LIBELLE : PLH 2011-2016

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 950 553,97	a 0,00	609 000,00	b 609 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	556 359,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	555 007,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 351,90	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 911 887,97	0,00	609 000,00	609 000,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	2 616 948,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2042	Subv. équip. personnes droit privé	506 263,47	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	9 784 676,20	0,00	609 000,00	609 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	473 104,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	470 104,51	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 202,20	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	9 202,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-609 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12113 (1) LIBELLE : AP ETUDES PRE OPERATIONNELLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		944 448,14	a 0,00	170 000,00	b 170 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	944 448,14	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00
2031	Frais d'études	929 296,54	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 151,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-170 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15101 (1) LIBELLE : AP TRAVAUX HAMEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 954 515,82	a 0,00	1 000 000,00	b 1 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	160 004,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	122 354,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	37 649,98	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	506 892,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	147 491,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	236 737,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 315,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 323,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	91 023,54	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 827 618,96	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	882 185,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	14 950,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	31 328 198,37	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	602 284,79	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 350 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	550 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	550 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	800 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	350 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15102 (1) LIBELLE : AP FONDS DE CONCOURS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 772 580,22	a 0,00	2 225 000,00	b 2 225 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 772 580,22	0,00	2 225 000,00	2 225 000,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	73 721,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	6 698 858,86	0,00	2 225 000,00	2 225 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 225 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16101 (1) LIBELLE : AP VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 418 988,68	a 0,00	3 700 000,00	b 3 700 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 437,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 096,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	14 341,26	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 917,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	821,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 302,55	0,00	0,00	0,00	0,00
21784	Mobilier (mise à dispo)	16 793,49	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 366 634,20	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	7 361 894,20	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	4 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 3 000 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-700 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16102 (1) LIBELLE : AP MODERNISATION ACTION PUBLIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 145 636,41	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 134 876,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 129 813,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 062,71	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 444,40	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 444,40	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	8 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17101 (1) LIBELLE : AP TRAVAUX REAMENAGEMENT DECHETTERIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 324 713,95	a 0,00	2 400 000,00	b 2 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 281,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	11 145,02	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	143 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	143 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 153 932,93	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 133 319,70	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 837,20	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	12 776,03	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 400 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18101 (1) LIBELLE : AP PLH3

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 809 139,82	a 0,00	3 000 000,00	b 3 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	251 774,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	239 998,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	11 776,28	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 555 662,14	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 555 662,14	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 703,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 703,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19104 (1) LIBELLE : CENTRE CULTUREL DU BEARN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		152 757,75	a 0,00	1 700 000,00	b 1 700 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	152 757,75	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00
2313	Constructions	152 757,75	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 700 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19105 (1) LIBELLE : PLAN D ACTION ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 859,20	a 0,00	420 000,00	b 420 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 803,73	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 803,73	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 055,47	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2313	Constructions	17 055,47	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-420 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19106 (1) LIBELLE : ACCUEIL GENS DU VOYAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		217 882,98	a 0,00	3 000 000,00	b 3 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	173 614,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	173 614,48	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 508,50	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
2313	Constructions	24 504,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	11 004,50	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19107 (1) LIBELLE : RESEAU DATA CENTER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 650 000,00	b 1 650 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 650 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19108 (1) LIBELLE : BIENS D EQUIPEMENT NUMERIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	765 000,00	b 765 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	765 000,00	765 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	765 000,00	765 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-765 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19109 (1) LIBELLE : VILLE INTELLIGENTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	270 000,00	b 270 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-270 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20102 (1) LIBELLE : AMENAG RENOVATION EQUIP PETITE ENFANCE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9104 (1) LIBELLE : PBC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 531 518,98	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	57 435,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	46 749,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 685,54	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 474 083,84	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	14 474 083,84	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9106 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT PARC URBAIN GAVÉ DE PAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 546 033,39	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	716 291,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	706 068,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 222,98	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	117 334,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2111	Terrains nus	9 136,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	55 350,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	51 593,77	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 253,21	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 712 408,19	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	3 651 855,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 362,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	49 191,06	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	6 560 000	7 130 000	50 000	2 465 000	2 540 000	1 205 000	4 120 000	450 000	3 680 300	13 064 700	2 550 000	43 815 000
- Equipements municipaux (2)		6 890 000	50 000	240 000	2 540 000	1 205 000	4 120 000	430 000	5 300	11 614 700	0	27 095 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	2 225 000	0	0	0	20 000	3 609 000	1 010 000	2 500 000	9 364 000
- Opérations financières	6 560 000											6 560 000
Dépenses d'ordre	2 100 000											2 100 000
Total dépenses de l'exercice	8 660 000	7 130 000	50 000	2 465 000	2 540 000	1 205 000	4 120 000	450 000	3 680 300	13 064 700	2 550 000	45 915 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	8 660 000	7 130 000	50 000	2 465 000	2 540 000	1 205 000	4 120 000	450 000	3 680 300	13 064 700	2 550 000	45 915 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	36 925 000	2 040 000	0	0	0	1 350 000	0	0	1 300 000	4 300 000	0	45 915 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	36 925 000	2 040 000	0	0	0	1 350 000	0	0	1 300 000	4 300 000	0	45 915 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	39 571 800	23 525 720	7 379 600	2 290 000	14 587 690	4 931 400	7 117 427	9 506 063	1 562 300	26 326 300	3 131 700	139 930 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	39 571 800	23 525 720	7 379 600	2 290 000	14 587 690	4 931 400	7 117 427	9 506 063	1 562 300	26 326 300	3 131 700	139 930 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	92 869 466	5 565 500	0	1 940 000	1 231 000	519 500	876 500	3 746 000	160 000	28 143 534	4 878 500	139 930 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	92 869 466	5 565 500	0	1 940 000	1 231 000	519 500	876 500	3 746 000	160 000	28 143 534	4 878 500	139 930 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		8 660 000	7 130 000	50 000	2 465 000	2 540 000	1 205 000	4 120 000	450 000	3 680 300	13 064 700	2 550 000	45 915 000
Dépenses réelles		6 560 000	7 130 000	50 000	2 465 000	2 540 000	1 205 000	4 120 000	450 000	3 680 300	13 064 700	2 550 000	43 815 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	6 560 000	0	0	0	0	0	0	0	0	440 000	0	7 000 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	235 000	10 000	0	170 000	0	0	0	0	1 085 000	0	1 500 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	1 010 000	2 500 000	3 530 000
21	Immobilisations corporelles	0	2 430 000	40 000	240 000	265 000	0	0	30 000	5 300	1 864 700	0	4 875 000
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	1 460 000	0	0	405 000	205 000	700 000	0	0	2 295 000	0	5 065 000
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	66 000	0	50 000	116 000
Opérations d'équipement		0	2 765 000	0	2 225 000	1 700 000	1 000 000	3 420 000	400 000	3 609 000	6 370 000	0	21 489 000
11107	PLH 2011-2016	0	0	0	0	0	0	0	0	609 000	0	0	609 000
12113	AP ETUDES PRE OPERATIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 000	0	170 000
15101	AP TRAVAUX HAMEAU	0	0	0	0	0	1 000 000	0	0	0	0	0	1 000 000
15102	AP FONDS DE CONCOURS	0	0	0	2 225 000	0	0	0	0	0	0	0	2 225 000
16101	AP VOIRIE COMMUNAUTAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 700 000	0	3 700 000
16102	AP MODERNISATION ACTION PUBLIQUE	0	80 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000
17101	AP TRAVAUX REAMENAGEMENT DECHETTERIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 400 000	0	2 400 000

-- CAPBP - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le 9
ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_33-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
18101	AP PLH3	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000	0	0	3 000 000
19104	CENTRE CULTUREL DU BEARN	0	0	0	0	1 700 000	0	0	0	0	0	0	1 700 000
19105	PLAN D ACTION ACCESSIBILITE	0	0	0	0	0	0	420 000	0	0	0	0	420 000
19106	ACCUEIL GENS DU VOYAGE	0	0	0	0	0	0	3 000 000	0	0	0	0	3 000 000
19107	RESEAU DATA CENTER	0	1 650 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 650 000
19108	BIENS D EQUIPEMENT NUMERIQUE	0	765 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	765 000
19109	VILLE INTELLIGENTE	0	270 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270 000
20102	AMENAG RENOVATION EQUIP PETITE ENFANCE	0	0	0	0	0	0	0	400 000	0	0	0	400 000
9104	PBC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9106	AMENAGEMENT PARC URBAIN GAVE DE PAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
Opérations pour compte de tiers		0	240 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 000
458132	GPT CDES IDENTITE VISUELLE	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
458133	OP S/MDT SITE WEB	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
458134	OP/S MDT COPIEURS	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		2 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 100 000
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000

RECETTES													
Total recettes investissement		36 925 000	2 040 000	0	0	0	1 350 000	0	0	1 300 000	4 300 000	0	45 915 000
Recettes réelles		20 711 000	2 040 000	0	0	0	1 350 000	0	0	1 300 000	4 300 000	0	29 701 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000
13	Subventions d'investissement	0	800 000	0	0	0	550 000	0	0	350 000	300 000	0	2 000 000
16	Emprunts et dettes assimilées	17 711 000	1 000 000	0	0	0	800 000	0	0	0	4 000 000	0	23 511 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

-- CAPBP - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le 9
 ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_33-DE
 services urbains, économique

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	950 000	0	0	950 000
Opérations pour compte de tiers		0	240 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 000
458232	GPT CDES IDENTITE VISUELLE	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
458233	OP S/MDT SITE WEB	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
458234	OP/S MDT COPIEURS	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>16 214 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>16 214 000</i>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 964 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 964 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	10 250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 250 000
041	Opérations patrimoniales	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		39 571 800	23 525 720	7 379 600	2 290 000	14 587 690	4 931 400	7 117 427	9 506 063	1 562 300	26 326 300	3 131 700	139 930 000
Dépenses réelles		24 357 800	23 525 720	7 379 600	2 290 000	14 587 690	4 931 400	7 117 427	9 506 063	1 562 300	26 326 300	3 131 700	124 716 000
011	Charges à caractère général	0	3 772 000	227 600	0	2 209 200	1 816 500	1 131 700	1 294 700	212 300	5 874 800	671 200	17 210 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	18 918 720	652 000	1 920 000	10 106 490	610 000	3 060 527	8 084 963	1 300 000	8 528 800	18 500	53 200 000
014	Atténuations de produits	22 700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000	23 300 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	203 300	835 000	6 500 000	370 000	2 272 000	2 494 400	2 925 200	126 400	50 000	11 847 700	1 632 000	29 256 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	1 405 000	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000	0	1 450 000
67	Charges exceptionnelles	49 500	0	0	0	0	10 500	0	0	0	30 000	210 000	300 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>15 214 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>15 214 000</i>

-- CAPBP - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9		TOTAL
											services urbains, environnem	économique	
023	Virement à la section d'investissement	4 964 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 964 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	10 250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 250 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		92 869 466	5 565 500	0	1 940 000	1 231 000	519 500	876 500	3 746 000	160 000	28 143 534	4 878 500	139 930 000
Recettes réelles		91 769 466	5 565 500	0	1 940 000	1 231 000	519 500	876 500	3 746 000	160 000	28 143 534	4 878 500	138 830 000
013	Atténuations de charges	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	2 460 000	0	1 880 000	856 000	27 000	366 000	1 635 000	0	4 385 000	125 000	11 734 000
73	Impôts et taxes	66 491 466	300 000	0	0	0	0	0	0	0	22 003 534	600 000	89 395 000
74	Dotations et participations	24 968 000	2 605 000	0	0	375 000	500	510 500	2 111 000	160 000	1 755 000	0	32 485 000
75	Autres produits de gestion courante	0	500	0	60 000	0	492 000	0	0	0	0	4 153 500	4 706 000
76	Produits financiers	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
77	Produits exceptionnels	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 100 000</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					118 454 893,70									
1641 Emprunts en euros (total)					118 454 893,70									
31128/MIN513534EUR0514211	Caisse Française de Financemen	25/02/2005	14/02/2005	01/03/2006	500 000,00	F		3,620	3,618	EUR	A	P	N	A-1
31129/MON228837EUR/0	Caisse Française de Financemen	25/02/2005	01/03/2005	01/04/2006	1 500 000,00	F		3,620	1,555	EUR	A	P	O	A-1
31130/1709925	C D'EPARGNE	28/02/2005	10/03/2005	10/03/2006	1 800 000,00	F		3,690	0,676	EUR	A	P	O	A-1
31132/A6407082	C D'EPARGNE	21/03/2002	26/03/2005	26/03/2006	2 670 193,87	F		2,372	3,362	EUR	A	P	N	A-1
31133/16338	SOCIETE GENERALE	17/02/2006	15/05/2006	15/05/2007	2 220 000,00	F		3,700	0,001	EUR	A	P	O	A-1
31135/8526744	C D'EPARGNE	13/12/2007	02/03/2008	03/03/2009	5 000 000,00	F		0,000	4,610	EUR	A	P	N	A-1
31139/XU00279293	CALYON	28/02/2008	04/05/2009	03/05/2010	2 470 000,00	F		3,680	3,735	EUR	A	C	N	A-1
31140/17857-1	SOCIETE GENERALE	06/07/2009	20/07/2009	20/07/2010	2 500 000,00	V	EURIBOR12M	2,159	3,461	EUR	M	P	N	A-1
31141/17857-2	SOCIETE GENERALE	06/07/2009	05/05/2010	05/05/2011	700 000,00	V	EURIBOR03M	1,435	0,760	EUR	T	P	N	A-1
31142/XU00279293	CALYON	28/02/2008	01/07/2010	01/09/2010	2 970 000,00	F		3,750	3,808	EUR	A	C	O	A-1
31143/MON513530EUR/0514207	Caisse Française de Financemen	10/06/2010	11/08/2010	01/12/2010	750 000,00	F		2,240	2,259	EUR	T	P	N	A-1
31144/336543-31144	CREDIT AGRICOLE	22/09/2010	18/05/2011	18/05/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	2,545	0,930	EUR	A	C	N	A-1
31145/336543-31145	CACIB	22/09/2010	05/07/2011	05/07/2012	3 500 000,00	V	EURIBOR12M	1,500	0,695	EUR	T	P	N	A-1
31146/336543-31146	CREDIT AGRICOLE	22/09/2010	16/08/2011	16/08/2012	1 000 000,00	V	EURIBOR12M	2,467	0,853	EUR	A	C	N	A-1
31147/336543-31147	CREDIT AGRICOLE	22/09/2010	18/11/2011	18/02/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,858	0,419	EUR	T	C	N	A-1
31149/0019032U	CREDIT FONCIER	04/06/2012	15/06/2012	15/06/2013	3 000 000,00	F		4,640	4,707	EUR	A	C	N	A-1
31152/1230006	C.D.C.	17/07/2012	24/08/2012	01/08/2013	3 300 000,00	F		3,440	3,442	EUR	A	C	N	A-1
31153/1276604	C.D.C.	17/07/2012	24/12/2014	01/03/2016	2 000 000,00	F		0,579	0,816	EUR	A	C	N	A-1
31154/322674	C.D.C.	17/07/2012	01/12/2015	01/03/2016	6 200 000,00	V	EURIBOR03M	3,260	3,298	EUR	T	C	N	A-1
31155/MON506759EUR	Caisse Française de Financemen	11/12/2015	26/01/2016	01/05/2016	1 000 000,00	F		1,530	1,540	EUR	T	C	N	A-1
31156/MON513533EUR	Caisse Française de Financemen	13/07/2016	09/08/2016	01/12/2016	4 400 000,00	F		0,930	0,935	EUR	T	C	N	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
31157/MON510310EUR	Caisse Française de Financemen	17/08/2016	04/10/2016	01/02/2017	5 000 000,00	F		1,030	1,035	EUR	T	C	N	A-1	
31158/16141050	CREDIT COOPERATIF	17/08/2016	01/12/2016	01/03/2017	5 000 000,00	F		0,850	0,854	EUR	T	C	N	A-1	
31159/291	AGENCE FRANCE LOCALE	06/02/2017	20/03/2017	20/06/2017	10 000 000,00	F		1,490	1,521	EUR	T	C	N	A-1	
31160/418	AGENCE FRANCE LOCALE	10/10/2017	04/12/2017	20/03/2018	9 000 000,00	F		2,020	2,065	EUR	T	C	N	A-1	
31161/MON521424EUR	Caisse Française de Financemen	19/04/2018	30/04/2018	01/05/2019	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,240	0,248	EUR	A	C	N	A-1	
31162/MON522056EUR	Caisse Française de Financemen	07/08/2018	17/08/2018	01/10/2019	5 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,280	0,250	EUR	A	C	N	A-1	
31163/MON528946EUR	Caisse Française de Financemen	17/06/2019	21/06/2019	21/09/2019	4 000 000,00	F		0,710	0,000	EUR	T	C	N	A-1	
31164/	AGENCE FRANCE LOCALE	01/12/2019	01/12/2019	20/03/2020	8 000 000,00	F		0,455	0,000	EUR	T	C	N	A-1	
3136002/51011315369	CREDIT AGRICOLE	10/11/2003	15/04/2016	15/04/2017	80 229,63	F		4,580	4,580	EUR	A	P	N	A-1	
3136004/9246008	C D'EPARGNE	05/07/2013	25/01/2016	25/01/2017	64 353,22	F		3,110	3,111	EUR	A	P	N	A-1	
3136007/528864	CREDIT AGRICOLE	28/11/2016	05/11/2016	05/12/2017	120 000,00	F		0,950	0,942	EUR	A	P	N	A-1	
3136011/20292103	CREDIT MUTUEL	18/10/2012	30/09/2016	30/09/2017	204 600,00	F		4,300	4,301	EUR	A	C	N	A-1	
3136015/9808233	C D'EPARGNE	03/10/2016	17/10/2016	17/01/2017	410 000,00	F		1,240	1,247	EUR	T	P	N	A-1	
3136020/417950	CREDIT AGRICOLE	18/12/2015	05/12/2016	05/03/2017	18 162,84	F		1,860	1,874	EUR	T	P	N	A-1	
3136021/MIN16061EUR/0516744	Caisse Française de Financemen	21/06/2006	01/07/2016	01/07/2017	50 678,04	F		4,300	4,300	EUR	A	P	N	A-1	
3137001/14782	SOCIETE GENERALE	23/05/2003	26/05/2003	03/06/2004	2 845 000,00	F		3,980	3,774	EUR	A	C	N	A-1	
3137002/1710243	C D'EPARGNE	19/10/2005	21/10/2005	21/10/2006	1 500 000,00	F		3,320	3,320	EUR	A	P	N	A-1	
3137003/1710244	C D'EPARGNE	26/10/2005	13/01/2006	13/01/2007	1 500 000,00	F		3,320	3,320	EUR	A	P	N	A-1	
3137004/40073551A	SOCIETE GENERALE		30/09/2006	30/09/2007	300 000,00	V	TAG06M	3,567	0,470	EUR	S	P	N	A-1	
3137005/XU00279293	CALYON	06/03/2008	30/10/2008	30/09/2009	1 500 000,00	F		4,220	3,129	EUR	A	C	N	A-1	
3137006/120A101608	CREDIT AGRICOLE	06/03/2008	31/12/2010	03/02/2012	120 000,00	V	EURIBOR12M	3,840	0,030	EUR	A	C	N	A-1	
3137007/1486992S	CREDIT FONCIER	17/10/2011	30/12/2011	30/06/2012	450 000,00	V	E-LIBOR06M	2,940	0,518	EUR	S	P	N	A-1	
3144003/XU00279293	CALYON	28/02/2008	04/05/2009	03/05/2011	500 000,00	F		3,680	2,292	EUR	A	C	N	A-1	
3146007/0236823	Caisse Française de Financemen	25/02/2005	01/03/2009	01/04/2010	234 930,14	F		3,620	3,566	EUR	A	P	N	A-1	
3146008/20500060	C D'EPARGNE	28/02/2005	10/03/2009	10/03/2011	391 997,67	F		3,690	1,815	EUR	A	P	N	A-1	
3146009/16338	SOCIETE GENERALE	17/02/2006	15/05/2009	15/05/2011	643 900,89	F		3,700	1,540	EUR	A	P	N	A-1	
3146010/120A101459	CREDIT AGRICOLE	22/09/2010	03/02/2016	03/02/2017	733 333,00	V	EURIBOR12M	0,410	0,330	EUR	A	C	N	A-1	
3146011/1486992S/1	CREDIT FONCIER	17/10/2011	30/12/2016	30/06/2017	1 144 255,90	V	E-LIBOR06M	1,079	1,078	EUR	S	P	N	A-1	
3146012/1229322	C.D.C.	20/08/2012	01/11/2016	01/02/2017	1 150 000,00	V	LEP	3,120	3,180	EUR	T	C	N	A-1	
39004/16772-1	SOCIETE GENERALE	18/12/2006	09/06/2009	09/06/2010	2 445 369,48	V	EURIBOR12M	3,480	2,948	EUR	A	P	N	A-1	



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
39005/16772-2	SOCIETE GENERALE	18/12/2006	04/08/2009	04/08/2010	2 445 369,48	V	EURIBOR12M	3,550	2,370	EUR	A	P	N	A-1	
40002/51069692501	CREDIT AGRICOLE	18/07/2016	05/11/2016	05/11/2017	122 519,54	F		4,330	4,330	EUR	A	P	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					332 697,28										
1681 Autres emprunts (total)					281 497,28										
3136012/2011395	CAF	26/09/2011	01/07/2016	01/07/2017	43 200,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1	
3136014/201520346	CAF	12/11/2015	01/07/2016	01/07/2018	50 000,00	F		0,000	1,160	EUR	A	P	O	A-1	
3136017/201520344	CAF	29/10/2010	01/07/2016	01/07/2017	150 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1	
3136024/2015398	CAF	27/11/2015	01/01/2019	01/07/2019	18 313,29	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1	
3136025/2015398	CAF	27/11/2015	01/01/2019	01/07/2019	19 983,99	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										

-- CAPBP - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_33-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					51 200,00									
3136016/	CAF	29/10/2010	01/07/2016	01/07/2017	51 200,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
Total général					118 787 590,98									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		80 804 013,31					6 902 235,88	1 362 406,43	0,00	306 891,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		80 804 013,31					6 902 235,88	1 362 406,43	0,00	306 891,18
31128/MIN513534EUR0514211	N	0,00	A-1	42 254,21	0,16	F		3,620	42 254,21	1 533,79	0,00	0,00
31129/MON228837EUR/0	N	0,00	A-1	101 410,18	0,25	F		3,620	101 410,18	3 671,05	0,00	0,00
31130/1709925	N	0,00	A-1	110 331,99	0,19	F		3,690	110 331,99	4 071,25	0,00	0,00
31132/A6407082	N	0,00	A-1	590 982,00	2,23	F		3,350	190 274,91	19 797,90	0,00	0,00
31133/16338	N	0,00	A-1	236 767,57	1,37	F		2,460	121 974,29	5 921,56	0,00	1 789,46
31135/8526744	N	0,00	A-1	2 803 273,54	8,16	F		4,580	258 659,96	128 389,93	0,00	96 148,22
31139/XU00279293	N	0,00	A-1	823 333,30	4,33	F		3,680	164 666,67	30 803,64	0,00	16 178,92
31140/17857-1	N	0,00	A-1	1 779 274,47	15,37	F		3,690	88 858,93	65 355,95	0,00	1 790,43
31141/17857-2	N	0,00	A-1	522 120,47	16,33	V	EURIBOR03M	0,454	23 923,55	2 320,08	0,00	348,08
31142/XU00279293	N	0,00	A-1	990 000,00	4,66	F		3,750	198 000,00	37 640,63	0,00	9 953,85
31143/MON513530EUR/0514207	N	0,00	A-1	317 522,22	5,66	F		2,240	52 333,14	6 674,94	0,00	478,52
31144/336543-31144	N	0,00	A-1	933 333,36	6,37	V	EURIBOR12M	0,272	133 333,33	2 573,93	0,00	1 360,50
31145/336543-31145	N	0,00	A-1	1 797 410,31	8,01	V	EURIBOR12M	0,000	237 860,83	614,40	0,00	176,91
31146/336543-31146	N	0,00	A-1	466 666,64	6,62	V	EURIBOR12M	0,050	66 666,67	237,87	0,00	75,48
31147/336543-31147	N	0,00	A-1	933 333,44	6,87	V	EURIBOR03M	0,001	133 333,32	2 602,39	0,00	373,33
31149/0019032U	N	0,00	A-1	1 600 000,00	7,45	F		4,640	200 000,00	75 477,33	0,00	35 675,37
31152/1230006	N	0,00	A-1	2 722 500,00	32,56	F		3,440	82 500,00	93 910,59	0,00	37 587,73
31153/1276604	N	0,00	A-1	1 800 000,00	35,89	F		1,000	50 000,00	18 109,38	0,00	1 409,72
31154/322674	N	0,00	A-1	5 580 000,00	35,89	V	EURIBOR03M	3,260	155 000,00	180 011,20	0,00	14 246,65
31155/MON506759EUR	N	0,00	A-1	749 999,95	11,08	F		1,530	66 666,68	11 092,50	0,00	1 713,46
31156/MON513533EUR	N	0,00	A-1	3 100 000,00	7,66	F		0,930	400 000,00	27 435,00	0,00	2 022,75

-- CAPBP - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_33-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Annuité				
						Type de taux (12)	Index (13)					
31157/MON510310EUR	N	0,00	A-1	4 000 000,04	11,82	F		1,030	333 333,32	39 912,50	0,00	6 189,54
31158/16141050	N	0,00	A-1	4 000 000,04	11,91	F		0,850	333 333,32	32 937,50	0,00	2 510,65
31159/291	N	0,00	A-1	8 625 000,00	17,20	F		1,490	500 000,00	127 814,06	0,00	3 362,85
31160/418	N	0,00	A-1	8 400 000,00	27,95	F		2,020	300 000,00	170 197,62	0,00	4 545,00
31161/MON521424EUR	N	0,00	A-1	1 866 666,67	13,32	V	EURIBOR12M	0,240	133 333,33	4 554,67	0,00	2 800,14
31162/MON522056EUR	N	0,00	A-1	4 666 666,67	13,74	V	EURIBOR12M	0,280	333 333,33	13 284,44	0,00	3 041,29
31163/MON528946EUR	N	0,00	A-1	3 866 666,66	14,46	F		0,710	266 666,68	26 743,33	0,00	639,00
31164/	N	0,00	A-1	8 000 000,00	14,96	F		0,455	533 333,32	38 002,62	0,00	943,70
3136002/51011315369	N	0,00	A-1	48 896,02	3,28	F		4,580	11 415,53	2 239,44	0,00	1 215,93
3136004/9246008	N	0,00	A-1	26 929,31	1,07	F		3,110	13 258,48	837,50	0,00	395,63
3136007/528864	N	0,00	A-1	97 341,88	11,92	F		0,950	7 696,66	924,75	0,00	59,14
3136011/20292103	N	0,00	A-1	102 300,00	2,74	F		4,300	34 100,00	4 398,90	0,00	733,15
3136015/9808233	N	0,00	A-1	333 975,52	11,78	F		1,240	25 975,50	4 020,82	0,00	774,45
3136020/417950	N	0,00	A-1	12 442,30	5,92	F		1,860	1 978,72	217,68	0,00	13,52
3136021/MIN16061EUR/0516744	N	0,00	A-1	21 559,34	1,49	F		4,300	10 552,68	927,05	0,00	235,22
3137001/14782	N	0,00	A-1	642 857,80	3,42	F		3,410	160 714,46	22 286,81	0,00	9 584,93
3137002/1710243	N	0,00	A-1	556 549,84	5,80	F		3,320	85 352,53	18 477,45	0,00	0,00
3137003/1710244	N	0,00	A-1	639 159,72	6,03	F		3,320	82 609,88	21 220,10	0,00	17 810,21
3137004/40073551A	N	0,00	A-1	62 501,49	1,74	V	TAG06M	0,000	30 048,74	0,00	0,00	0,00
3137005/XU00279293	N	0,00	A-1	714 285,71	9,74	F		3,840	71 428,57	27 885,71	0,00	6 171,43
3137006/120A101608	N	0,00	A-1	56 000,00	6,09	V	EURIBOR12M	0,291	8 000,00	166,13	0,00	128,64
3137007/1486992S	N	0,00	A-1	223 740,06	6,99	V	E-LIBOR06M	1,030	30 418,15	2 263,63	0,00	0,00
3144003/XU00279293	N	0,00	A-1	166 666,70	4,33	F		3,750	33 333,33	6 354,17	0,00	3 337,39
3146007/0236823	N	0,00	A-1	25 352,57	0,25	F		3,620	25 352,57	917,76	0,00	0,00
3146008/20500060	N	0,00	A-1	42 435,30	0,19	F		3,690	42 435,30	1 565,92	0,00	0,00
3146009/16338	N	0,00	A-1	132 490,75	1,37	F		2,460	71 296,32	3 313,59	0,00	1 006,89
3146010/120A101459	N	0,00	A-1	513 333,00	6,09	V	EURIBOR12M	0,291	73 333,00	1 510,40	0,00	1 163,03
3146011/1486992S/1	N	0,00	A-1	820 380,23	6,99	V	E-LIBOR06M	1,063	111 533,22	8 565,87	0,00	0,00
3146012/1229322	N	0,00	A-1	850 000,00	8,32	V	LEP	3,120	100 000,00	25 600,89	0,00	3 920,22
39004/16772-1	N	0,00	A-1	1 590 648,36	10,43	V	EURIBOR12M	1,000	127 378,65	16 171,59	0,00	8 283,39
39005/16772-2	N	0,00	A-1	1 590 648,36	8,58	V	EURIBOR12M	1,000	127 378,66	16 171,59	0,00	6 016,79

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
40002/51069692501	N	0,00	A-1	108 005,32	14,83	F		4,330	5 262,97	4 676,63	0,00	679,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		216 129,55					39 337,47	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		195 649,55					29 097,47	0,00	0,00	0,00
3136012/2011395	N	0,00	A-1	16 200,00	3,49	F		0,000	5 400,00	0,00	0,00	0,00
3136014/201520346	N	0,00	A-1	37 499,99	8,49	F		0,000	4 166,67	0,00	0,00	0,00
3136017/201520344	N	0,00	A-1	110 683,08	8,49	F		0,000	12 500,00	0,00	0,00	0,00
3136024/2015398	N	0,00	A-1	16 278,48	7,49	F		0,000	2 034,81	0,00	0,00	0,00
3136025/2015398	N	0,00	A-1	14 988,00	2,49	F		0,000	4 995,99	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		20 480,00					10 240,00	0,00	0,00	0,00
3136016/	N	0,00	A-1	20 480,00	1,49	F		0,000	10 240,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		81 020 142,86					6 941 573,35	1 362 406,43	0,00	306 891,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

-- CAPBP - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime ou d'une pénalité déterminée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le  en point de pourcentage

ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_33-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	59	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	81 020 142,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME
A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES**

A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	13/12/2012
L	Frais de recherche et de développement	5	13/12/2012
L	Frais d'insertion	5	13/12/2012
L	Subventions d'équipement pour des biens mobiliers, matériels, études	5	13/12/2012
L	Subventions d'équipement pour des bâtiments, installations	15	13/12/2012
L	Subventions d'équipement pour des projets d'infrastructures d'intérêt national	30	13/12/2012
L	Logiciels	3	13/12/2012
L	Autres immobilisations incorporelles	15	13/12/2012
L	Droit d'usage réseau câblé	15	13/12/2012
L	Réseaux câblés Travaux génie civil	30	13/12/2012
L	Réseaux câblés Equipement THD	7	13/12/2012
L	Matériel roulant BOM	8	13/12/2012
L	Autre matériel et outillage	5	13/12/2012
L	Autres installations	5	13/12/2012
L	Compacteur	7	13/12/2012
L	Matériel de transport reçu au titre d'une MAD	5	13/12/2012
L	Matériel informatique reçu au titre d'une MAD	3	13/12/2012
L	Mobilier reçu au titre d'une MAD	10	13/12/2012
L	Autres immos reçues en MAD Studio scène	8	13/12/2012
L	Autres immos reçues en MAD Orgue	10	13/12/2012
L	Autres immos reçues en MAD Piano	5	13/12/2012
L	Autres immos reçues en MAD Protection antiviol	10	13/12/2012
L	Autres immos reçues en MAD Fonds bibliothèque	10	13/12/2012
L	2182 -Matériel de transport	5	13/12/2012
L	2183 -Matériel informatique	3	13/12/2012
L	2184 -Mobilier	10	13/12/2012
L	Autres immos corporelles Totems	5	13/12/2012
L	Autres immos corporelles Bornes internet	3	13/12/2012
L	Autres immos corporelles Console numérique	3	13/12/2012
L	Autres immos corporelles Equipement scénique	7	13/12/2012
L	Autres immos corporelles Matériel de son	7	13/12/2012
L	Autres immos corporelles Chaîne HIFI	3	13/12/2012
L	Autres immos corporelles Tapis de danse	3	13/12/2012
L	Autres immos corporelles Fonds bibliothèque	10	13/12/2012
L	Autres immos corporelles Equipements WIFI	10	13/12/2012
L	Immobilisations faible valeur Seuil 1500€	1	13/12/2012

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 100 000,00	I 8 100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		7 000 000,00	7 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 960 000,00	6 960 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	40 000,00	40 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 100 000,00	1 100 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 100 000,00	1 100 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 100 000,00	0,00	0,00	8 100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		19 514 000,00	III 19 514 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		4 300 000,00	4 300 000,00
10222	FCTVA	3 000 000,00	3 000 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	350 000,00	350 000,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	950 000,00	950 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		15 214 000,00	15 214 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 320,00	1 320,00
28031	Frais d'études	480 000,00	480 000,00
28033	Frais d'insertion	40 000,00	40 000,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 400,00	1 400,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	12 000,00	12 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	100 000,00	100 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	9 000,00	9 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	700 000,00	700 000,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	18 000,00	18 000,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	13 000,00	13 000,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	150,00	150,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	650 000,00	650 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	850 000,00	850 000,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	700 000,00	700 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	300 000,00	300 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 070 000,00	1 070 000,00
280423	Privé : Projet infrastructure	1 000,00	1 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	70 000,00	70 000,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions et droits similaires	365 000,00	365 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	100 000,00	100 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	550,00	550,00
28128	Autres aménagements de terrains	60,00	60,00
28132	Immeubles de rapport	10 600,00	10 600,00
28138	Autres constructions	100 000,00	100 000,00
281533	Réseaux câblés	830 000,00	830 000,00
281571	Matériel roulant	530 000,00	530 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	55 000,00	55 000,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28158	Autres installat°, matériel et outillage	615 000,00	615 000,00
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	500,00	500,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	6 450,00	6 450,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	755 500,00	755 500,00
2817533	Réseaux câblés (m. à dispo)	1 000,00	1 000,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	10 000,00	10 000,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	350,00	350,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	38 120,00	38 120,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	63 000,00	63 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	110 000,00	110 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	730 000,00	730 000,00
28184	Mobilier	450 000,00	450 000,00
28188	Autres immo. corporelles	450 000,00	450 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 964 000,00	4 964 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	19 514 000,00	0,00	0,00	0,00	19 514 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 8 100 000,00
Ressources propres disponibles	IV 19 514 000,00
Solde	V = IV - II (6) 11 414 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.1.1

(En application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

GEMAPI (1)

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	140 000,00
6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MAT ET FRNT	500,00
61524	Bois et forêts	75 000,00
6156	MAINTENANCE	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00
6256	Missions	500,00
6288	Autres services extérieurs	60 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 000,00
64111	REMUNERATION	95 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 290 000,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	1 290 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 525 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 525 000,00

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	1 000 000,00
7346	Taxe GEMAPI	1 000 000,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		1 000 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 000 000,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_33-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.1.2

(En application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

GEMAPI(1)

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	140 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		225 000,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		225 000,00

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	5 202 400,00
60611	Eau et assainissement	27 900,00
60612	Energie - Electricité	32 900,00
60622	PRODUIT D ENTRETIEN	600 100,00
60628	Autres fournitures non stockées	20 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 800,00
60636	Vêtements de travail	10 600,00
6064	Fournitures administratives	3 900,00
6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MAT ET FRNT	502 700,00
611	Sous-traitance générale	3 409 300,00
6135	Locations mobilières	30 000,00
61521	Entretien terrains	52 900,00
615221	ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	100 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 200,00
6156	Maintenance	28 600,00
6182	Documentation générale et technique	900,00
6184	Versements à des organis. de formation	3 700,00
6188	Autres frais divers	11 200,00
6231	Annonces et insertions	38 400,00
6236	Catalogues et imprimés	11 700,00
6238	Diverses publicités, relations publiques	3 900,00
6251	Voyages et déplacements	600,00
6256	Missions	5 300,00
6257	Réceptions	50 000,00
6262	Frais de télécommunication	20 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	5 900,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts..)	50 000,00
6288	Autres services extérieurs	144 300,00
63512	Taxes foncières	15 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 563 000,00
6331	Versement de transport	53 000,00
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	33 300,00
64111	Rémunération principale	4 763 000,00
64112	NBI, supp fam. et indemnité de résidence	62 700,00
64118	Autres indemnités	300 000,00
64131	Rémunération non titulaires	397 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	500 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	404 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 600,00
6471	Vers. pour le compte du F.N.A.L.	14 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	14 700,00
6488	Autres charges	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 030 000,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	10 030 000,00
66	Charges financières	45 000,00
66111	INTERETS	45 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		21 870 400,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	3 773 134,00
Total des dépenses d'ordre		3 773 134,00
TOTAL GENERAL		25 643 534,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		24 776 668,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 773 134,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	21 003 534,00
Dotations et participations reçues		1 720 000,00
74718	Autres participations de l'Etat	70 000,00
7478	Autres organismes	1 650 000,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		2 920 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 920 000,00
70612	Redev. spéciale d'enlèvem. des ordures	1 000 000,00
7078	VENTE AUTRES MARCHANDISES	1 075 000,00
70878	Remb de frais par d'autres redevables	845 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		25 643 534,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		25 643 534,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		5 024 700,00
2031	Frais d'études	400 000,00
2111	Terrains nus	1 699 700,00
2312	Terrains	525 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opération d'équipement n° 17101		2 400 000,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		5 464 700,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		5 464 700,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		1 691 566,00
1641	Emprunts en euros	1 691 566,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		1 691 566,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	3 773 134,00
Total des recettes d'ordre		3 773 134,00
TOTAL GENERAL		5 464 700,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45824		Intitulé de l'opération : GPT CDES AUDIT INFORMATIQUE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	9 302,40	0,00	0,00	0,00	0,00
458124 TRAVAUX (5)	9 302,40	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	9 302,40	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	9 302,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	9 302,40	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 302,40	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45831		Intitulé de l'opération : OPE SOUS MANDAT LA POSTE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	83 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458131 TRAVAUX (5)	83 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	83 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	83 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	83 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45831		Intitulé de l'opération : OPE SOUS MANDAT LA POSTE		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	83 160,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45832		Intitulé de l'opération : GPT CDES IDENTITE VISUELLE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	62 271,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458132 TRAVAUX (5)	62 271,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	62 271,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	31 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	31 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	31 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 591 354,23	2 920 836,35										54 853,81	213 613,78	
BANQUE ALIMENTAIRE	2018	P	14001/KK4853/BANQUE ALIMENTAIRE	CREDIT AGRICOLE	100 000,00	94 162,94	13,90	A	F	0,000	F	1,870	A-1	EUR	1 760,85	5 946,22		
BRIDGE CLUB DES PYRENEES	2016	P	1003/9875872/ASS BRIDGE CLUB DES PYRENEES	C.EPARGNE	222 854,23	191 511,69	15,15	A	F	1,421	F	1,420	-	EUR	2 719,47	10 745,62		
SCI PAU CITE MULTIMEDIA BAT D	2003	P	1001//SCI PAU BATIMENT D	C.EPARGNE	570 000,00	79 871,72	1,59	T	F	5,009	F	4,920	-	EUR	3 111,51	44 802,45		
SECTEUR ECONOMIQUE	2018	P	13001//FEBUS OPTICS	STE GENERALE	320 000,00	304 748,53	16,96	A	F	1,770	F	1,770	A-1	EUR	5 394,05	15 521,42		
SECTEUR ECONOMIQUE	2018	P	13002/5741427/AXIONE	C.EPARGNE	1 475 000,00	1 405 009,60	16,96	A	F	0,000	F	1,820	A-1	EUR	25 571,18	71 264,23		
SECTEUR ECONOMIQUE	2018	P	13003/DOSSIER 1285347/RIVES GAVE	STE GENERALE	462 500,00	442 345,98	17,94	A	F	0,000	F	2,050	A-1	EUR	9 068,09	20 567,19		
SECTION PALOISE	2018	P	12001//SECTION PALOISE	CREDIT AGRICOLE	275 000,00	237 185,89	5,91	A	F	0,000	F	1,270	A-1	EUR	3 012,26	38 294,35		
TIR LONS	2019	P	12002//TIR DE LONS	CREDIT AGRICOLE	166 000,00	166 000,00	19,24	A	F	0,000	F	2,540	A-1	EUR	4 216,40	6 472,30		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					172 821 146,10	162 007 499,55										1 961 477,06	6 112 311,90	
ADGESSA	2018	P	951//CONSTRUCTION EPHAD ADGESSA- IDRON	C.EPARGNE	1 827 103,50	1 740 762,35	23,47	M	F		0,000	F		1,950	A-1	EUR	33 419,60	58 978,72
BEARNAISE HABITAT	2013	X	200/5012541/LES JARDINS DE LA PASSERELLE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	3 389 962,00	3 010 907,49	33,72	A	V	LIVRET A	1,611	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	48 174,52	67 331,60
BEARNAISE HABITAT	2013	X	201/5012542/LES JARDINS DE LA PASSERELLE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	2 600 796,00	2 263 264,38	33,72	A	V	LIVRET A	0,812	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	18 106,12	58 211,46
BEARNAISE HABITAT	2014	X	202/2605/RESIDENCE LA BUISSONNIERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 387 879,00	1 263 219,03	33,98	A	V	LIVRET A	1,580	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	20 211,50	26 857,54
BEARNAISE HABITAT	2013	X	203/2605/RESIDENCE LA BUISSONNIERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 169 680,00	983 868,37	33,59	A	V	LIVRET A	1,371	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	8 089,68	27 342,23
BEARNAISE HABITAT	2014	P	204/2605/RESIDENCE ERNEST GABARD-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 481 368,00	1 336 724,54	33,98	A	V	LIVRET A	1,600	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	21 387,59	37 290,79
BEARNAISE HABITAT	2014	X	205/2605/RESIDENCE ERNEST GABARD-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 134 419,00	1 017 780,87	33,98	A	V	LIVRET A	0,800	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	4 917,88	23 770,12
BEARNAISE HABITAT	2014	X	206/50100903/RESIDENCE LA PLAINE BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 580 000,00	1 425 725,94	33,98	A	V	LIVRET A	1,575	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	22 811,62	32 750,92
BEARNAISE HABITAT	2014	X	207/2605/RESIDENCE LA PLAINE BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 482 808,00	1 316 412,99	33,98	A	V	LIVRET A	0,800	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	10 531,30	34 497,28
BEARNAISE HABITAT	2019	X	208/2605/3 RES LES VIGNERONS-LE ROND POINT-	CREDIT COOPERATIF	2 485 000,00	2 409 634,51	18,99	T	V	LIVRET A	2,170	V	LIVRET A	2,150	-	EUR	50 579,42	102 376,06
BEARNAISE HABITAT	2015	X	209/5089743/RESIDENCE EDGAR - PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	216 000,00	183 440,17	20,57	A	V	LIVRET A	0,521	V	LIVRET A	0,500	-	EUR	917,20	8 306,47
BEARNAISE HABITAT	2015	X	210/5089741/RESIDENCE EDGAR-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	835 000,00	770 947,03	35,41	A	V	LIVRET A	1,349	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	10 407,78	16 772,62

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BEARNAISE HABITAT	2015	X	211/5041073/DOMAINE DES PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	250 000,00	231 743,47	34,98	A	V	LIVRET A	1,614	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	3 707,90	4 810,35
BEARNAISE HABITAT	2015	X	212/7727671L/VILLA VANILLE BILLERE	CREDIT FONCIER	1 600 000,00	1 393 882,32	19,99	A	V	LIVRET A	1,990	V	LIVRET A	1,990	-	EUR	27 738,25	54 118,27
BEARNAISE HABITAT	2015	X	213/5078687/RESIDENCE DU STADE ARTIGUELOUTAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	547 000,00	498 263,24	35,11	A	V	LIVRET A	0,570	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 740,45	12 548,63
BEARNAISE HABITAT	2015	X	214/5078686/RESIDENCE DU STADE ARTIGUELOUTAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	944 346,00	871 340,56	35,39	A	V	LIVRET A	1,360	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	11 763,10	18 976,66
BEARNAISE HABITAT	2015	X	216/5041074/DOMAINE DES PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	229 136,00	210 285,77	34,98	A	V	LIVRET A	1,050	V	LIVRET A	1,050	-	EUR	2 208,00	4 836,91
BEARNAISE HABITAT	2016	P	217/5117167/LES BERGES DE LOUSSE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	2 361 109,00	2 177 815,66	35,83	A	F		1,350	F		1,350	-	EUR	29 400,51	47 380,24
BEARNAISE HABITAT	2016	P	218/5100505/RESIDENCE ARRIOU OUSSE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	554 340,00	504 217,02	35,90	A	F		0,551	F		0,550	-	EUR	2 773,19	12 703,52
BEARNAISE HABITAT	2016	P	219/5100504/RESIDENCE ARRIOU OUSSE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	771 236,00	709 185,35	35,90	A	F		1,356	F		1,350	-	EUR	9 574,00	15 505,77
BEARNAISE HABITAT	2016	X	220/5087942/RESIDENCE CAP AU SUD LESCAR	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	2 835 645,00	2 643 875,76	36,14	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	14 541,32	64 627,52
BEARNAISE HABITAT	2016	X	221/5087941/RESIDENCE CAP AU SUD LESCAR	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	4 600 000,00	4 333 979,52	36,14	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	58 508,72	91 078,38
BEARNAISE HABITAT	2016	X	222/5100502/RESIDENCE LE PESQUE - LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 362 590,00	1 269 213,07	36,14	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	6 980,67	31 061,70
BEARNAISE HABITAT	2016	X	223/5100501/RESIDENCE LE PESQUE - LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	2 200 000,00	2 072 772,81	35,99	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	27 982,44	43 559,22
BEARNAISE HABITAT	2016	X	224/0038148/RESIDENCE LA BOISERAIE - LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 567 800,00	1 477 133,28	35,99	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	19 941,30	31 041,89

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BEARNAISE HABITAT	2016	P	225/5125407/RESIDENCE CANOPUS-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 218 779,00	1 094 236,53	20,54	A	F		1,860	F		1,860	-	EUR	20 352,80	43 067,97
BEARNAISE HABITAT	2016	P	226/5125406/RESIDENCE CANOPUS - LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	755 973,00	674 235,11	20,54	A	F		1,350	F		1,350	-	EUR	9 102,17	27 984,90
BEARNAISE HABITAT	2018	P	227/0000-1124/RESIDENCE CHANTILLY - COTE PARK BILLERE	BANQUE POSTALE	2 313 090,00	2 313 090,00	0,46	T	V	EURIBOR03M	0,848	V	EURIBOR03M	0,840	-	EUR	9 714,98	2 313 090,00
BEARNAISE HABITAT	2017	P	228/5198562/RESIDENCE MARANCY - PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	373 000,00	356 229,31	37,89	A	F		0,550	F		0,550	-	EUR	1 959,26	8 454,59
BEARNAISE HABITAT	2017	P	229/5198563/RESIDENCE MARANCY - PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	40 000,00	38 468,21	37,89	A	F		1,350	F		1,350	-	EUR	519,32	781,44
BEARNAISE HABITAT	2017	P	230/5198539/RESIDENCE LYSANDRA - PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	571 000,00	545 326,91	37,69	A	F		0,551	F		0,550	-	EUR	2 999,30	12 942,54
BEARNAISE HABITAT	2017	P	231/5198540/RESIDENCE LYSANDRA - PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	2 725 020,00	2 620 666,38	37,69	A	F		1,350	F		1,350	-	EUR	35 379,00	53 235,75
BEARNAISE HABITAT	2018	X	232/5054277/RES ETUDIANT G PHOEBUS-AV DOYEN POPLAWSKI	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	4 897 174,00	4 686 613,52	30,69	A	V	LIVRET A	2,110	V	LIVRET A	2,110	-	EUR	98 887,55	108 623,95
BEARNAISE HABITAT	2019	X	233/0533114/RESIDENCE LE CLOS NATURE ARTIGUELOUTA	CREDIT FONCIER	675 000,00	675 000,00	23,50	A	V	EURIBOR03M	2,110	V	EURIBOR03M	1,500	-	EUR	10 125,00	0,00
BEARNAISE HABITAT	2019	X	234/0532956/RESIDENCE HARMONY PAU	CREDIT FONCIER	700 000,00	675 000,00	23,50	A	V	EURIBOR03M	2,110	V	EURIBOR03M	1,250	-	EUR	8 437,50	0,00
BEARNAISE HABITAT	2019	X	235/5253947/RESIDENCE BELLAGIO RUE CARNOT PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	691 000,00	691 000,00	38,97	A	V	LIVRET A	2,110	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 611,26	15 491,64
BEARNAISE HABITAT	2019	X	236/5253948/RESIDENCE BELLAGIO RUE CARNOT PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	435 308,00	435 308,00	38,97	A	V	LIVRET A	2,110	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	4 032,74	8 279,09
BEARNAISE HABITAT	2019	X	237/5271126/RESIDENCE RIGEL LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 000 000,00	1 000 000,00	38,97	A	V	LIVRET A	2,110	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	3 778,95	22 419,16
BEARNAISE HABITAT	2019	X	238/5271125/RESIDENCE RIGEL LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	2 121 459,00	2 121 459,00	38,97	A	V	LIVRET A	2,110	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	19 653,42	40 347,89

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BEARNAISE HABITAT	2019	X	239/2605/3 RES LES VIGNERONS-VENDANGES-JURANCON	CREDIT COOPERATIF	1 800 000,00	1 800 000,00	19,73	T	V	LIVRET A	2,170	V	LIVRET A	1,500	-	EUR	46 703,00	77 842,32
COL	2016	P	800//9LOGEMENTS BD DE LA PAIX-PAU	CREDIT FONCIER	1 195 468,00	1 195 468,00	2,91	A	V	STIBOR03M	1,731	V	STIBOR03M	1,730	-	EUR	20 681,60	0,00
COL	2016	P	801/GI4790-00000539689/RESIDENCE DOMAN - BILLERE		4 336 979,00	4 336 979,00	2,91	A	V	EURIBOR03M	0,000	V	EURIBOR03M	0,500	-	EUR	21 684,90	0,00
COL	2017	P	802//RESIDENCE AMASSADE - PAU		1 849 890,00	1 754 235,84	27,90	A	F		1,750	F		1,750	-	EUR	30 699,13	49 086,17
COL	2019	P	803//RESIDENCE 10 LOGEMENTS DOMAN - BILLERE	CREDIT AGRICOLE	1 214 254,56	1 214 254,56	39,47	A	F		1,150	F		1,150	-	EUR	13 963,93	24 079,00
HABITELEM	2014	P	300/2856/5005841/FOYER DES LADS DOMAINE DE SERS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	806 430,93	709 308,56	34,72	A	V	LIVRET A	0,568	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	3 901,20	18 433,41
HABITELEM	2015	X	301/5045485/RESIDENCE CALIFORNIE-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	375 582,82	352 217,73	45,80	A	V	LIVRET A	1,050	V	LIVRET A	1,050	-	EUR	3 698,28	5 995,41
HABITELEM	2014	X	302/5020040/RESIDENCE LE LAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	837 000,00	744 905,33	29,56	A	V	LIVRET A	1,577	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	11 918,49	19 530,57
HABITELEM	2015	X	303/5045487/CALIFORNIA 2-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 671 851,00	1 520 595,85	35,81	A	V	LIVRET A	0,553	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	8 363,28	38 335,15
HABITELEM	2015	P	304/5045486/CALIFORNIA 2-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	776 395,00	731 518,39	45,80	A	V	LIVRET A	1,355	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	9 875,50	11 603,38
HABITELEM	2015	X	305/5045485/CALIFORNIA 2-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	3 160 609,00	2 914 772,28	35,81	A	V	LIVRET A	1,356	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	39 349,43	63 547,33
HABITELEM	2015	X	306/5045488/CALIFORNIA 2-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	375 083,00	348 698,80	45,80	A	V	LIVRET A	0,552	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 917,84	6 687,00
HABITELEM	2017	X	307/5089533/RESIDENCE GALAS-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	722 260,39	670 548,35	21,23	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	9 052,40	26 380,77
HABITELEM	2018	X	308/5134979/RESIDENCE LE BROUGNAT - GAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 254 512,00	1 230 652,52	38,47	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	16 613,81	24 181,58

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITELEM	2018	X	309/5134978/RESIDENCE LE BROUGNAT - GAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	468 171,00	461 554,15	48,13	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	6 230,98	6 706,18
HABITELEM	2018	X	310/5134980/RESIDENCE LE BROUGNAT - GAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 005 908,00	983 356,38	38,47	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	5 408,46	22 675,65
HABITELEM	2018	X	311/5134981/RESIDENCE LE BROUGNAT - GAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	335 303,00	329 458,50	48,46	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 812,02	5 876,64
HABITELEM	2017	X	312/5186992/RESIDENCE EUROPA - PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	194 672,00	185 919,23	37,64	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 022,56	4 412,52
HABITELEM	2017	X	313/5186991/RESIDENCE EUROPA - PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	55 516,00	53 575,34	47,38	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	294,67	978,34
HABITELEM	2017	X	314/5186994/RESIDENCE EUROPA - PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	281 055,00	270 292,10	37,64	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 648,94	5 490,67
HABITELEM	2017	X	315/5186993/RESIDENCE EUROPA - PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	118 059,00	114 414,52	47,38	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 544,60	1 717,77
HABITELEM	2017	X	316/5187794/HAUT DE BILAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	3 500 000,00	3 500 000,00	37,39	A	V	LIVRET A	0,467	V	LIVRET A	0,000	-	EUR	0,00	0,00
HABITELEM	2019	X	317/5164728/RESIDENCE VALLEE NAVARRE-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	813 090,00	813 090,00	38,97	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	4 472,00	18 228,80
HABITELEM	2019	X	318/5164729/RESIDENCE VALLEE NAVARRE-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	258 238,00	258 238,00	48,97	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 420,31	4 501,21
HABITELEM	2019	X	319/5164726/RESIDENCE VALLEE NAVARRE-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 651 518,00	1 651 518,00	38,97	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	22 295,49	31 410,11
HABITELEM	2019	X	320/5164727/RESIDENCE VALLEE NAVARRE-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	598 297,00	598 297,00	48,97	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	8 077,01	8 455,97
HABITELEM	2017	X	321/5195192/RESIDENCE CHARLOTTE & PERLIC - LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	86 000,00	75 507,87	12,82	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 019,35	5 352,54

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITELEM	2017	X	322/5202549/RESIDENCE CHARLOTTE & PERLIC - LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	409 000,00	359 101,36	12,82	A	V	LIVRET A	1,340	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	4 847,86	25 455,68
HABITELEM	2019	X	323/211459/LONS -RESIDENCE PERLIC III	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	410 000,00	410 000,00	14,49	A	V	LIVRET A	1,340	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	5 535,00	24 842,64
HABITELEM	2019	X	324/5233186/PAU -RESIDENCE GASSIOT	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	440 385,00	440 385,00	39,47	A	V	LIVRET A	1,340	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 422,12	9 873,06
HABITELEM	2019	X	325/5233188/PAU -RESIDENCE GASSIOT	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	546 731,00	546 731,00	38,97	A	V	LIVRET A	1,340	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 708,40	10 398,24
HABITELEM	2019	X	326/5233189/PAU -RESIDENCE GASSIOT	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	175 588,00	175 588,00	49,46	A	V	LIVRET A	1,340	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	965,73	3 060,58
HABITELEM	2019	X	327/5233187/PAU -RESIDENCE GASSIOT	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	397 245,00	397 245,00	48,97	A	V	LIVRET A	1,340	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 769,85	5 614,42
HABITELEM	2019	X	328/5308767/RESIDENCE FLORANNE ARTIX	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	47 855,00	47 855,00	14,90	A	F		0,000	F		1,350	A-1	EUR	646,04	2 899,62
HABITELEM	2019	P	329/5308780/RESIDENCE LA HOUN UZEIN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	9 110,00	9 110,00	14,90	A	F		0,000	F		1,350	A-1	EUR	122,99	551,99
HABITELEM	2019	P	330/5308781/RESIDENCE ARCHANGE PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	25 100,00	25 100,00	14,90	A	F		0,000	F		1,350	A-1	EUR	338,85	1 520,85
HABITELEM	2019	P	331/5308782/RESIDENCE GOUBERN GAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	24 900,00	24 900,00	14,90	A	F		0,000	F		1,350	A-1	EUR	336,15	1 508,74
HLMCOLIGNY	2014	X	501/5028300/DOMAINE DU ROY2 IDRON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	770 404,00	702 823,94	34,72	A	V	LIVRET A	1,855	V	LIVRET A	1,860	-	EUR	13 072,53	14 428,44
HLMCOLIGNY	2014	X	502/5028301/DOMAINE DU ROY2 IDRON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	396 574,00	371 585,12	44,80	A	V	LIVRET A	1,856	V	LIVRET A	1,860	-	EUR	6 911,49	5 350,52
HLMCOLIGNY	2014	X	503/5052025/LES CITEAUX PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	713 037,00	644 017,10	34,81	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	8 694,23	14 516,10

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLMCOLIGNY	2014	X	504/5052026/LES CITEAUX PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	427 226,00	396 581,35	44,80	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	5 353,85	6 462,95
HLMCOLIGNY	2014	X	505/5052027/LES CITEAUX PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	525 662,00	466 613,62	34,81	A	V	LIVRET A	0,557	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 566,38	12 126,29
HLMCOLIGNY	2014	X	506/5052027/LES CITEAUX PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	193 184,00	176 355,96	44,80	A	V	LIVRET A	0,537	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	969,96	3 464,74
HLMCOLIGNY	2015	X	507/5054815/BERGES DE L OUSSE-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 833 067,00	1 655 631,45	34,81	A	V	LIVRET A	1,362	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	22 351,03	37 317,82
HLMCOLIGNY	2015	X	508/5054817/BERGES DE L OUSSE-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	935 263,00	868 177,18	44,80	A	V	LIVRET A	1,360	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	11 720,39	14 148,40
HLMCOLIGNY	2014	X	509/5001805/RESIDENCE FOURNETS PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	57 022,00	52 857,91	35,89	A	V	LIVRET A	1,498	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	845,73	1 097,18
HLMCOLIGNY	2014	X	510/5001806/RESIDENCE FOURNETS PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	84 910,00	80 332,49	45,46	A	V	LIVRET A	1,544	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	1 285,32	1 196,84
HLMCOLIGNY	2014	X	511/5048033/PORTE DES PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	813 003,00	737 283,89	34,47	A	V	LIVRET A	1,600	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	11 796,54	15 878,42
HLMCOLIGNY	2014	X	512/5048032/PORTE DES PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	126 519,00	117 997,75	44,47	A	V	LIVRET A	1,611	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	1 887,96	1 810,55
HLMCOLIGNY	2014	X	513/5048016/PORTE DES PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	354 411,00	324 979,97	44,47	A	V	LIVRET A	0,800	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	2 599,84	6 028,22
HLMCOLIGNY	2014	X	514/5048015/PORTE DES PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	62 965,00	57 797,00	44,47	A	V	LIVRET A	0,811	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	462,37	1 072,11
HLMCOLIGNY	2014	X	515/5048018/PORTE DES PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 533 828,00	1 390 974,78	34,47	A	V	LIVRET A	1,600	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	22 255,59	29 956,55
HLMCOLIGNY	2014	X	516/5048017/PORTE DES PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	405 777,00	367 984,92	34,47	A	V	LIVRET A	1,600	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	5 887,76	7 925,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLMCOLIGNY	2016	X	517/5105701/LE PERLIC I & II-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	120 000,00	106 377,45	21,48	A	V	LIVRET A	0,501	V	LIVRET A	0,500	-	EUR	531,89	4 586,33
HLMCOLIGNY	2018	X	518/1329971/LE PERLIC I & II-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	979 083,66	955 337,62	30,98	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	12 897,06	24 066,61
OFFICE 64 HABITAT	2014	X	601/5048007/SAINT EXUPERY-IDRON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 378 658,00	1 229 378,82	34,64	A	V	LIVRET A	0,800	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	9 835,03	30 576,18
OFFICE 64 HABITAT	2014	X	602/5048008/SAINT EXUPERY-IDRON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	494 929,00	453 829,06	44,64	A	V	LIVRET A	0,800	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	3 630,64	8 418,31
OFFICE 64 HABITAT	2014	X	603/5048009/SAINT EXUPERY-IDRON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	2 034 067,00	1 844 623,97	34,64	A	V	LIVRET A	1,600	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	29 513,99	39 726,50
OFFICE 64 HABITAT	2015	X	604/5048010/SAINT EXUPERY-IDRON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	734 667,00	694 915,01	44,97	A	V	LIVRET A	1,600	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	11 118,64	10 338,67
OFFICE 64 HABITAT	2014	X	605/5011803/SAINT EXUPERY-IDRON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	838 337,00	767 659,64	34,64	A	V	LIVRET A	2,110	V	LIVRET A	2,110	-	EUR	16 197,62	15 042,70
OFFICE 64 HABITAT	2014	X	606/5011804/SAINT EXUPERY-IDRON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	606 663,00	570 391,91	44,64	A	V	LIVRET A	2,110	V	LIVRET A	2,110	-	EUR	12 035,27	7 719,80
OFFICE 64 HABITAT	2014	P	607/12684/LE BIALE-LESCAR	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 543 181,00	1 413 080,63	34,64	A	F		2,110	F		2,110	-	EUR	29 816,00	27 690,07
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	608/5105440/LE BIALE-LESCAR	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 139 810,00	982 113,07	20,73	A	F		1,350	F		1,350	-	EUR	13 258,53	40 763,72
OFFICE 64 HABITAT	2015	X	609/5100729/RESIDENCE SIRIUS-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	3 423 750,00	3 157 963,67	35,64	A	V	LIVRET A	1,332	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	42 632,51	68 704,19
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	610/5100730/RESIDENCE SIRIUS-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 435 342,00	1 352 538,92	45,88	A	F		1,321	F		1,350	-	EUR	18 259,28	21 404,10
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	611/5100731/RESIDENCE SIRIUS-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	847 735,00	771 083,48	35,64	A	F		0,544	F		0,550	-	EUR	4 240,96	19 427,09

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	612/5100732/RESIDENCE SIRIUS-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	448 759,00	417 211,57	45,63	A	F		0,545	F		0,550	-	EUR	2 294,66	7 995,60
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	613/5048173/ PRESBYTERE LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	290 382,00	264 872,94	35,30	A	F		0,563	F		0,550	-	EUR	1 456,80	6 659,60
OFFICE 64 HABITAT	2015	X	614/5048174/ PRESBYTERE LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	58 191,00	54 249,75	45,30	A	V	LIVRET A	0,555	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	298,37	1 037,45
OFFICE 64 HABITAT	2015	X	615/5048171/ PRESBYTERE LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	565 642,00	520 482,83	35,30	A	V	LIVRET A	1,347	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	7 026,52	11 385,90
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	616/5048172/ PRESBYTERE LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	130 815,00	123 384,31	45,88	A	F		1,314	F		1,350	-	EUR	1 665,69	1 952,57
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	617/5093327/RESIDENCE LES MUGUETS-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	330 460,00	300 639,69	35,89	A	F		0,545	F		0,550	-	EUR	1 653,52	7 583,10
OFFICE 64 HABITAT	2015	X	618/5093328/RESIDENCE LES MUGUETS-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	160 719,00	150 759,63	45,88	A	V	LIVRET A	0,546	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	1 206,08	2 483,36
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	619/5093164/RESIDENCE JEAN D ALBRET-GAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	594 019,00	540 734,19	35,47	A	F		0,563	F		0,550	-	EUR	2 974,04	13 629,26
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	620/5093165/RESIDENCE JEAN D ALBRET-GAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	246 817,00	229 719,50	45,46	A	F		0,560	F		0,550	-	EUR	1 263,46	4 402,43
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	621/5093162/RESIDENCE JEAN D ALBRET-GAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 086 242,00	1 002 916,23	35,47	A	F		1,360	F		1,350	-	EUR	13 539,37	21 819,30
OFFICE 64 HABITAT	2015	P	622/5093163/RESIDENCE JEAN D ALBRET-GAN	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	510 319,00	481 331,28	45,46	A	F		1,358	F		1,350	-	EUR	6 497,97	7 617,13
OFFICE 64 HABITAT	2015	X	623/5108669/COTE PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	933 224,00	848 842,63	35,89	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	4 668,63	21 386,20
OFFICE 64 HABITAT	2015	X	624/5108670/COTE PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	370 634,00	344 578,71	45,72	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 895,18	6 603,64

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE 64 HABITAT	2015	X	625/5108667/COTE PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 905 031,00	1 757 143,09	35,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	23 721,43	38 228,15
OFFICE 64 HABITAT	2015	X	626/5108668/COTE PYRENEES-LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	843 316,00	794 666,15	45,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	10 727,99	12 575,70
OFFICE 64 HABITAT	2016	X	627/5140803/JARDINS ICARE-GELOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	346 987,00	323 520,94	36,56	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 779,37	7 908,22
OFFICE 64 HABITAT	2016	X	628/5140804/JARDINS ICARE-GELOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	164 084,00	155 446,51	46,55	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	854,96	2 907,57
OFFICE 64 HABITAT	2016	X	629/5140801/JARDINS ICARE-GELOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	880 934,00	829 854,33	36,56	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	11 203,03	17 444,01
OFFICE 64 HABITAT	2016	X	630/5140802/JARDINS ICARE-GELOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	375 920,00	359 764,77	46,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	4 856,83	5 531,12
OFFICE 64 HABITAT	2017	P	633/645749/OERATION NEOCITY - BILLERE	CREDIT AGRICOLE	814 000,00	814 000,00	2,08	A	V	EURIBOR03M	0,952	V	EURIBOR03M	0,950	-	EUR	7 733,00	0,00
OFFICE 64 HABITAT	2018	X	634/5230288/OERATION NEOCITY - BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 349 838,00	1 319 575,76	38,72	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	7 257,67	30 428,68
OFFICE 64 HABITAT	2018	X	635/5230291/OERATION NEOCITY - BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	645 788,00	634 531,60	48,30	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	3 489,92	11 318,31
OFFICE 64 HABITAT	2018	X	636/5230290/OERATION NEOCITY - BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	4 116 499,00	4 038 207,57	38,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	54 515,80	79 348,36
OFFICE 64 HABITAT	2018	X	637/5230289/OERATION NEOCITY - BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 581 087,00	1 558 740,86	48,30	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	21 043,00	22 647,81
OFFICE 64 HABITAT	2018	X	638/5251119/RESIDENCE LES ROSELIERES - LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	852 354,00	833 244,94	38,81	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	4 582,85	19 214,16
OFFICE 64 HABITAT	2018	X	639/5251118/RESIDENCE LES ROSELIERES - LONS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	320 382,00	314 797,59	48,80	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 731,39	5 615,13

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	640/5305138/OPERATION NEOCITY - BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	445 883,00	445 883,00	39,30	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	5 803,64	8 480,22
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	641/5305139/OPERATION NEOCITY - BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	161 702,00	161 702,00	49,30	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	2 104,72	2 285,40
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	642/5305140/OPERATION NEOCITY - BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	25 000,00	25 000,00	39,30	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	0,000	-	EUR	0,00	625,00
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	643/5287534/SAINT CRICQ BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	436 525,00	436 525,00	39,09	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 400,89	9 786,53
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	644/5287532/SAINT CRICQ BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	116 512,26	116 512,26	49,09	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	640,82	2 030,86
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	645/5287533/SAINT CRICQ BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	679 064,70	679 064,70	39,09	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	9 167,37	12 915,09
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	646/5287531/SAINT CRICQ BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	236 639,42	116 512,26	39,09	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 572,91	2 215,94
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	647/5324655/PIC GABIZOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	143 074,50	143 074,50	39,77	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	793,40	3 207,61
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	648/5324654/PIC GABIZOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	62 419,50	62 419,50	49,76	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	346,14	1 088,00
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	649/5324653/PIC GABIZOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	388 189,00	388 189,00	39,77	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 152,64	8 702,88
OFFICE 64 HABITAT	2019	X	650/5324652/PIC GABIZOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	133 659,50	133,50	39,77	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1,82	2,54
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2013	X	400/1254624/TVX RESIDENCE ARREMOULIT-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	897 505,00	567 801,27	8,91	A	V	LIVRET A	1,751	V	LIVRET A	1,850	-	EUR	10 504,32	58 563,02
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	401/5108338/RESIDENCE MAGNOLIAS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	593 004,00	546 969,00	35,03	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	7 384,08	11 899,78

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	P	402/5108337/RESIDENCE MAGNOLIAS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	264 335,00	249 085,82	45,80	A	V	LIVRET A	1,336	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 362,66	3 941,82
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	P	403/5923/1/RESIDENCE LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	147 946,00	132 070,35	34,03	A	V	LIVRET A	0,818	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	1 056,56	3 284,76
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	P	404/5923/2/RESIDENCE LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	69 297,00	63 609,29	44,13	A	V	LIVRET A	0,811	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	508,87	1 179,93
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	P	405/5923/3/RESIDENCE LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	722 306,00	655 660,64	34,03	A	V	LIVRET A	1,623	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	10 490,57	14 120,55
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	P	406/5923/4/RESIDENCE LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	336 101,00	313 464,04	44,13	A	V	LIVRET A	1,611	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	5 015,42	4 809,78
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	X	407/5923/5/RESIDENCE LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	308 012,00	279 325,28	34,47	A	V	LIVRET A	1,600	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	4 469,21	6 015,65
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	P	408/5923/6/RESIDENCE LES AMANDIERS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	148 671,00	138 657,76	44,29	A	V	LIVRET A	1,610	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	2 218,52	2 127,56
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	P	409/9443/RESIDENCE ARBIZON-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 009 187,00	699 898,01	9,32	A	V	LIVRET A	1,671	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	11 198,37	65 097,12
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	P	410/9638/RESIDENCE LES CHENES-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	206 117,00	142 947,61	9,49	A	V	LIVRET A	1,633	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	2 287,16	13 295,48
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	411/9632/RESIDENCE CLERMONT-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	265 182,00	200 451,76	10,49	A	V	LIVRET A	1,614	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	3 207,23	16 840,78
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	412/5108328/RESIDENCE MAGNOLIAS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	461 009,00	419 324,93	35,03	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 306,29	10 564,70
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	413/5108329/RESIDENCE MAGNOLIAS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	202 577,00	188 335,98	45,80	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 035,85	3 609,34
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	414/5108327/RESIDENCE MAGNOLIAS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	268 435,00	247 596,34	35,81	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 342,55	5 386,67

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	416/5086053/RESIDENCE SYCOMORE-BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	901 316,00	838 824,29	35,30	A	V	LIVRET A	1,874	V	LIVRET A	1,860	-	EUR	15 602,13	16 571,98
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	417/5086054/RESIDENCE SYCOMORE-BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	234 387,00	222 722,40	45,30	A	V	LIVRET A	1,872	V	LIVRET A	1,860	-	EUR	4 142,64	3 104,57
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	418/5089509/LES BERGES DE L OUSSE- PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 694 578,00	1 563 027,59	35,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	21 100,87	34 005,00
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	419/5089510/LES BERGES DE L OUSSE- PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	532 464,00	501 746,82	45,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	6 773,58	7 940,21
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	X	420/5049544/LES TULIPIERS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	92 316,00	84 738,96	44,47	A	V	LIVRET A	0,811	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	677,91	1 571,87
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	X	421/5049545/LES TULIPIERS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	269 285,00	240 767,18	34,47	A	V	LIVRET A	0,806	V	LIVRET A	0,800	-	EUR	1 926,14	5 975,74
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	X	422/5049547/LES TULIPIERS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	325 163,00	301 417,63	35,89	A	V	LIVRET A	1,498	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	4 822,68	6 256,59
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2014	X	423/5049546/LES TULIPIERS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	111 473,00	105 535,22	45,88	A	V	LIVRET A	1,514	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	1 688,57	1 570,11
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	424/5025306/LE THELEME-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	396 448,00	299 779,02	10,91	A	V	LIVRET A	1,601	V	LIVRET A	1,600	-	EUR	4 796,46	25 141,61
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2015	X	425/5108326/RESIDENCE MAGNOLIAS-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	117 962,00	111 156,93	45,80	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 500,62	1 759,07
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	426/5139387/RESIDENCE BOIS GENTIL-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	132 862,00	123 876,80	36,72	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	681,33	3 028,07
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	427/5139388/RESIDENCE BOIS GENTIL-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	42 381,00	40 152,63	46,72	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	220,84	750,98
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	428/5139389/RESIDENCE BOIS GENTIL-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	241 503,00	227 536,75	36,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 071,75	4 781,67

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	429/5139390/RESIDENCE BOIS GENTIL-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	77 049,00	73 737,81	46,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	995,46	1 133,67
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	P	430//AMELIORATION DU PATRIMOINE	C.EPARGNE	1 373 500,00	1 134 797,03	11,75	A	F		2,290	F		2,290	-	EUR	25 986,85	83 239,36
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	431/5140981/RESIDENCE SYCOMORE-BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	622 938,26	586 913,40	36,47	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	7 923,33	12 333,96
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	432/5140980/RESIDENCE SYCOMORE-BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	223 406,00	213 805,09	46,46	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	2 886,37	3 287,10
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	433/5140979/RESIDENCE SYCOMORE-BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	325 073,10	303 089,03	36,47	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 666,99	7 408,78
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	434/5140978/RESIDENCE SYCOMORE-BIZANOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	116 598,00	110 467,32	46,46	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	607,57	2 066,08
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	435/5139371/RESIDENCE BOIS GENTIL-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	122 942,00	115 832,20	36,28	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 563,73	2 434,21
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	436/5139370/RESIDENCE BOIS GENTIL-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	52 357,00	50 106,95	46,27	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	676,44	770,36
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	437/5139372/RESIDENCE BOIS GENTIL-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	60 718,00	56 611,76	36,28	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	311,37	1 383,83
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	438/5139373/RESIDENCE BOIS GENTIL-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	25 862,00	24 502,18	46,27	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	134,76	458,27
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	439/5092218/RESIDENCE LA CHENERAIE-GELOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	699 884,00	657 244,32	36,16	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	8 872,80	13 886,68
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	440/5092219/RESIDENCE LA CHENERAIE-GELOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	213 075,00	203 918,07	46,15	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	2 752,90	3 135,09
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	441/5092220/RESIDENCE LA CHENERAIE-GELOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	372 078,00	346 915,07	36,16	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 908,04	8 480,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	442/5092221/RESIDENCE LA CHENERAIE-GELOS	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	113 257,00	107 302,00	46,15	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	590,16	2 006,88
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2016	X	443/5100199/PAU-RESIDENCE AUBEPINES	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	305 508,00	292 378,73	46,88	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 947,12	4 495,11
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	444/5100200/PAU-RESIDENCE AUBEPINES	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 109 059,00	1 044 921,52	36,89	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	14 106,44	21 958,98
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	445/5100201/PAU-RESIDENCE AUBEPINES	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	136 638,00	129 453,62	46,88	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	712,00	2 421,18
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	446/5100202/PAU-RESIDENCE AUBEPINES	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	524 328,00	488 868,69	36,89	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 688,78	11 950,02
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	447/5186959/RESIDENCE BUIS-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	209 077,00	194 937,53	36,89	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 072,15	4 765,10
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	448/5186960/RESIDENCE BUIS-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	63 299,00	59 970,77	46,88	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	329,84	1 121,64
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	449/5186958/RESIDENCE BUIS-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	482 597,00	454 688,16	36,89	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	6 138,29	9 555,25
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	450/5186957/RESIDENCE BUIS-BILLERE	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	127 677,00	124 043,62	47,30	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	1 674,59	1 853,56
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	451/5193068/PAU-RESIDENCE RICHELIEU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	451 717,00	421 168,24	36,89	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 316,42	10 295,14
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	452/5193069/PAU-RESIDENCE RICHELIEU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	182 464,00	176 085,63	47,46	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	968,47	3 215,52
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	453/5193067/PAU-RESIDENCE RICHELIEU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 018 283,00	979 288,23	37,47	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	13 220,39	19 893,09
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	454/5193066/PAU-RESIDENCE RICHELIEU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	332 596,00	323 131,12	47,46	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	4 362,27	4 828,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	455/5154033/PAU-RESIDENCE DOUMER	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	511 944,00	443 684,80	12,66	A	V	LIVRET A	0,035	V	LIVRET A	0,000	-	EUR	0,00	34 129,60
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	456/5190073/PAU-RESIDENCE DOUMER	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	262 460,00	244 547,30	22,65	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 301,39	9 138,12
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	457/5187652/PAU-RESIDENCE LE MANOIR	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 103 773,00	1 028 441,30	22,48	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	13 883,96	38 430,29
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2017	X	458/5187649/PAU-RESIDENCE LE MANOIR	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	849 880,00	736 562,66	12,49	A	V	LIVRET A	0,035	V	LIVRET A	0,000	-	EUR	0,00	56 658,67
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	459/5194658/RESIDENCE CHARMAIE-AV POUQUET PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	441 798,00	431 893,26	37,97	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 375,41	9 959,22
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	460/5194657/RESIDENCE CHARMAIE-AV POUQUET PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	109 899,00	107 983,41	47,97	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	593,91	1 926,13
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	461/5194659/RESIDENCE CHARMAIE-AV POUQUET PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	917 043,00	899 601,82	37,97	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	12 144,62	17 676,64
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	462/5194660/RESIDENCE CHARMAIE-AV POUQUET PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	244 531,00	241 074,95	47,97	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 254,51	3 502,71
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	463/5244395/RESIDENCE MERISIER-CHEMIN SALIE PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	2 458 807,00	2 403 682,60	38,64	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	13 220,25	55 427,58
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	464/5244396/RESIDENCE MERISIER-CHEMIN SALIE PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	896 265,00	880 642,66	48,63	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	4 843,53	15 708,26
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	465/5218280/RESIDENCE LES JARDINS D ANAYET-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	667 918,00	652 943,84	38,64	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	3 591,19	15 056,52
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	466/5218281/RESIDENCE LES JARDINS D ANAYET-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	253 412,00	248 994,90	48,63	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	1 369,47	4 441,39
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	467/5218279/RESIDENCE LES JARDINS D ANAYET-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	1 114 508,00	1 093 311,24	38,64	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	14 759,70	21 482,91

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PALOIS DE L HABITAT	2018	X	468/5218278/RESIDENCE LES JARDINS D ANAYET-PAU	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	463 397,00	456 847,62	48,63	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	6 167,45	6 637,79
OFFICE TOURISME COMMUNAUTAIRE	2018	P	950//OFFICE DU TOURISME COMMUNAUTAIRE	CREDIT AGRICOLE	760 000,00	712 364,66	18,44	T	F		1,884	F		1,870	-	EUR	13 094,20	32 498,28
SEM PAU PYRENEES	2017	P	1100//PROJET POINCARE	CREDIT AGRICOLE	1 117 500,00	1 069 578,01	17,74	A	F		2,220	F		2,220	-	EUR	23 744,63	48 985,87
SEM PAU PYRENEES	2017	P	1101//PROJET POINCARE	C.EPARGNE	1 117 500,00	1 117 500,00	17,74	A	F		2,220	F		2,220	-	EUR	24 808,50	51 180,66
SEM PAU PYRENEES	2017	P	1102//PROJET AEROPROTEC	CREDIT COOPERATIF	570 000,00	570 000,00	12,74	A	F		1,700	F		1,700	-	EUR	9 690,00	39 549,62
habitat humanisme	2018	X	900//RESIDENCE INTERGENERATIONNELLE-JURANCON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	128 000,00	125 815,79	38,06	A	V	LIVRET A	1,860	V	LIVRET A	1,860	-	EUR	2 340,17	2 224,84
habitat humanisme	2018	X	901/5253742/RESIDENCE INTERGENERATIONNELLE-JURANCON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	179 519,00	176 104,74	38,81	A	V	LIVRET A	1,860	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	2 377,42	3 460,35
habitat humanisme	2018	X	902/5253742/RESIDENCE INTERGERATIONNELLE JURANCON	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	500 926,00	489 695,66	38,81	A	V	LIVRET A	1,860	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	2 693,32	11 292,11
habitat humanisme	2018	X	903/95683- 5153878/RESIDENCE INTERGERATIONNELLE PAU PLAÏ	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	50 000,00	48 879,04	38,28	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	268,84	1 127,12
habitat humanisme	2018	C	904/95709- 5153878/RESIDENCE INTERGERATIONNELLE PAU PLAÏ	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNAT	50 000,00	48 750,00	38,28	A	V	LIVRET A	0,550	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	268,13	1 250,00
TOTAL GENERAL					176 412 500,33	164 928 335,90											2 016 330,87	6 325 925,68

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	255 002,48
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	9 317 660,41
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	9 572 662,89
Recettes réelles de fonctionnement	II	138 830 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,90
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS
B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6558		fct	EPCC OPBB	Etablissement de droit public	1 500 000,00
6574		fct-TOURISME	COMMISSION DU FILM DES PYRENEES ATLANTIQUES	Association	5 000,00
6574		fct-TOURISME	ASSOCIATION PROMONAISSANCE	Association	25 000,00
6574		fct-TOURISME	UNITEC congrès e-tourisme	Association	50 000,00
6574		fct-TOURISME	LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE HANDBALL	Association	28 000,00
6574		fct-TOURISME	I2SI Pôle d'Innovation en Instrumentation Scientifique et Industrielle	Association	30 000,00
6574		fct-TOURISME	UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR	Association	5 000,00
6574		fct-TOURISME	ATELIERS ARTS DE France	Association	7 000,00
6574		fct-TOURISME	CENTRE EDUCATION ROUTIERE RESEAU	Association	5 000,00
6574		fct-Environnement	Conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine	Association	25 000,00
6574		fct-Environnement	Office national des forêts	Association	10 015,00
6574		fct-Environnement	Plan d'Action territorial	Association	7 787,00
6574		fct-Environnement	Centre régional propriété forestière	Association	4 100,00
6574		fct-Environnement	Collectif têtes de pioches	Association	6 000,00
6574		fct	CASIPP	Association	168 425,00
6574		fct -Culture	CARNAVAL PANTALONADA	Association	81 600,00
6574		fct -Culture	AGORA	Association	93 260,00
6574		fct -Social	ACTION POUR LE CONSEIL ET LE RECRUTEMENT (A.CO.R)	Association	112 500,00
6574		fct -Social	ACTION POUR LE CONSEIL ET LE RECRUTEMENT (A.CO.R)	Association	99 000,00
6574		fct -Social	APF DELEGATION SUD AQUITAINE	Association	22 500,00
6574		fct -Social	SPORT PYRENEES EMPLOI 64	Association	4 800,00
6574		fct -Social	AQUITAINE ACTIVE (CAP'AM)	Association	4 800,00
6574		fct -Social	AQUITAINE ACTIVE (Accompagnement Structure ESS)	Association	4 900,00
6574		fct -Social	ADIE AQUITAINE	Association	9 600,00
6574		fct -Social	ASSOCIATION JUSTICE ET CITOYENNETE	Association	9 600,00
6574		fct -Social	AGENT COMPTABLE DU CDAD	Association	26 800,00
6574		fct -Social	MAISON POUR TOUS (TOUSKIFLOT)	Association	18 000,00
6574		convention pluriannuelle, formation aux déchets dans les écoles	Ecocène	Association	16 250,00
6574		Récup party	Ampli	Association	2 500,00
6574		Méditerranée	Unicité	Association	17 615,00
6574		animaux sauvages	Hegalaldia	Association	4 000,00
6574		sensibilisation dans les écoles sur l'énergie	Ecocène	Association	17 780,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		fct Petite enfance	Les 3 pommes	Association	14 171,00
6574		fct Petite enfance	Pépinière (LAEP)	Association	13 720,00
6574		fct Petite enfance	Les Francas	Association	6 850,00
6574		fct Petite enfance	Marancy	Association	10 486,00
6574		fct Petite enfance	GIP la Pépinière	Association	495 000,00
6574		fct Petite enfance	Les usagers de la Pépinière, Courte échelle	Association	47 618,00
6574		fct Petite enfance	Crèche Joyeux Béarn	Association	261 283,00
6574		fct Petite enfance	Action Parent en mouvement (A Petit Pas)	Association	3 986,00
6574		fct Petite enfance	Au service de l'enfance	Association	258 505,00
6574		fct Petite enfance	Famille Enfance Education Populaire	Association	28 768,00
6574		fct Petite enfance	Crèche Pomme de pin	Association	50 000,00
6574		fct Petite enfance	Crèche La ronde des Oussons	Association	120 709,00
6574		fct Petite enfance	Crèche 1,2,3 Soleil (OGFA)	Association	44 916,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
19106 ACCUEIL GENS DU VOYAGE	6 500 000,00	0,00	6 500 000,00	205 288,48	3 000 000,00	3 294 711,52	0,00
20102 AMENAGEMENT RENOVATION EQUIP PETITE ENFANCE	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	400 000,00	0,00	1 600 000,00
11109 Aides a la pierre etat 2011/2016	4 228 200,00	0,00	4 228 200,00	1 816 028,20	87 400,00	0,00	2 412 171,80
09106 Amenagement parc urbain gave de pau	8 019 681,00	0,00	8 019 681,00	4 486 352,73	202 853,99	0,00	3 533 328,27
19108 BIENS D EQUIPEMENT NUMERIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	765 000,00	0,00	0,00
19104 CENTRE CULTUREL DU BEARN	0,00	0,00	0,00	141 486,15	1 700 000,00	0,00	0,00
16102 Contrat Modernisation de l'action publique La Poste	1 133 262,00	0,00	1 133 262,00	1 145 636,41	80 000,00	0,00	0,00
12113 Etudes urbaines prealables	2 080 000,00	0,00	2 080 000,00	937 248,14	170 000,00	0,00	972 751,86
15102 Fonds de concours 2015-2020	9 000 000,00	0,00	9 000 000,00	6 698 346,53	2 225 000,00	0,00	76 653,47
19105 PLAN D ACTION ACCESSIBILITE	1 010 000,00	0,00	1 010 000,00	19 859,20	420 000,00	570 140,80	0,00
18101 PLH 3	17 400 000,00	0,00	17 400 000,00	1 750 242,24	3 000 000,00	0,00	12 649 757,76
09104 Pbc	13 910 000,00	0,00	13 910 000,00	13 921 793,60	1 531 000,00	0,00	0,00
11107 Plh 2011-2016	18 850 000,00	0,00	18 850 000,00	13 468 694,78	609 000,00	0,00	4 772 305,22
19107 RESEAU DATA CENTER	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650 000,00	0,00	0,00
15101 Réhabilitation Plaine des sports du Hameau	21 240 000,00	0,00	21 240 000,00	33 922 249,13	1 000 000,00	0,00	0,00
17101 Travaux réaménagement Déchetteries	4 520 000,00	0,00	4 520 000,00	959 182,16	2 400 000,00	0,00	1 160 817,84
19109 VILLE INTELLIGENTE	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
16101 Voirie Communautaire	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	7 296 301,96	3 700 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
CT

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	2,00	2,00	4,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	1,00	2,00	3,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	265,79	8,10	273,89
Adjt adm ter	C	0,00	0,00	0,00	36,09	0,00	36,09
Adjt adm ter Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	8,80	0,00	8,80
Adjt adm ter Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	68,50	0,00	68,50
Administrateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur HCl	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	62,10	5,90	68,00
Attaché HCl	A	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Principal	A	0,00	0,00	0,00	32,60	0,00	32,60
Directeur ter	A	0,00	0,00	0,00	5,00	1,20	6,20
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	18,80	1,00	19,80
Rédacteur Pal 1CL	B	0,00	0,00	0,00	12,90	0,00	12,90
Rédacteur Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	16,00	0,00	16,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	331,56	1,00	332,56
Adjt tech ter	C	0,00	0,00	0,00	77,76	0,00	77,76
Adjt tech ter 2CI (anc)	C	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	6,00
Adjt tech ter Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	24,00	0,00	24,00
Adjt tech ter Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	85,10	0,00	85,10
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	8,50	0,00	8,50
Agent de maîtrise Pal	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	18,80	0,00	18,80
Ingénieur Pal	A	0,00	0,00	0,00	31,20	0,00	31,20
Ingénieur en chef	A	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur en chef HCl	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	15,00
Technicien Pal 1CI	B	0,00	0,00	0,00	31,30	0,00	31,30
Technicien Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	26,90	1,00	27,90

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS POURVUS SUR BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	26,30	0,00	26,30
Agent social ter	C	0,00	0,00	0,00	0,90	0,00	0,90
Assist Pal soc-ed	B	0,00	0,00	0,00	3,90	0,00	3,90
Assist soc-ed	B	0,00	0,00	0,00	9,40	0,00	9,40
Educat Pal j enfant	B	0,00	0,00	0,00	1,80	0,00	1,80
Educat j enfant	B	0,00	0,00	0,00	10,30	0,00	10,30
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	63,60	0,00	63,60
Auxiliaire puér Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	9,00
Auxiliaire puér Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	42,30	0,00	42,30
Cadre de santé 1CI	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier soins gx CISup	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Infirmier soins gx HCI	A	0,00	0,00	0,00	1,70	0,00	1,70
Médecin HCI	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Puér CIN	A	0,00	0,00	0,00	2,90	0,00	2,90
Puér CISup	A	0,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,80
Puér HCI	A	0,00	0,00	0,00	2,90	0,00	2,90
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Conseil ter APS	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	142,95	2,30	145,25
Adjt ter patr Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	7,50	0,00	7,50
Adjt ter patr Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	27,30	0,00	27,30
Adjt ter patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	12,80	0,00	12,80
Assist ens art Pal 1CI	B	0,00	0,00	0,00	19,80	0,00	19,80
Assist ens art Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	14,15	2,30	16,45
Assist.Conserv.Ppal 1CL	B	0,00	0,00	0,00	8,70	0,00	8,70
Assist.Conserv.Princ 2CL	B	0,00	0,00	0,00	12,90	0,00	12,90
Assistant conservation	B	0,00	0,00	0,00	8,70	0,00	8,70
Bibliothécaire	A	0,00	0,00	0,00	7,50	0,00	7,50
Conserv biblio (Promo)	A	0,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,80
Conserv biblio chef	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur ét ens art Ca2	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Prof ens art CIN	A	0,00	0,00	0,00	7,80	0,00	7,80
Prof ens art HCI	A	0,00	0,00	0,00	13,00	0,00	13,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	16,00	0,00	16,00
Adjt ter anim Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	2,80	0,00	2,80
Adjt ter animation	C	0,00	0,00	0,00	8,40	0,00	8,40

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
Animateur Principal 1CL	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Territorial	B	0,00	0,00	0,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	847,20	11,40	858,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	1311	0,00	A Début de contrat	CDI
Attaché	A	ADM	2656	0,00	A Début de contrat	CDI
Attaché	A	ADM	1307	0,00	3-3-2°	CDI
D.G.A.150 a 400 mille ha	A	OTR		0,00	3-3-2°	CDI
Directeur ter	A	ADM	999	0,00	A CONT - CDI	CDI
Directeur ter	A	ADM	713	0,00	A ** Recrutement direct aux **	CDI
Rédacteur	B	ADM	498	0,00	A Transfert normal	CDI
Technicien Pal 2CI	B	TECH	387	0,00	A Recrut CONT VAC.EMPLOI (art 3-2)	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).


(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-2-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-2-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-1° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-2° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-3° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-3-4° : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_33-DE

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- DSP	SPTHD		SAS	0,00
- DSP	SPL PAU PYRENEES EVENEMENTS	FOIRE EXPOSITION	SPL	200 000,00
- DSP	ARESSY			0,00
- DSP	SEM HELIOPARC		SEM	0,00
Détention d'une part du capital				
- Détention d'une part du capital	SEPA		SAEML	97 478,00
- Détention d'une part du capital	SEM PAU PYRENEES		SEML	2 796 020,00
- Détention d'une part du capital	SEM HELIOPARC		SEML	77 500,00
- Détention d'une part de capital	SPL PAU BEARN PYRENEES RESTAURATION	SPL PAU BEARN PYRENEES RESTAURATION	SPL	198 000,00
- Détention d'une part de capital	SPL HALLES ET REPUBLIQUE		SPL	150 000,00
- Détention d'une part de capital	ELAN BEARNAIS PAU ORTHEZ		SEM	50 000,00
- Détention d'une part de capital	SEM PAU PYRENEES EVENEMENTS		SPL	250 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Valor Béarn - SMTD Bassin est		Contribution Financière (sans fiscalité propre)	10 030 000,00
SM du Grand Pau		Contribution Financière (sans fiscalité propre)	154 000,00
SM de l'Aéroport		Contribution Financière (sans fiscalité propre)	185 000,00
SM des transports urbains			0,00
POLE METROPOLITAIN		CONTRIBUTION FINANCIERE	168 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE

C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget Annexé avec autonomie financière	Assainissement	01/01/2002	-	20006725400025	SPIC	Oui
Budget Annexe sans formalité juridique et sans autonomie financière	Opérations d'Aménagement	01/01/2006	-	20006725400041	SPIC	Oui
Budget Annexe sans formalité juridique et sans autonomie financière	Base d'Eaux Vives	01/01/2010	-	20006725400108	SPIC	Oui
Budget Annexe sans formalité juridique et sans autonomie financière	Réomi	01/01/2017	-	20006725400116	SPIC	Non
Budget Annexe sans formalité juridique	Réseau de Chaleur du Hameau	01/01/2018	-	20006725400124	SPIC	Oui
Budget Annexe sans formalité juridique	Réseau de Chaleur urbain	01/01/2020	-	20006725400125	SPIC	Oui
Budget Annexe avec autonomie financière	Eau	01/01/2020	-	20006725400126	SPIC	Oui



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Ensemble Immobilier Les Allées		-	SPA
	Ensemble immobilier d'entreprises Poey de Lescar		-	SPA
	Transport à la demande		-	SPIC
	Reseau de chaleur Urbain		-	SPIC
	Réseau Très Haut Débit		-	SPIC
	HELIOPARC		-	SPIC
	ORCHESTRE		-	SPA
	PARC DES EXPOSITIONS		-	SPIC
	PALAIS DES SPORTS		-	SPA
	RESTAURATION COMMUNAUTAIRE		-	SPIC

IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	311 306 538,00	1,90	8,74	0,00	27 208 191,00	1,90
TFPB	256 243 380,00	2,00	1,00	0,00	2 562 434 000,00	2,00
TFPNB	1 153 420,00	1,00	3,28	0,00	37 832,00	1,00
CFE	65 940 960,00	2,00	32,63	0,00	21 516 535,00	2,00
TOTAL	634 644 298,00	1,90			51 324 993,00	1,90

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 66

Contre : 7

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2019

Présenté par (1), M. François BAYROU

A , le Pau, le 19/12/2019

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Pau, le 19/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le


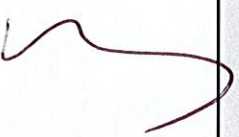
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

<p><u>François BAYROU</u></p>	<p><u>Vice-Présidents</u></p>	<p><u>Monique SEMAVOINE</u></p> 	<p><u>Annie HILD</u></p> 
<p><u>Michel BERNOS</u></p> 	<p><u>Nicolas PATRIARCHE</u></p> 	<p><u>Francis PEES</u></p> <p>Pouvoir à Mme TISNERAT</p> 	<p><u>André ARRIBES</u></p> 
<p><u>Michèle LABAN-WINOGRAD</u></p> 	<p><u>Jean-Yves LALANNE</u></p> 	<p><u>Christian LAINE</u></p> 	<p><u>Pascal MORA</u></p> 
<p><u>Jean-Claude BOURIAT</u></p> 	<p><u>Michel PLISSONNEAU</u></p> 	<p><u>Gérard GUILLAUME</u></p> 	<p><u>Claude FERRATO</u></p> 
<p><u>Didier LARRIEU</u></p> <p>Supplée par Mme SIMON</p> 	<p><u>Délégués</u></p>	<p><u>Jean-Marc ARBERET</u></p> 	

<p><u>Ornella AUCLAIR</u></p> <p><i>Pouvoir à M. JACOTTIN</i></p> 	<p><u>Hamid BARARA</u></p> 	<p><u>Catherine BIASON</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARBERET</i></p> 	<p><u>Martine BIGNALET</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARRIBES</i></p> 
<p><u>Claire BISOIRE</u></p> 	<p><u>Pascal BONIFACE</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Christelle BONNEMASON-CARRÈRE</u></p> 	<p><u>Néjia BOUCHANNAFA</u></p> 
<p><u>Patrick BURON</u></p> 	<p><u>Marc CABANE</u></p> 	<p><u>Michel CAPERAN</u></p> 	<p><u>Anne CASTERA</u></p> <p><i>Pouvoir à M. DANAN</i></p> 
<p><u>Eric CASTET</u></p> 	<p><u>Thibault CHENEVIÈRE</u></p> 	<p><u>Charline CLAVEAU-ABBADIE</u></p> <p>Excusée</p>	<p><u>Patrick CLERIS</u></p> <p><i>Pouvoir à Mme PEDEUTOUR</i></p> 
<p><u>Philippe COY</u></p> 	<p><u>Gilbert DANAN</u></p> 	<p><u>Olivier DARTIGOLLES</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Frédéric DAVAN</u></p> 
<p><u>Véronique DEHOS</u></p> 	<p><u>Jean-Marc DENAX</u></p> 	<p><u>Odile DENIS</u></p> 	<p><u>Jean-Michel DE PROYART</u></p> <p><i>Pouvoir à M. CAPERAN</i></p> 

<u>André DUCHATEAU</u> 	<u>Victor DUDRET</u> 	<u>Bruno DURROTY</u> Excusé	<u>Pascal FAURE</u> Excusé
<u>Philippe FAURE</u> 	<u>Patricia GARCIA</u> 	<u>Pascal GIRAUD</u> Excusé	<u>Joël GRATACOS</u> 
<u>Corinne HAU</u> 	<u>Arnaud JACOTTIN</u> 	<u>Clarisse JOHNSON LE LOHER</u> Pouvoir à M. GABANE 	<u>Béatrice JOUHANDEAUX</u> Pouvoir à M. BARARA 
<u>Leïla KHERFALLAH</u> Excusée	<u>Jean LACOSTE</u> 	<u>Pierre LAHORE</u> 	<u>Jean-Pierre LANNES</u> 
<u>Régis LAURAND</u> Pouvoir à Mme MESTELLAN 	<u>Alexa LAURIOL</u> 	<u>Véronique LIPSOS-SALLENAVE</u> 	<u>Jacques LOCATELLI</u> 
<u>Jean-François MAISON</u> Pouvoir à M. DUCHATEAU 	<u>Josiane MANUEL</u> 	<u>Marie-Laure MESTELAN</u> Présente	<u>Jean MOURLANE</u> 

<p>Jean OTHAX</p> <p><i>Supplée par Mme JOUANINE</i></p> 	<p>Christophe PANDO</p> <p><i>Supplée par M. DISSARD</i></p> <p>16 mai</p>	<p>Pascal PAUMARD</p> 	<p>Geneviève PEDEUTOUR</p> 
<p>Jean-Louis PERES</p> 	<p>Alexandre PEREZ</p> <p>Excusé</p>	<p>Josy POUEYTO</p> 	<p>Valérie REVEL DA ROCHA</p> 
<p>Martine RODRIGUEZ</p> 	<p>Pauline ROY</p> <p><i>Pouvoir à Mme THIEUX-MORA</i></p> 	<p>Eric SAUBATTE</p> 	<p>Bernard SOUDAR</p> 
<p>Gilles TESSON</p> <p><i>Pouvoir à M. LOCATELLI</i></p> 	<p>Florence THIEUX- MORA</p> 	<p>Corinne TISNERAT</p> 	<p>Marylis VAN DAELE</p> 
<p>Alain VAUJANY</p> <p><i>Pouvoir à M. PERES</i></p>	<p>Patricia WOLFS</p> 	<p>Chengjie ZHANG PENE</p> <p><i>Pouvoir à Mme POUEYTO</i></p> 	<p>Stéphanie MAZA</p> <p>Excusée</p>



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2019

**Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 19 décembre 2019**

Date de la convocation : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE, Mme Annie HILD, M. Michel BERNOS, M. Nicolas PATRIARCHE, M. André ARRIBES, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Jean-Yves LALANNE, M. Christian LAINE, Mme Christine SIMON, M. Claude FERRATO, M. Jean-Claude BOURIAT, M. Michel PLISSONNEAU, M. Gérard GUILLAUME, Mme Josy POUHEYTO, M. Marc CABANE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Patricia WOLFS, M. Jean-Louis PERES, Mme Odile DENIS, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Nejja BOUCHANNAFA, Mme Geneviève PEDEUTOUR, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Michel CAPERAN, Mme Florence THIEUX- MORA, M. Jean-Marc ARBERET, Mme Corinne TISNERAT, M. Arnaud JACOTTIN, M. Joël GRATACOS, Mme Valérie REVEL DA ROCHA, M. Pascal PAUMARD, M. Victor DUDRET, Mme Josiane MANUEL, M. Patrick BURON, M. Eric CASTET, M. Jean-Marc DENAX, Mme Corinne HAU, M. Philippe FAURE, M. Jean-Pierre LANNES, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean MOURLANE, M. Georges DISSARD, M. Jacques LOCATELLI, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Bernard SOUDAR, M. Hamid BARARA, Mme Claire BISOIRE, M. Gilbert DANAN, M. Frédéric DAVAN, M. André DUCHATEAU, Mme Patricia GARCIA, M. Pierre LAHORE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Francis PEES (pouvoir à Mme TISNERAT), M. Pascal MORA (pouvoir à M. LANNES), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. PATRIARCHE), Mme Pauline ROY (pouvoir à Mme THIEUX- MORA), Mme Anne CASTERA (pouvoir à M. DANAN), M. Alain VAUJANY (pouvoir à M. PERES), Mme Catherine BIASON (pouvoir à M. ARBERET), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à M. ARRIBES), Mme Véronique DEHOS (pouvoir à M. LALANNE), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. LOCATELLI), M. Patrick CLERIS (pouvoir à Mme PEDEUTOUR), M. Jean-Michel DE PROYART (pouvoir à M. CAPERAN), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à M. BARARA), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. CABANE), M. Jean-François MAISON (pouvoir à M. DUCHATEAU), Mme Chengjie ZHANG PENE (pouvoir à Mme POUHEYTO), Mme Ornella AUCLAIR (pouvoir à M. JACOTTIN)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Pascal BONIFACE, M. Pascal GIRAUD, Mme Alexa LAURIOL, Mme Marylis VAN DAELE, M. Pascal FAURE, Mme Charline CLAVEAU ABBADIE, M. Philippe COY, M. Olivier DARTIGOLLES, M. Bruno DURROTY, M. Alexandre PEREZ, Mme Leïla KHERFALLAH, Mme Stéphanie MAZA

Secrétaire de séance : M. Pierre LAHORE

N°34 BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE EAU.

Rapporteur : M. PERES

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2020 du budget annexe de l'eau s'élève à **11 820 000 € HT** en mouvements réels qui se décomposent par section de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	6 275 000 €	4 050 000 €
FONCTIONNEMENT	5 545 000 €	7 770 000 €
TOTAL	11 820 000 €	11 820 000 €

L'année 2020 marque le transfert obligatoire de la compétence Eau potable aux communautés d'agglomération, en application des dispositions de la loi NOTRe. Sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, ce transfert se traduira par :

- L'adhésion, en représentation-substitution des communes membres, à 6 syndicats mixtes, sans contribution financière au regard du caractère industriel et commercial des services publics d'eau potable,
- L'exercice effectif de la compétence Eau potable sur le territoire de la Ville de Pau à travers une régie communautaire dotée de l'autonomie financière, via un budget annexe.

Les présentes orientations budgétaires concernent donc le seul périmètre de la future régie communautaire qui ne concernera en 2020 que le territoire de la Ville de Pau.

La baisse tendancielle des volumes d'eau facturés observée depuis 15 ans a conduit la Ville de Pau à faire évoluer ces dernières années les tarifs de la redevance d'eau potable afin de préserver les marges de manœuvre financière du budget annexe de l'eau tout en menant des opérations d'investissement majeures sur les infrastructures du service (usine de Guindalos, réseau d'adduction d'eau brute, réseaux de distribution). La durée d'extinction de la dette s'établira fin 2019 à environ 6,8 années, ce qui constitue un ratio très satisfaisant au regard des durées d'amortissement (25 ans) et des investissements conséquents engagés sur le système d'alimentation en eau potable.

L'année 2020 sera consacrée à la poursuite des actions engagées précédemment, notamment la modernisation des moyens de la régie (locaux, système d'information métiers) et l'achèvement de la fiabilisation des infrastructures (4ème réservoir, protection de la ressource). L'année 2020 sera également mise à profit pour actualiser la prospective budgétaire et proposer une évolution tarifaire pluriannuelle, en tenant compte le cas échéant des évolutions de périmètre qui émergeraient.

Sur cette base, les grandes masses budgétaires à prévoir pour 2020 sont présentées ci-après.

En section de fonctionnement, stabilité de la redevance

a) les produits : 7,8 M€

Compte tenu du niveau d'endettement maîtrisé de ce budget, du niveau d'épargne satisfaisant et de la fin des investissements structurants, il est proposé de maintenir la redevance eau potable à 1,15 € HT/m³ en 2020. La part Eau du prix moyen de l'eau, incluant l'ensemble des redevances et taxes, s'établirait ainsi à 1,81 € TTC/m³ au 1er janvier 2020. Pour rappel, le prix moyen de cette même part sur le bassin Adour Garonne en 2016 était de 2,06 € TTC/m³.

b) des charges d'exploitation stables : 5,5 M€

L'évolution des charges de personnel (2,25 M€, + 2,5 %) intègre l'impact du GVT, du PPCR et l'effet en année pleine de postes partiellement vacants en 2019. Les charges à caractère général (1,45 M€, soit + 3,5 %) évoluent pour intégrer les coûts nouveaux liés aux nouveaux locaux et système d'information métier.

Compte tenu de l'érosion du volume d'eau vendu et de la stabilité de la redevance, l'autofinancement 2020 connaîtra une baisse (2,2 M€ pour 2,3 M€ en 2019), ce niveau restant satisfaisant au regard de l'endettement et du volume d'investissement.

La section d'investissement, un volume d'équipement de l'ordre de 5,5 M€

Synthèse des principales dépenses d'équipement :

Chapitres	Libellés	BP 2020	OBSERVATIONS
20	Immo incorporelles	175 000 €	Solde du système d'information métier, diagnostics patrimoniaux sur les ouvrages historiques de l'usine de Guindalos
21	Immo corporelles	400 000 €	Renouvellement véhicule, recherche fuites
23	Immo en cours	3 150 000 €	4ème réservoir, nouveaux locaux, conduite adduction pont d'Espagne
AP 17204	Réseau de distribution	1 800 000 €	Opérations 2020
Total des dépenses d'équipement		5 525 000 €	

Fin 2019, le ratio de désendettement sera de l'ordre de 6,8 années (encours 15,4 M€). Le volume d'emprunt d'équilibre nécessaire de 4 M€, s'il est mobilisé en totalité, conduira à un encours de 19 M€ pour un ratio de l'ordre de 9 ans.

Conformément au débat d'orientations budgétaires du 28 novembre 2019 et après consultation de la conférence Finances administration générale du 13 décembre 2019, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2020 du budget annexe eau arrêté aux montants réels indiqués ci-dessus et selon le document budgétaire ci-joint.

Conclusions adoptées

pour extrait conforme,

suivent les signatures,

**Le Président
François BAYROU**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006725400017	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune -
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER MUNICIPAL CAPBP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ANNEXE EAU (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	30
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 831 100,00	7 831 100,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 831 100,00	7 831 100,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 486 100,00	6 486 100,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 486 100,00	6 486 100,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 317 200,00	14 317 200,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	2 245 000,00	2 245 000,00	2 245 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 435 000,00	1 435 000,00	1 435 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	5 175 000,00	5 175 000,00	5 175 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	5 545 000,00	5 545 000,00	5 545 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		16 100,00	16 100,00	16 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		2 270 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		2 286 100,00	2 286 100,00	2 286 100,00
TOTAL		0,00	0,00	7 831 100,00	7 831 100,00	7 831 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 831 100,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	7 690 000,00	7 690 000,00	7 690 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	7 770 000,00	7 770 000,00	7 770 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	7 770 000,00	7 770 000,00	7 770 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		61 100,00	61 100,00	61 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		61 100,00	61 100,00	61 100,00
TOTAL		0,00	0,00	7 831 100,00	7 831 100,00	7 831 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 831 100,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 225 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	5 525 000,00	5 525 000,00	5 525 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	6 275 000,00	6 275 000,00	6 275 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		61 100,00	61 100,00	61 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		211 100,00	211 100,00	211 100,00
	TOTAL	0,00	0,00	6 486 100,00	6 486 100,00	6 486 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 486 100,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	4 050 000,00	4 050 000,00	4 050 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	4 050 000,00	4 050 000,00	4 050 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	4 050 000,00	4 050 000,00	4 050 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		16 100,00	16 100,00	16 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		2 270 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		2 436 100,00	2 436 100,00	2 436 100,00
	TOTAL	0,00	0,00	6 486 100,00	6 486 100,00	6 486 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO

Affiché le



ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_34-DE

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 486 100,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 225 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 450 000,00		1 450 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 245 000,00		2 245 000,00
014	Atténuations de produits	1 435 000,00		1 435 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00		45 000,00
66	Charges financières	250 000,00	0,00	250 000,00
67	Charges exceptionnelles	120 000,00	0,00	120 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		16 100,00	16 100,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 545 000,00	2 286 100,00	7 831 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 831 100,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	61 100,00	61 100,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	750 000,00	0,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 800 000,00		1 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	175 000,00	0,00	175 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	400 000,00	0,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 150 000,00	150 000,00	3 300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 275 000,00	211 100,00	6 486 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 486 100,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 690 000,00		7 690 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00		80 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	61 100,00	61 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 770 000,00	61 100,00	7 831 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 831 100,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 050 000,00	0,00	4 050 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 270 000,00	2 270 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		16 100,00	16 100,00
Recettes d'investissement – Total		4 050 000,00	2 436 100,00	6 486 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 486 100,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	1 450 000,00	1 450 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	100 000,00	100 000,00
6062	Produits de traitement	0,00	40 000,00	40 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	200 000,00	200 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	0,00	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	290 000,00	290 000,00
611	Sous-traitance générale	0,00	44 000,00	44 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 000,00	5 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	161 500,00	161 500,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	7 500,00	7 500,00
6156	Maintenance	0,00	57 000,00	57 000,00
618	Divers	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	0,00	27 000,00	27 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	25 000,00	25 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	0,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	50 000,00	50 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 500,00	2 500,00
6288	Autres	0,00	40 000,00	40 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	2 500,00	2 500,00
6358	Autres droits	0,00	5 000,00	5 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	0,00	310 000,00	310 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 245 000,00	2 245 000,00
6331	Versement de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	5 200,00	5 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	12 000,00	12 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	1 345 000,00	1 345 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	280 000,00	280 000,00
6415	Supplément familial	0,00	24 000,00	24 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	230 000,00	230 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	320 000,00	320 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 300,00	1 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	7 000,00	7 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	1 435 000,00	1 435 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	1 435 000,00	1 435 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	45 000,00	45 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	20 000,00	20 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	5 175 000,00	5 175 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	250 000,00	250 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	231 195,86	231 195,86
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	18 804,14	18 804,14
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	120 000,00	120 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	92 500,00	92 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	27 000,00	27 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		0,00	5 545 000,00	5 545 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	16 100,00	16 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	2 286 100,00	2 286 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	2 286 100,00	2 286 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	7 831 100,00	7 831 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		7 831 100,00
---	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	18 804,14
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	18 804,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	7 690 000,00	7 690 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	5 520 000,00	5 520 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	0,00	310 000,00	310 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	0,00	1 435 000,00	1 435 000,00
7065	Produits commissions recouvrement assainist	0,00	50 000,00	50 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	375 000,00	375 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	80 000,00	80 000,00
7588	Autres	0,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	7 770 000,00	7 770 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	7 770 000,00	7 770 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	61 100,00	61 100,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	61 100,00	61 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	61 100,00	61 100,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	7 831 100,00	7 831 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 831 100,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	175 000,00	175 000,00
2031	Frais d'études	0,00	60 000,00	60 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	400 000,00	400 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	200 000,00	200 000,00
2155	Outillage industriel	0,00	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	100 000,00	100 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	3 150 000,00	3 150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	3 150 000,00	3 150 000,00
17204	Opération d'équipement n° 17204 (5)	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	5 525 000,00	5 525 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	750 000,00	750 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	585 000,00	585 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	60 000,00	60 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	105 000,00	105 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	750 000,00	750 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	6 275 000,00	6 275 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	61 100,00	61 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	61 100,00	61 100,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	13 300,00	13 300,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	18 100,00	18 100,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	29 700,00	29 700,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	211 100,00	211 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	6 486 100,00	6 486 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 486 100,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

- - BUDGET ANNEXE EAU - BP - 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_34-DE

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	4 050 000,00	4 050 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	4 050 000,00	4 050 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	4 050 000,00	4 050 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	4 050 000,00	4 050 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	16 100,00	16 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00
28031	Frais d'études	0,00	40 000,00	40 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	2 300,00	2 300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	35 000,00	35 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	5 500,00	5 500,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	35 000,00	35 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	55 000,00	55 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 980 000,00	1 980 000,00
28154	Matériel industriel	0,00	32 000,00	32 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	14 000,00	14 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	40 000,00	40 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	14 000,00	14 000,00
28184	Mobilier	0,00	14 000,00	14 000,00
28188	Autres	0,00	3 200,00	3 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	2 286 100,00	2 286 100,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	150 000,00	150 000,00
2031	Frais d'études	0,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	2 436 100,00	2 436 100,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	6 486 100,00	6 486 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 486 100,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des rés

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17204 (1)
LIBELLE : RENOUELEMENT RESEAUX DISTRIBUTIONS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 800 000,00	b 1 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 790 000,00	1 790 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 790 000,00	1 790 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 800 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					14 200 000,00									
50025/1279288Z	C.EPARGNE	01/06/2007	01/04/2008	01/04/2009	1 000 000,00	V	EURIBOR12M	3,980	1,580	EUR	A	P	N	A-1
50026/MIN265536EUR	C FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL-	05/06/2009	31/12/2010	01/03/2012	200 000,00	V	EURIBOR12M	2,216	0,885	EUR	A	P	N	A-1
50028/372083/54251	CACIB	16/01/2013	29/03/2013	30/06/2013	1 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,822	1,420	EUR	T	C	N	A-1
50029/5065143	C.D.C.	14/01/2015	01/09/2016	01/12/2016	6 000 000,00	V	LIVRET A	1,750	1,852	EUR	T	C	N	A-1
50032/CP0208	C.AGRICOLE	01/12/2018	07/12/2018	07/03/2019	3 000 000,00	F		1,670	0,000	EUR	T	C	N	A-1
50033/CP0649			18/10/2019	18/01/2020	3 000 000,00	F		0,550	0,000	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 800 000,00									
50027/100236*	CACIB	31/12/2011	30/12/2011	15/09/2012	1 800 000,00	F		0,977	2,110	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 544 400,00									
1681 Autres emprunts (total)					1 544 400,00									
50030/250641596	AG ADOUR GARONNE	25/11/2015	25/11/2015	25/11/2016	772 200,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1

- - BUDGET ANNEXE EAU - BP - 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
 Reçu en préfecture le 23/12/2019
 Affiché le 
 ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_34-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
50031/250641596-2	AG ADOUR GARONNE	25/11/2015	03/02/2016	03/02/2017	772 200,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					17 544 400,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 223 261,36					578 529,97	209 176,97	0,00	17 916,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 799 747,36					521 305,84	173 214,34	0,00	16 391,84
50025/1279288Z	N	0,00	A-1	547 104,73	8,24	V	EURIBOR12M	0,500	51 697,56	2 781,12	0,00	1 885,30
50026/MIN265536EUR	N	0,00	A-1	130 142,63	11,15	V	EURIBOR12M	0,359	9 608,28	475,00	0,00	366,61
50028/372083/54251	N	0,00	A-1	730 000,00	18,23	V	EURIBOR03M	1,291	40 000,00	9 384,49	0,00	24,74
50029/5065143	N	0,00	A-1	5 512 500,00	36,64	V	LIVRET A	1,750	150 000,00	95 979,69	0,00	7 820,31
50032/CP0208	N	0,00	A-1	2 880 000,00	23,92	F		1,670	120 000,00	48 133,57	0,00	3 072,80
50033/CP0649	N	0,00	A-1	3 000 000,00	19,78	F		0,550	150 000,00	16 460,47	0,00	3 222,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 423 514,00					57 224,13	35 962,63	0,00	1 524,17
50027/100236*	N	0,00	A-1	1 423 514,00	19,69	F		2,510	57 224,13	35 962,63	0,00	1 524,17
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 184 040,00					102 960,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 184 040,00					102 960,00	0,00	0,00	0,00
50030/250641596	N	0,00	A-1	566 280,00	10,89	F		0,000	51 480,00	0,00	0,00	0,00
50031/250641596-2	N	0,00	A-1	617 760,00	11,08	F		0,000	51 480,00	0,00	0,00	0,00

-- BUDGET ANNEXE EAU - BP - 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_34-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 407 301,36					681 489,97	209 176,97	0,00	17 916,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 407 301,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	03/10/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - FRAIS D ETUDES	5	03/10/2013
L	2033 - FRAIS D INSERTION	5	03/10/2013
L	2051- LOGICIEL	3	03/10/2013
L	2115 - TERRAINS BATIS	0	03/10/2013
L	2125 - AGENCEMENT TERRAINS BATIS	30	03/10/2013
L	21311- CONSTRUCTION BATIMENTS D EXPLOITATION	50	03/10/2013
L	21531 - RESEAUX D ADDUCTION D EAU	60	03/10/2013
L	2154 - MATERIEL INDUSTRIEL	20	03/10/2013
L	2155 - OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	03/10/2013
L	2182 - MATERIEL DE TRANSPORT	10	03/10/2013
L	2183 - MATERIEL INFORMATIQUE	3	03/10/2013
L	2184 - MOBILIER	10	03/10/2013
L	2188 - AUTRES MATERIELS	1	03/10/2013
L	208-Autres immobilisations incorporelles	2	03/10/2013

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		811 100,00	I 811 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		750 000,00	750 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	585 000,00	585 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	60 000,00	60 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	105 000,00	105 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		61 100,00	61 100,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	61 100,00	61 100,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	811 100,00	0,00	0,00	811 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 286 100,00	III 2 286 100,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 286 100,00	2 286 100,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	40 000,00	40 000,00
28033	Frais d'insertion	2 300,00	2 300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	35 000,00	35 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	5 500,00	5 500,00
281311	Bâtiments d'exploitation	35 000,00	35 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	55 000,00	55 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 980 000,00	1 980 000,00
28154	Matériel industriel	32 000,00	32 000,00
28155	Outillage industriel	14 000,00	14 000,00
28182	Matériel de transport	40 000,00	40 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 000,00	14 000,00
28184	Mobilier	14 000,00	14 000,00
28188	Autres	3 200,00	3 200,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	16 100,00	16 100,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 286 100,00	0,00	0,00	0,00	2 286 100,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	811 100,00
Ressources propres disponibles	IV	2 286 100,00
Solde	V = IV – II (6)	1 475 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
17204 RENOUVELLEMENT RESEAUX DISTRIBUTION	7 200 000,00	0,00	7 200 000,00	4 485 729,00	1 800 000,00	915 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	7,70	0,00	7,70
Adjt adm ter	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm ter Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjt adm ter Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	1,80	0,00	1,80
Rédacteur Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	2,90	0,00	2,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	39,80	0,00	39,80
Adjt tech ter	C	0,00	0,00	0,00	9,80	0,00	9,80
Adjt tech ter Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	7,00
Adjt tech ter Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	16,00	0,00	16,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise Pal	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	47,50	0,00	47,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_34-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2019

Présenté par (1) , M. François BAYROU

A le Pau, le 19/12/2019

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Pau, le 19/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

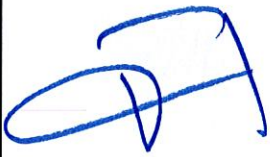

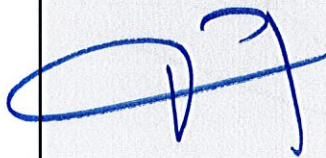
(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

<p><u>François BAYROU</u></p>	<p><u>Vice-Présidents</u></p>	<p><u>Monique SEMAVOINE</u></p> 	<p><u>Annie HILD</u></p> 
<p><u>Michel BERNOS</u></p> 	<p><u>Nicolas PATRIARCHE</u></p> 	<p><u>Francis PEES</u></p> <p>Pouvoir à Mme TISNERAT</p> 	<p><u>André ARRIBES</u></p> 
<p><u>Michèle LABAN-WINOGRAD</u></p> 	<p><u>Jean-Yves LALANNE</u></p> 	<p><u>Christian LAINE</u></p> 	<p><u>Pascal MORA</u></p> 
<p><u>Jean-Claude BOURIAT</u></p> 	<p><u>Michel PLISSONNEAU</u></p> 	<p><u>Gérard GUILLAUME</u></p> 	<p><u>Claude FERRATO</u></p> 
<p><u>Didier LARRIEU</u></p> <p>Supplée par Mme SIMON</p> 	<p><u>Délégués</u></p>	<p><u>Jean-Marc ARBERET</u></p> 	

<p><u>Ornella AUCLAIR</u></p> <p><i>Pouvoir à M. JACOTTIN</i></p> 	<p><u>Hamid BARARA</u></p> 	<p><u>Catherine BIASON</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARBERET</i></p> 	<p><u>Martine BIGNALET</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARRIBES</i></p> 
<p><u>Claire BISOIRE</u></p> 	<p><u>Pascal BONIFACE</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Christelle BONNEMASON-CARRÈRE</u></p> 	<p><u>Néjia BOUCHANNAFA</u></p> 
<p><u>Patrick BURON</u></p> 	<p><u>Marc CABANE</u></p> 	<p><u>Michel CAPERAN</u></p> 	<p><u>Anne CASTERA</u></p> <p><i>Pouvoir à M. DANAN</i></p> 
<p><u>Eric CASTET</u></p> 	<p><u>Thibault CHENEVIÈRE</u></p> 	<p><u>Charline CLAVEAU-ABBADIE</u></p> <p>Excusée</p>	<p><u>Patrick CLERIS</u></p> <p><i>Pouvoir à Mme PEDEUTOUR</i></p> 
<p><u>Philippe COY</u></p> 	<p><u>Gilbert DANAN</u></p> 	<p><u>Olivier DARTIGOLLES</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Frédéric DAVAN</u></p> 
<p><u>Véronique DEHOS</u></p> 	<p><u>Jean-Marc DENAX</u></p> 	<p><u>Odile DENIS</u></p> 	<p><u>Jean-Michel DE PROYART</u></p> <p><i>Pouvoir à M. CAPERAN</i></p> 

<u>André DUCHATEAU</u> 	<u>Victor DUDRET</u> 	<u>Bruno DURROTY</u> Excusé	<u>Pascal FAURE</u> Excusé
<u>Philippe FAURE</u> 	<u>Patricia GARCIA</u> 	<u>Pascal GIRAUD</u> Excusé	<u>Joël GRATACOS</u> 
<u>Corinne HAU</u> 	<u>Arnaud JACOTTIN</u> 	<u>Clarisse JOHNSON LE LOHER</u> Pouvoir à M. GABANE 	<u>Béatrice JOUHANDEAUX</u> Pouvoir à M. BARARA 
<u>Leïla KHERFALLAH</u> Excusée	<u>Jean LACOSTE</u> 	<u>Pierre LAHORE</u> 	<u>Jean-Pierre LANNES</u> 
<u>Régis LAURAND</u> Pouvoir à Mme MESTELLAN 	<u>Alexa LAURIOL</u> 	<u>Véronique LIPSOS-SALLENAVE</u> 	<u>Jacques LOCATELLI</u> 
<u>Jean-François MAISON</u> Pouvoir à M. DUCHATEAU 	<u>Josiane MANUEL</u> 	<u>Marie-Laure MESTELAN</u> Présente	<u>Jean MOURLANE</u> 

<p>Jean OTHAX</p> <p><i>Supplée par Mme JOUANINE</i></p> 	<p>Christophe PANDO</p> <p><i>Supplée par M. DISSARD</i></p> <p>16 mai</p>	<p>Pascal PAUMARD</p> 	<p>Geneviève PEDEUTOUR</p> 
<p>Jean-Louis PERES</p> 	<p>Alexandre PEREZ</p> <p>Excusé</p>	<p>Josy POUEYTO</p> 	<p>Valérie REVEL DA ROCHA</p> 
<p>Martine RODRIGUEZ</p> 	<p>Pauline ROY</p> <p><i>Pouvoir à Mme THIEUX-MORA</i></p> 	<p>Eric SAUBATTE</p> 	<p>Bernard SOUDAR</p> 
<p>Gilles TESSON</p> <p><i>Pouvoir à M. LOCATELLI</i></p> 	<p>Florence THIEUX- MORA</p> 	<p>Corinne TISNERAT</p> 	<p>Marylis VAN DAELE</p> 
<p>Alain VAUJANY</p> <p><i>Pouvoir à M. PERES</i></p>	<p>Patricia WOLFS</p> 	<p>Chengjie ZHANG PENE</p> <p><i>Pouvoir à Mme POUEYTO</i></p> 	<p>Stéphanie MAZA</p> <p>Excusée</p>



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2019

**Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 19 décembre 2019**

Date de la convocation : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE, Mme Annie HILD, M. Michel BERNOS, M. Nicolas PATRIARCHE, M. André ARRIBES, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Jean-Yves LALANNE, M. Christian LAINE, Mme Christine SIMON, M. Claude FERRATO, M. Jean-Claude BOURIAT, M. Michel PLISSONNEAU, M. Gérard GUILLAUME, Mme Josy POUHEYTO, M. Marc CABANE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Patricia WOLFS, M. Jean-Louis PERES, Mme Odile DENIS, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Nejja BOUCHANNAFA, Mme Geneviève PEDEUTOUR, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Michel CAPERAN, Mme Florence THIEUX- MORA, M. Jean-Marc ARBERET, Mme Corinne TISNERAT, M. Arnaud JACOTTIN, M. Joël GRATACOS, Mme Valérie REVEL DA ROCHA, M. Pascal PAUMARD, M. Victor DUDRET, Mme Josiane MANUEL, M. Patrick BURON, M. Eric CASTET, M. Jean-Marc DENAX, Mme Corinne HAU, M. Philippe FAURE, M. Jean-Pierre LANNES, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean MOURLANE, M. Georges DISSARD, M. Jacques LOCATELLI, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Bernard SOUDAR, M. Hamid BARARA, Mme Claire BISOIRE, M. Gilbert DANAN, M. Frédéric DAVAN, M. André DUCHATEAU, Mme Patricia GARCIA, M. Pierre LAHORE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Francis PEES (pouvoir à Mme TISNERAT), M. Pascal MORA (pouvoir à M. LANNES), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. PATRIARCHE), Mme Pauline ROY (pouvoir à Mme THIEUX- MORA), Mme Anne CASTERA (pouvoir à M. DANAN), M. Alain VAUJANY (pouvoir à M. PERES), Mme Catherine BIASON (pouvoir à M. ARBERET), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à M. ARRIBES), Mme Véronique DEHOS (pouvoir à M. LALANNE), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. LOCATELLI), M. Patrick CLERIS (pouvoir à Mme PEDEUTOUR), M. Jean-Michel DE PROYART (pouvoir à M. CAPERAN), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à M. BARARA), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. CABANE), M. Jean-François MAISON (pouvoir à M. DUCHATEAU), Mme Chengjie ZHANG PENE (pouvoir à Mme POUHEYTO), Mme Ornella AUCLAIR (pouvoir à M. JACOTTIN)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Pascal BONIFACE, M. Pascal GIRAUD, Mme Alexa LAURIOL, Mme Marylis VAN DAELE, M. Pascal FAURE, Mme Charline CLAVEAU ABBADIE, M. Philippe COY, M. Olivier DARTIGOLLES, M. Bruno DURROTY, M. Alexandre PEREZ, Mme Leïla KHERFALLAH, Mme Stéphanie MAZA

Secrétaire de séance : M. Pierre LAHORE

**N°35 BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT.**

Rapporteur : M. PERES

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2020 du budget annexe de l'assainissement s'élève à **31 200 000 € HT** en mouvements réels qui se décomposent par section de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	22 220 000 €	14 200 000 €
FONCTIONNEMENT	8 980 000 €	17 000 000 €
TOTAL	31 200 000 €	31 200 000 €

Le périmètre d'exercice effectif de la compétence Assainissement est stabilisé avec 20 communes concernées, la Communauté d'agglomération intervenant en représentation-substitution des autres communes au sein de 3 syndicats mixtes (sans contribution financière au regard du caractère industriel et commercial des services publics d'assainissement).

Sur ce périmètre d'exercice effectif, la Communauté d'agglomération est engagée dans la mise en conformité des systèmes d'assainissement, impliquant des restructurations, renforcements et créations d'ouvrages impactant les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Les principaux investissements concerneront le système Pau-Lescar, pour lequel le plan pluriannuel d'actions de mise en conformité sera connu à la fin du premier semestre 2020.

Fin 2019, le ratio de désendettement sera de l'ordre de 4,8 années (encours de 39 M €), ce qui constitue un niveau maîtrisé qu'il conviendra toutefois de surveiller compte tenu des investissements futurs liés à la mise en conformité des systèmes et à la mise en œuvre du SDAGE

En section de fonctionnement

a) les produits (17 M€, + 1 %)

Compte tenu du niveau d'endettement maîtrisé de ce budget, du niveau d'épargne satisfaisant et des incertitudes sur la programmation pluriannuelle des principaux investissements de mise en conformité, il sera proposé de maintenir en 2020 le tarif de la redevance assainissement au même niveau que 2019 (1,99 € HT/m³ pour la plupart des communes). Le niveau des produits de la section de fonctionnement évoluerait à la marge d'environ 1%, compte tenu de nouvelles recettes en lien avec le traitement d'effluents non domestiques.

b) les charges d'exploitation (9 M€, + 2 %)

Les charges d'exploitation augmenteraient globalement d'environ 2 %. Les charges à caractère général (3,75 M€, + 7 %) seraient impactées par la régularisation de la CFE due sur le site de la station de traitement des eaux usées de Lescar, compte tenu de l'incertitude quant à l'aboutissement d'une révision de la base taxable sur cette installation. L'évolution légèrement à la baisse des charges de personnel (2,28 M€) s'explique à la fois

par les mesures statutaires (GVT + 2,5%) et par l'imputation comptable à compter de 2020 de 2 postes liées à la GEMAPI sur le budget général (cette nouvelle imputation se traduisant par une diminution équivalente des recettes liées à la mutualisation des services).

En section d'investissement

L'enveloppe budgétaire 2020 (18,5 M€ hors remboursement du capital de la dette) sera principalement concentrée sur les opérations et autorisations de programme suivantes :

- AP 17403 (2017/2020) pour 14 M€, correspondant au programme 2020 de travaux (transfert partiel Idron-Pau, actions de réhabilitation sur les réseaux dans le cadre de la mise en conformité des systèmes Gan et Idron, actions patrimoniales) et au solde des opérations 2019 non achevées.
- AP 19404 pour 4 M€, correspondant démarrage de l'opération de biométhanisation des boues d'épuration, avec notamment la construction de la centrale photovoltaïque,
- Chapitre 21 pour 400 K€, dédiés au renouvellement véhicules techniques et de liaison.

Sur la base d'un autofinancement stabilisé en 2020 à environ 8 M€, le volume d'emprunt d'équilibre nécessaire conduirait à un ratio de désendettement inférieur 6 ans.

Conformément au débat d'orientations budgétaires du 28 novembre 2019 et après consultation de la conférence Finances administration générale du 13 décembre 2019, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2020 du budget annexe assainissement arrêté aux montants réels indiqués ci-dessus et selon le document budgétaire ci-joint.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

**Le Président
François BAYROU**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006725400025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune -
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER MUNICIPAL CAPBP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAPBP - ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	50
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 330 000,00	17 330 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		17 330 000,00	17 330 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	23 150 000,00	23 150 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		23 150 000,00	23 150 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	40 480 000,00	40 480 000,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 500 000,00	0,00	3 750 000,00	3 750 000,00	3 750 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 302 000,00	0,00	2 276 000,00	2 276 000,00	2 276 000,00
014	Atténuations de produits	1 060 000,00	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
65	Autres charges de gestion courante	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 762 000,00	0,00	7 986 000,00	7 986 000,00	7 986 000,00
66	Charges financières	750 000,00	0,00	744 000,00	744 000,00	744 000,00
67	Charges exceptionnelles	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 762 000,00	0,00	8 980 000,00	8 980 000,00	8 980 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 568 000,00		2 585 000,00	2 585 000,00	2 585 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 000 000,00		5 765 000,00	5 765 000,00	5 765 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 568 000,00		8 350 000,00	8 350 000,00	8 350 000,00
TOTAL		17 330 000,00	0,00	17 330 000,00	17 330 000,00	17 330 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 330 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 630 000,00	0,00	17 000 000,00	17 000 000,00	17 000 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		16 630 000,00	0,00	17 000 000,00	17 000 000,00	17 000 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 630 000,00	0,00	17 000 000,00	17 000 000,00	17 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	700 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		700 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
TOTAL		17 330 000,00	0,00	17 330 000,00	17 330 000,00	17 330 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 330 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 020 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	340 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles	800 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	13 350 000,00	13 350 000,00	13 350 000,00
	Total des opérations d'équipement	14 740 000,00	0,00	4 650 000,00	4 650 000,00	4 650 000,00
	Total des dépenses d'équipement	15 880 000,00	0,00	18 540 000,00	18 540 000,00	18 540 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 950 000,00	0,00	3 180 000,00	3 180 000,00	3 180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 950 000,00	0,00	3 180 000,00	3 180 000,00	3 180 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	300 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	19 130 000,00	0,00	22 220 000,00	22 220 000,00	22 220 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	700 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	950 000,00		930 000,00	930 000,00	930 000,00
	TOTAL	20 080 000,00	0,00	23 150 000,00	23 150 000,00	23 150 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 150 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 705 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 257 000,00	0,00	13 700 000,00	13 700 000,00	13 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 962 000,00	0,00	13 700 000,00	13 700 000,00	13 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	300 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 262 000,00	0,00	14 200 000,00	14 200 000,00	14 200 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 568 000,00		2 585 000,00	2 585 000,00	2 585 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 000 000,00		5 765 000,00	5 765 000,00	5 765 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 818 000,00		8 950 000,00	8 950 000,00	8 950 000,00
	TOTAL	20 080 000,00	0,00	23 150 000,00	23 150 000,00	23 150 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO		Affiché le	
---	--	------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 150 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	8 020 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 750 000,00		3 750 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 276 000,00		2 276 000,00
014	Atténuations de produits	1 060 000,00		1 060 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	900 000,00		900 000,00
66	Charges financières	744 000,00	0,00	744 000,00
67	Charges exceptionnelles	250 000,00	0,00	250 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 765 000,00	5 765 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 585 000,00	2 585 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 980 000,00	8 350 000,00	17 330 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 330 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	330 000,00	330 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 180 000,00	0,00	3 180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 650 000,00		4 650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	140 000,00	0,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	400 000,00	0,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	13 350 000,00	600 000,00	13 950 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	500 000,00	0,00	500 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		22 220 000,00	930 000,00	23 150 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 150 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 000 000,00		17 000 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	330 000,00	330 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		17 000 000,00	330 000,00	17 330 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 330 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 700 000,00	0,00	13 700 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	450 000,00	450 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 765 000,00	5 765 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	500 000,00	0,00	500 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 585 000,00	2 585 000,00
Recettes d'investissement – Total		14 200 000,00	8 950 000,00	23 150 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 150 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 500 000,00	3 750 000,00	3 750 000,00
60226	Vêtements de travail	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6062	Produits de traitement	1 000,00	500,00	500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6066	Carburants	35 000,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières et fournitures	221 000,00	221 000,00	221 000,00
611	Sous-traitance générale	2 521 500,00	2 726 500,00	2 726 500,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	152 500,00	167 500,00	167 500,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	40 000,00	40 000,00
6156	Maintenance	75 500,00	68 500,00	68 500,00
618	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	120 000,00	126 000,00	126 000,00
6228	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6248	Divers	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6256	Missions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6288	Autres	12 500,00	13 500,00	13 500,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 302 000,00	2 276 000,00	2 276 000,00
6331	Versement de transport	19 600,00	19 600,00	19 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 900,00	4 900,00	4 900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 700,00	14 700,00	14 700,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 518 000,00	1 492 000,00	1 492 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	245 000,00	245 000,00	245 000,00
6415	Supplément familial	24 500,00	24 500,00	24 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	176 400,00	176 400,00	176 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	294 000,00	294 000,00	294 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 900,00	4 900,00	4 900,00
014	Atténuations de produits (7)	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
65	Autres charges de gestion courante	900 000,00	900 000,00	900 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	20 000,00	20 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	830 000,00	860 000,00	860 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 762 000,00	7 986 000,00	7 986 000,00
66	Charges financières (b) (8)	750 000,00	744 000,00	744 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	761 772,26	761 639,93	761 639,93
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-11 772,26	-17 639,93	-17 639,93
67	Charges exceptionnelles (c)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	200 000,00	200 000,00	200 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 762 000,00	8 980 000,00	8 980 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 568 000,00	2 585 000,00	2 585 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 000 000,00	5 765 000,00	5 765 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 000 000,00	5 765 000,00	5 765 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 568 000,00	8 350 000,00	8 350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 568 000,00	8 350 000,00	8 350 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 330 000,00	17 330 000,00	17 330 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			17 330 000,00
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	130 309,61
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	147 949,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-17 639,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 630 000,00	17 000 000,00	17 000 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	14 525 000,00	14 975 000,00	14 975 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
70613	Participations assainissement collectif	500 000,00	500 000,00	500 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	20 000,00	30 000,00	30 000,00
7068	Autres prestations de services	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	405 000,00	315 000,00	315 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		16 630 000,00	17 000 000,00	17 000 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 630 000,00	17 000 000,00	17 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	700 000,00	330 000,00	330 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	700 000,00	330 000,00	330 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		700 000,00	330 000,00	330 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 330 000,00	17 330 000,00	17 330 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 330 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	340 000,00	140 000,00	140 000,00
2031	Frais d'études	320 000,00	120 000,00	120 000,00
2033	Frais d'insertion	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	800 000,00	400 000,00	400 000,00
2154	Matériel industriel	640 000,00	250 000,00	250 000,00
2182	Matériel de transport	140 000,00	100 000,00	100 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	13 350 000,00	13 350 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	13 350 000,00	13 350 000,00
14402	Opération d'équipement n° 14402 (5)	1 740 000,00	0,00	0,00
17403	Opération d'équipement n° 17403 (5)	13 000 000,00	650 000,00	650 000,00
19404	Opération d'équipement n° 19404 (5)	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		15 880 000,00	18 540 000,00	18 540 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 950 000,00	3 180 000,00	3 180 000,00
1641	Emprunts en euros	2 950 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	80 000,00	80 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 950 000,00	3 180 000,00	3 180 000,00
458121	CO MO TVX ASSAI JURANCON (6)	300 000,00	0,00	0,00
458128	CO MO TVX AEP JURANCON RAUSKI (6)	0,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		300 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 130 000,00	22 220 000,00	22 220 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	700 000,00	330 000,00	330 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	700 000,00	330 000,00	330 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	312 000,00	227 880,00	227 880,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	32 000,00	18 100,00	18 100,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	321 000,00	22 000,00	22 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	720,00	720,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	7 300,00	7 300,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	22 000,00	22 000,00	22 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	13 000,00	32 000,00	32 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	250 000,00	600 000,00	600 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	450 000,00	450 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	250 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		950 000,00	930 000,00	930 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 080 000,00	23 150 000,00	23 150 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 150 000,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 705 000,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	135 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	1 570 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 257 000,00	13 700 000,00	13 700 000,00
1641	Emprunts en euros	9 257 000,00	13 700 000,00	13 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 962 000,00	13 700 000,00	13 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458221	CO MO TVX ASSAI JURANCON (5)	300 000,00	0,00	0,00
458228	CO MO TVX AEP JURANCON RAUSKI (5)	0,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		300 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 262 000,00	14 200 000,00	14 200 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 568 000,00	2 585 000,00	2 585 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 000 000,00	5 765 000,00	5 765 000,00
28031	Frais d'études	68 600,00	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	18 100,00	18 100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 300,00	27 000,00	27 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	16 600,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 000 000,00	920 000,00	920 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 000 000,00	2 330 000,00	2 330 000,00
28154	Matériel industriel	200 000,00	300 000,00	300 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	1 400,00	1 400,00
28157	Aménagement matériel industriel	14 700,00	1 000,00	1 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	53 900,00	52 000,00	52 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	500,00	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	2 283 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	34 300,00	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	151 900,00	180 000,00	180 000,00
281782	Matériel de transport (mad)	0,00	85 000,00	85 000,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	0,00	7 500,00	7 500,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	1 900,00	14 000,00	14 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	9 000,00	9 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 900,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	165 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 568 000,00	8 350 000,00	8 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	250 000,00	600 000,00	600 000,00
2031	Frais d'études	250 000,00	450 000,00	450 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 818 000,00	8 950 000,00	8 950 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 080 000,00	23 150 000,00	23 150 000,00

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le  propositions nouvelles (3)
ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_35-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
			+
	RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
			+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
			=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		23 150 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14402 (1) LIBELLE : AP TVX ASSAINISSEMENT 2014-2016

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 056 102,10	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	398 254,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	289 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	94 983,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	14 220,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	602 528,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	602 528,77	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 055 318,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 962 061,72	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	93 257,04	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17403 (1) LIBELLE : AP TVX ASS 2017 - 2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		21 860 935,00	a 0,00	650 000,00	b 650 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	289 668,63	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2031	Frais d'études	173 607,21	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	43 257,42	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	72 804,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	612 842,89	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	612 842,89	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 958 423,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 854 316,01	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	101 506,47	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-650 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19404 (1) LIBELLE : AP BIOMETHANISATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 080,00	a 0,00	4 000 000,00	b 4 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					62 887 899,54									
1641 Emprunts en euros (total)					62 887 899,54									
103/MIN201757EUR	DEXIA	12/07/2000	19/07/2000	01/10/2001	762 245,09	V	TAG03M	5,610	2,863	EUR	T	P	N	A-1
108/108	CALYON	08/03/2004	08/02/2004	28/02/2005	3 000 000,00	F		3,100	3,806	EUR	A	P	N	A-1
109/497313 109	CALYON	22/01/2003	27/02/2004	28/02/2005	1 500 000,00	F		2,425	3,278	EUR	A	C	N	A-1
110/7780274	CREDIT FONCIER	01/03/2003	11/04/2004	01/06/2005	4 500 000,00	V	TAM	2,287	1,652	EUR	A	P	N	A-1
111/111	Caisse Française de Financemen	10/11/2003	01/05/2004	01/06/2005	3 700 000,00	V	TAM	2,249	2,096	EUR	A	P	N	A-1
112/A33130TZ	C D'EPARGNE	23/09/2004	27/09/2004	27/09/2005	1 000 000,00	F		3,520	2,459	EUR	A	P	N	A-1
115/00497623	CALYON	02/05/2007	08/04/2009	02/11/2009	3 812 457,30	F		3,612	3,631	EUR	S	C	N	A-1
116/17857	SOCIETE GENERALE	06/07/2009	31/12/2009	30/03/2010	4 500 000,00	V	EURIBOR03M	1,477	3,480	EUR	T	P	N	A-1
117/336543-117	CREDIT AGRICOLE	22/09/2010	31/12/2010	03/02/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	2,105	0,815	EUR	A	C	N	A-1
118/336543-118	CACIB	22/09/2010	05/07/2011	05/07/2012	1 500 000,00	V	EURIBOR03M	2,572	0,581	EUR	T	C	N	A-1
119/336543-119	CREDIT AGRICOLE	22/09/2010	30/12/2011	30/03/2012	1 230 000,00	V	EURIBOR03M	1,807	0,300	EUR	T	C	N	A-1
120/MIN276659EUR	DEXIA	13/12/2011	13/09/2012	01/03/2013	1 100 000,00	V	EURIBOR06M	1,753	1,180	EUR	S	C	N	A-1
121/MIN276660EUR	DEXIA	13/12/2011	28/12/2012	01/04/2013	800 000,00	V	EURIBOR03M	1,446	1,070	EUR	T	P	N	A-1
122/MIN276658EUR	DEXIA	13/12/2011	28/12/2012	01/04/2013	975 000,00	V	EURIBOR03M	1,446	1,070	EUR	T	P	N	A-1
123/2140792U	CREDIT FONCIER	22/09/2010	28/03/2013	28/06/2013	3 000 000,00	F		4,910	5,075	EUR	T	C	N	A-1
124/372093	CACIB	10/01/2013	31/03/2013	30/06/2013	1 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,850	1,420	EUR	T	C	N	A-1
125/A33140U1	C D'EPARGNE	27/11/2014	05/12/2014	05/03/2015	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,141	1,068	EUR	T	C	N	A-1
126/MIN222571EUR	Caisse Française de Financemen	27/11/2014	08/12/2014	01/04/2015	2 000 000,00	F		2,400	2,422	EUR	T	C	N	A-1
127/5045921	C.D.C.	14/01/2015	01/03/2015	01/06/2015	675 000,00	V	LIVRET A	2,086	1,771	EUR	T	C	N	A-1
128/18945/5046067	C.D.C.	14/01/2015	02/02/2015	01/06/2015	366 000,00	V	LIVRET A	1,990	1,761	EUR	T	C	N	A-1
129/MON513531EUR/0514208	Caisse Française de Financemen	09/11/2015	01/12/2015	01/03/2016	3 000 000,00	F		2,260	2,308	EUR	T	C	N	A-1
130/00497303	CREDIT AGRICOLE	23/03/2016	31/03/2016	30/06/2016	3 000 000,00	F		1,600	1,614	EUR	T	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
131/00497303	CREDIT AGRICOLE	23/03/2016	31/03/2016	30/06/2016	1 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,500	0,504	EUR	T	C	N	A-1	
132/MON516247EUR	Caisse Française de Financemen	01/03/2017	20/03/2017	01/07/2017	5 000 000,00	F		1,500	1,523	EUR	T	C	N	A-1	
133/CP0201	CREDIT AGRICOLE	04/12/2018	07/12/2018	07/03/2019	3 000 000,00	F		1,670	0,000	EUR	T	C	N	A-1	
134/CP0650	CREDIT AGRICOLE	16/10/2019	18/10/2019	18/01/2020	2 000 000,00	F		0,550	0,000	EUR	T	C	N	A-1	
38041/A6407081	C D'EPARGNE	10/06/2002	17/06/2006	17/06/2007	388 044,47	V	TAM	3,629	1,459	EUR	A	P	N	A-1	
38100/40702178100-38100	CREDIT AGRICOLE	18/11/1998	05/02/2013	05/02/2014	94 395,18	F		1,060	0,895	EUR	A	P	N	A-1	
38105/9038047-38105	C D'EPARGNE	25/05/2012	05/01/2013	05/01/2014	233 694,92	F		4,730	4,730	EUR	A	P	N	A-1	
38110/A33100AU-38110	C D'EPARGNE	01/06/2010	05/07/2013	05/07/2014	330 363,22	F		4,010	4,010	EUR	A	P	N	A-1	
38201/A6406083	C D'EPARGNE	06/04/2005	10/03/2006	10/03/2007	966 033,18	F		3,890	3,950	EUR	A	P	N	A-1	
38202/571	DEXIA	11/07/2002	01/07/2006	01/10/2006	956 223,26	F		4,030	4,090	EUR	T	P	N	A-1	
38203/MPH223467EUR	Caisse Française de Financemen	16/08/2004	01/09/2005	01/09/2006	352 330,36	V	EURIBOR12M	4,100	2,240	EUR	A	P	N	A-1	
38404/51019638062	CREDIT AGRICOLE	11/07/2005	01/11/2005	01/11/2006	1 202 000,00	F		3,640	3,640	EUR	A	P	N	A-1	
38601/MON241193EUR	Caisse Française de Financemen	25/01/2001	01/02/2006	01/02/2007	185 907,10	F		6,200	6,200	EUR	A	P	N	A-1	
38709/20000407	C D'EPARGNE	18/10/2000	25/04/2006	25/10/2006	503 466,30	F		5,700	5,781	EUR	S	P	N	A-1	
38712/MPH513528EUR/0514205	Caisse Française de Financemen	13/12/2004	01/06/2006	01/09/2006	558 467,63	V	EURIBOR03M	3,130	1,400	EUR	T	P	N	A-1	
38807/MIN170846EUR	DEXIA	27/06/2000	20/09/2006	01/04/2007	97 036,45	V	TAG03M	3,620	1,416	EUR	T	P	N	A-1	
38904/402	SOCIETE GENERALE	22/04/2009	30/04/2017	30/04/2018	27 332,12	F		4,380	4,384	EUR	A	P	N	A-1	
38905/9845092	C D'EPARGNE	06/12/2016	15/12/2017	15/03/2018	281 367,84	F		1,000	4,380	EUR	T	P	N	A-1	
38906/MON526864EUR	Caisse Française de Financemen	26/07/2016	01/09/2017	01/09/2018	100 000,00	F		1,480	1,480	EUR	A	P	N	A-1	
38907/MON526863EUR	Caisse Française de Financemen		01/10/2017	01/01/2018	18 795,78	F		5,310	5,417	EUR	T	P	N	A-1	
38908/50734728801	CREDIT AGRICOLE	26/02/2002	15/11/2017	15/02/2018	139 181,77	F		0,850	0,855	EUR	T	P	N	A-1	
38909/344046	CREDIT AGRICOLE	26/02/2002	15/11/2017	05/04/2018	32 557,57	F		4,320	0,000	EUR	A	P	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 445 527,57									
1681 Autres emprunts (total)					1 445 527,57									
38042/110645747	AA GARONNE	13/04/2011	13/04/2011	13/04/2012	13 405,40	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38043/110646232	AA GARONNE	13/04/2018	26/03/2019	05/03/2023	297 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38044/250641596	AA GARONNE	07/03/2019	05/03/2019	05/03/2020	850 277,91	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38106/120642023-38106	AA GARONNE	01/06/2010	20/08/2013	20/08/2014	25 662,02	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38107/120642162-38107	AA GARONNE	01/06/2010	22/04/2013	22/04/2014	27 906,70	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38108/120642023-38108	AA GARONNE	01/06/2010	04/03/2013	04/03/2014	13 442,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38109/120642162-38109	AA GARONNE	01/06/2010	21/07/2013	21/07/2014	13 156,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38407/120641895	AA GARONNE	28/09/2005	28/09/2005	28/09/2006	19 069,50	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38603/120641912	AA GARONNE		15/02/2006	09/02/2007	82 408,04	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38713/120200400096 001	AA GARONNE	27/04/2004	30/05/2006	30/05/2007	82 560,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
38714/120641846	AA GARONNE	06/05/2008	26/05/2008	26/05/2009	20 640,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					64 333 427,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		39 115 868,56					3 058 157,41	719 660,15	0,00	115 802,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		39 115 868,56					3 058 157,41	719 660,15	0,00	115 802,74
103/MIN201757EUR	N	0,00	A-1	60 948,23	1,00	V	TAG03M	0,000	60 948,23	0,00	0,00	0,00
108/108	N	0,00	A-1	931 925,06	4,16	F		3,330	174 860,29	31 464,12	0,00	21 442,34
109/497313 109	N	0,00	A-1	375 000,00	5,16	F		3,320	75 000,00	12 622,92	0,00	8 471,38
110/7780274	N	0,00	A-1	1 326 142,71	4,41	V	TAM	0,000	253 077,03	0,00	0,00	0,00
111/111	N	0,00	A-1	1 088 194,47	4,41	V	TAM	0,000	207 855,12	0,00	0,00	0,00
112/A33130TZ	N	0,00	A-1	311 418,87	4,73	V	TAM	0,300	58 680,62	949,83	0,00	198,59
115/00497623	N	0,00	A-1	1 605 245,18	7,33	F		3,560	200 655,65	28 573,36	0,00	4 028,05
116/17857	N	0,00	A-1	3 209 603,07	14,98	F		3,720	159 573,01	119 142,86	0,00	0,00
117/336543-117	N	0,00	A-1	1 200 000,00	11,08	V	EURIBOR12M	0,209	100 000,00	2 542,83	0,00	2 117,26
118/336543-118	N	0,00	A-1	900 000,00	12,25	V	EURIBOR03M	0,000	75 000,00	312,95	0,00	93,59
119/336543-119	N	0,00	A-1	836 400,00	16,98	V	EURIBOR03M	0,111	49 200,00	923,06	0,00	0,00
120/MIN276659EUR	N	0,00	A-1	779 166,62	16,65	V	EURIBOR06M	1,031	45 833,34	7 282,14	0,00	2 513,10
121/MIN276660EUR	N	0,00	A-1	629 512,45	16,99	V	EURIBOR03M	0,916	28 311,85	5 654,79	0,00	1 391,70
122/MIN276658EUR	N	0,00	A-1	767 218,15	16,99	V	EURIBOR03M	0,916	34 505,02	6 891,77	0,00	1 696,14
123/2140792U	N	0,00	A-1	2 190 000,00	18,22	F		4,910	120 000,00	108 580,56	0,00	564,65
124/372093	N	0,00	A-1	730 000,00	18,23	V	EURIBOR03M	1,291	40 000,00	9 384,49	0,00	0,00
125/A33140U1	N	0,00	A-1	1 600 000,00	19,91	V	EURIBOR03M	1,060	80 000,00	16 642,00	0,00	1 118,89
126/MIN222571EUR	N	0,00	A-1	1 525 000,00	14,99	F		2,400	100 000,00	35 700,00	0,00	8 455,00
127/5045921	N	0,00	A-1	568 125,00	25,14	V	LIVRET A	1,750	22 500,00	9 794,54	0,00	769,18
128/18945/5046067	N	0,00	A-1	308 050,00	25,14	V	LIVRET A	1,750	12 200,00	5 310,82	0,00	417,07
129/MON513531EUR/0514208	N	0,00	A-1	2 520 000,00	20,90	F		2,260	120 000,00	55 935,00	0,00	4 369,33

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Annuité Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
130/00497303	N	0,00	A-1	2 550 000,00	21,23	F		1,600	120 000,00	40 080,00	0,00	0,00
131/00497303	N	0,00	A-1	850 000,00	21,23	V	EURIBOR03M	0,500	40 000,00	4 175,00	0,00	0,00
132/MON516247EUR	N	0,00	A-1	4 375 000,00	17,23	F		1,500	250 000,00	64 218,76	0,00	15 296,88
133/CP0201	N	0,00	A-1	2 880 000,00	23,92	F		1,670	120 000,00	48 133,57	0,00	2 944,77
134/CP0650	N	0,00	A-1	2 000 000,00	19,78	F		0,550	100 000,00	11 034,75	0,00	2 136,45
38041/A6407081	N	0,00	A-1	88 947,56	2,46	V	TAM	0,000	28 688,48	0,00	0,00	0,00
38100/40702178100-38100	N	0,00	A-1	13 830,97	0,10	F		0,482	13 830,97	66,62	0,00	0,00
38105/9038047-38105	N	0,00	A-1	151 616,37	7,01	F		4,730	16 031,55	7 171,45	0,00	6 341,41
38110/A33100AU-38110	N	0,00	A-1	230 013,42	9,50	F		4,010	19 123,88	9 248,81	0,00	4 110,88
38201/A6406083	N	0,00	A-1	383 349,49	5,18	F		3,890	57 954,53	15 160,83	0,00	10 338,23
38202/571	N	0,00	A-1	430 410,76	7,00	F		4,030	52 194,63	16 563,35	0,00	3 768,19
38203/MPH223467EUR	N	0,00	A-1	31 908,72	0,67	V	EURIBOR12M	0,000	31 908,72	0,00	0,00	0,00
38404/51019638062	N	0,00	A-1	795 936,33	15,82	F		3,640	37 533,62	28 972,08	0,00	4 524,29
38601/MON241193EUR	N	0,00	A-1	122 901,05	11,08	F		6,200	7 200,55	7 619,87	0,00	6 555,72
38709/20000407	N	0,00	A-1	49 370,25	0,82	F		5,700	49 370,25	2 120,49	0,00	0,00
38712/MPH513528EUR/0514205	N	0,00	A-1	148 136,49	3,16	V	EURIBOR03M	0,000	43 977,31	0,00	0,00	0,00
38807/MIN170846EUR	N	0,00	A-1	44 068,28	6,24	V	TAG03M	0,300	5 487,04	90,93	0,00	28,62
38904/402	N	0,00	A-1	20 341,37	4,32	F		4,380	3 726,87	891,77	0,00	485,59
38905/9845092	N	0,00	A-1	243 540,57	11,95	F		1,000	19 198,88	2 363,56	0,00	93,48
38906/MON526864EUR	N	0,00	A-1	90 739,19	16,65	F		1,480	4 733,45	1 342,94	0,00	420,76
38907/MON526863EUR	N	0,00	A-1	10 474,17	2,00	F		5,310	4 501,84	467,52	0,00	78,40
38908/50734728801	N	0,00	A-1	112 967,03	8,12	F		0,850	13 275,27	917,97	0,00	105,92
38909/344046	N	0,00	A-1	30 366,73	17,25	F		4,320	1 219,41	1 311,84	0,00	926,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 214 111,72					79 284,03	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 214 111,72					79 284,03	0,00	0,00	0,00
38042/110645747	N	0,00	A-1	6 255,88	6,28	F		0,000	893,69	0,00	0,00	0,00
38043/110646232	N	0,00	A-1	297 000,00	17,16	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
38044/250641596	N	0,00	A-1	850 277,91	14,16	F		0,000	56 685,19	0,00	0,00	0,00
38106/120642023-38106	N	0,00	A-1	8 554,04	2,63	F		0,000	2 851,33	0,00	0,00	0,00
38107/120642162-38107	N	0,00	A-1	11 162,74	3,30	F		0,000	2 790,66	0,00	0,00	0,00
38108/120642023-38108	N	0,00	A-1	6 110,00	4,17	F		0,000	1 222,00	0,00	0,00	0,00
38109/120642162-38109	N	0,00	A-1	5 980,00	4,55	F		0,000	1 196,00	0,00	0,00	0,00
38407/120641895	N	0,00	A-1	1 271,30	0,74	F		0,000	1 271,30	0,00	0,00	0,00
38603/120641912	N	0,00	A-1	10 987,85	1,11	F		0,000	5 493,86	0,00	0,00	0,00
38713/120200400096 001	N	0,00	A-1	11 008,00	1,41	F		0,000	5 504,00	0,00	0,00	0,00
38714/120641846	N	0,00	A-1	5 504,00	3,39	F		0,000	1 376,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		40 329 980,28					3 137 441,44	719 660,15	0,00	115 802,74

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	55	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	40 329 980,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES**

A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	13/12/2012
L	Frais de recherche et de développement	5	13/12/2012
L	Frais d'insertion	5	13/12/2012
L	Logiciels	3	13/12/2012
L	Agencements terrains bâtis	10	13/12/2012
L	Bâtiments d'exploitation	30	13/12/2012
L	Réseaux d'assainissement	50	13/12/2012
L	Matériel industriel	7	13/12/2012
L	Outillage industriel	7	13/12/2012
L	Matériel roulant	8	13/12/2012
L	Matériel de transport	5	13/12/2012
L	Matériel informatique	3	13/12/2012
L	Mobilier	10	13/12/2012
L	Immobilisations faible valeur Seuil 1500€	1	13/12/2012

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES
A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 510 000,00	I 3 510 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 180 000,00	3 180 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 100 000,00	3 100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	80 000,00	80 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		330 000,00	330 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	330 000,00	330 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 510 000,00	0,00	0,00	3 510 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 350 000,00	III 8 350 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 350 000,00	8 350 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	18 100,00	18 100,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	27 000,00	27 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	920 000,00	920 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 330 000,00	2 330 000,00
28154	Matériel industriel	300 000,00	300 000,00
28155	Outillage industriel	1 400,00	1 400,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 000,00	1 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	52 000,00	52 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 700 000,00	1 700 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	180 000,00	180 000,00
281782	Matériel de transport (mad)	85 000,00	85 000,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	7 500,00	7 500,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	14 000,00	14 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	9 000,00	9 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 585 000,00	2 585 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 350 000,00	0,00	0,00	0,00	8 350 000,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 510 000,00



Ressources propres disponibles	IV
Solde	$V = IV - II$ (6)

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	2 000,00
6061	Fournitures non stockables	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 000,00
6411	REMUNERATIONS	150 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		152 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		152 000,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 000,00
7062	REDEVANCE ASSAINISSEMENT	30 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		30 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		30 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrive en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT
A5.2.2

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45816		Intitulé de l'opération : CO MO TVX ASSAI LESCAR AV NAVARRE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	813 013,54	0,00	0,00	0,00	0,00
458116 TRAVAUX (5)	813 013,54	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	813 013,54	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	813 013,54	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	813 013,54	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	813 013,54	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45822		Intitulé de l'opération : CO MO TVX ASSAI LONS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	41 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458122 TRAVAUX (5)	41 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	41 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	41 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45822		Intitulé de l'opération : CO MO TVX ASSAI LONS		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	41 482,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	41 482,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45825		Intitulé de l'opération : CO MO TX ASS LESCAR COTE DU VIGNE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	309 086,66	0,00	0,00	0,00	0,00
458125 TRAVAUX (5)	309 086,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	309 086,66	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	309 086,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	309 086,66	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	309 086,66	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45826		Intitulé de l'opération : GPT CDES TX BHNS SMTU			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	472 568,28	0,00	0,00	0,00	0,00
458126 TRAVAUX (5)	472 568,28	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45826		Intitulé de l'opération : GPT CDES TX BHNS SMTU		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	472 568,28	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	472 568,28	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	472 568,28	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	472 568,28	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45828		Intitulé de l'opération : CO MO TVX AEP JURANCON RAUSKI			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
458128 TRAVAUX (5)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
19404 BIOMETHANISATION DES BOUES D EPURATION	25 000 000,00	0,00	25 000 000,00	200 000,00	7 500 000,00	0,00
14402 TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2014-2016	24 000 000,00	0,00	24 000 000,00	21 009 287,00	1 740 000,00	1 250 713,00
17403 TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2017 - 2020	40 000 000,00	0,00	40 000 000,00	9 269 563,00	13 000 000,00	17 730 437,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	6,40	0,00	6,40
Adjt adm ter Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	2,60	0,00	2,60
Attaché Principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1CL	B	0,00	0,00	0,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	45,50	0,00	45,50
Adjt tech ter	C	0,00	0,00	0,00	11,00	0,00	11,00
Adjt tech ter Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	11,00	0,00	11,00
Adjt tech ter Pal 2CI	C	0,00	0,00	0,00	6,80	0,00	6,80
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur Pal	A	0,00	0,00	0,00	0,90	0,00	0,90
Ingénieur en chef	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Technicien Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	2,80	0,00	2,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	51,90	0,00	51,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2019

Présenté par (1) , M. François BAYROU

A le Pau, le 19/12/2019

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Pau, le 19/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...





(2) L'assemblée délibérante étant : .

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019

<u>François BAYROU</u>	Vice-Présidents	<u>Monique SEMAVOINE</u> 	<u>Annie HILD</u> 
<u>Michel BERNOS</u> 		<u>Nicolas PATRIARCHE</u> 	<u>Francis PEES</u> <i>Pouvoir à Mme TISNERAT</i> 
<u>Michèle LABAN- WINOGRAD</u> 	<u>Jean-Yves LALANNE</u> 	<u>Christian LAINE</u> 	<u>Pascal MORA</u> 
<u>Jean-Claude BOURIAT</u> 	<u>Michel PLISSONNEAU</u> 	<u>Gérard GUILLAUME</u> 	<u>Claude FERRATO</u> 
<u>Didier LARRIEU</u> <i>Supplée par Mme SIMON</i> 	Délégués	<u>Jean-Marc ARBERET</u> 	

<p><u>Ornella AUCLAIR</u></p> <p><i>Pouvoir à M. JACOTTIN</i></p> 	<p><u>Hamid BARARA</u></p> 	<p><u>Catherine BIASON</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARBERET</i></p> 	<p><u>Martine BIGNALET</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARRIBES</i></p> 
<p><u>Claire BISOIRE</u></p> 	<p><u>Pascal BONIFACE</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Christelle BONNEMASON-CARRÈRE</u></p> 	<p><u>Néjia BOUCHANNAFA</u></p> 
<p><u>Patrick BURON</u></p> 	<p><u>Marc CABANE</u></p> 	<p><u>Michel CAPERAN</u></p> 	<p><u>Anne CASTERA</u></p> <p><i>Pouvoir à M. DANAN</i></p> 
<p><u>Eric CASTET</u></p> 	<p><u>Thibault CHENEVIÈRE</u></p> 	<p><u>Charline CLAVEAU-ABBADIE</u></p> <p>Excusée</p>	<p><u>Patrick CLERIS</u></p> <p><i>Pouvoir à Mme PEDEUTOUR</i></p> 
<p><u>Philippe COY</u></p> 	<p><u>Gilbert DANAN</u></p> 	<p><u>Olivier DARTIGOLLES</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Frédéric DAVAN</u></p> 
<p><u>Véronique DEHOS</u></p> 	<p><u>Jean-Marc DENAX</u></p> 	<p><u>Odile DENIS</u></p> 	<p><u>Jean-Michel DE PROYART</u></p> <p><i>Pouvoir à M. CAPERAN</i></p> 

<u>André DUCHATEAU</u> 	<u>Victor DUDRET</u> 	<u>Bruno DURROTY</u> Excusé	<u>Pascal FAURE</u> Excusé
<u>Philippe FAURE</u> 	<u>Patricia GARCIA</u> 	<u>Pascal GIRAUD</u> Excusé	<u>Joël GRATACOS</u> 
<u>Corinne HAU</u> 	<u>Arnaud JACOTTIN</u> 	<u>Clarisse JOHNSON LE LOHER</u> Pouvoir à M. GABANE 	<u>Béatrice JOUHANDEAUX</u> Pouvoir à M. BARARA 
<u>Leïla KHERFALLAH</u> Excusée	<u>Jean LACOSTE</u> 	<u>Pierre LAHORE</u> 	<u>Jean-Pierre LANNES</u> 
<u>Régis LAURAND</u> Pouvoir à Mme MESTELLAN 	<u>Alexa LAURIOL</u> 	<u>Véronique LIPSOS-SALLENAVE</u> 	<u>Jacques LOCATELLI</u> 
<u>Jean-François MAISON</u> Pouvoir à M. DUCHATEAU 	<u>Josiane MANUEL</u> 	<u>Marie-Laure MESTELAN</u> Présente	<u>Jean MOURLANE</u> 

<p>Jean OTHAX</p> <p><i>Supplée par Mme JOUANINE</i></p> 	<p>Christophe PANDO</p> <p><i>Supplée par M. DISSARD</i></p> <p>16 mai</p>	<p>Pascal PAUMARD</p> 	<p>Geneviève PEDEUTOUR</p> 
<p>Jean-Louis PERES</p> 	<p>Alexandre PEREZ</p> <p>Excusé</p>	<p>Josy POUEYTO</p> 	<p>Valérie REVEL DA ROCHA</p> 
<p>Martine RODRIGUEZ</p> 	<p>Pauline ROY</p> <p><i>Pouvoir à Mme THIEUX-MORA</i></p> 	<p>Eric SAUBATTE</p> 	<p>Bernard SOUDAR</p> 
<p>Gilles TESSON</p> <p><i>Pouvoir à M. LOCATELLI</i></p> 	<p>Florence THIEUX- MORA</p> 	<p>Corinne TISNERAT</p> 	<p>Marylis VAN DAELE</p> 
<p>Alain VAUJANY</p> <p><i>Pouvoir à M. PERES</i></p>	<p>Patricia WOLFS</p> 	<p>Chengjie ZHANG PENE</p> <p><i>Pouvoir à Mme POUEYTO</i></p> 	<p>Stéphanie MAZA</p> <p>Excusée</p>



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2019

**Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 19 décembre 2019**

Date de la convocation : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE, Mme Annie HILD, M. Michel BERNOS, M. Nicolas PATRIARCHE, M. André ARRIBES, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Jean-Yves LALANNE, M. Christian LAINE, Mme Christine SIMON, M. Claude FERRATO, M. Jean-Claude BOURIAT, M. Michel PLISSONNEAU, M. Gérard GUILLAUME, Mme Josy POUHEYTO, M. Marc CABANE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Patricia WOLFS, M. Jean-Louis PERES, Mme Odile DENIS, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Nejja BOUCHANNAFA, Mme Geneviève PEDEUTOUR, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Michel CAPERAN, Mme Florence THIEUX- MORA, M. Jean-Marc ARBERET, Mme Corinne TISNERAT, M. Arnaud JACOTTIN, M. Joël GRATACOS, Mme Valérie REVEL DA ROCHA, M. Pascal PAUMARD, M. Victor DUDRET, Mme Josiane MANUEL, M. Patrick BURON, M. Eric CASTET, M. Jean-Marc DENAX, Mme Corinne HAU, M. Philippe FAURE, M. Jean-Pierre LANNES, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean MOURLANE, M. Georges DISSARD, M. Jacques LOCATELLI, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Bernard SOUDAR, M. Hamid BARARA, Mme Claire BISOIRE, M. Gilbert DANAN, M. Frédéric DAVAN, M. André DUCHATEAU, Mme Patricia GARCIA, M. Pierre LAHORE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Francis PEES (pouvoir à Mme TISNERAT), M. Pascal MORA (pouvoir à M. LANNES), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. PATRIARCHE), Mme Pauline ROY (pouvoir à Mme THIEUX- MORA), Mme Anne CASTERA (pouvoir à M. DANAN), M. Alain VAUJANY (pouvoir à M. PERES), Mme Catherine BIASON (pouvoir à M. ARBERET), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à M. ARRIBES), Mme Véronique DEHOS (pouvoir à M. LALANNE), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. LOCATELLI), M. Patrick CLERIS (pouvoir à Mme PEDEUTOUR), M. Jean-Michel DE PROYART (pouvoir à M. CAPERAN), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à M. BARARA), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. CABANE), M. Jean-François MAISON (pouvoir à M. DUCHATEAU), Mme Chengjie ZHANG PENE (pouvoir à Mme POUHEYTO), Mme Ornella AUCLAIR (pouvoir à M. JACOTTIN)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Pascal BONIFACE, M. Pascal GIRAUD, Mme Alexa LAURIOL, Mme Marylis VAN DAELE, M. Pascal FAURE, Mme Charline CLAVEAU ABBADIE, M. Philippe COY, M. Olivier DARTIGOLLES, M. Bruno DURROTY, M. Alexandre PEREZ, Mme Leïla KHERFALLAH, Mme Stéphanie MAZA

Secrétaire de séance : M. Pierre LAHORE

**N°36 BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE
OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT**

Rapporteur : M. PERES

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2020 relatif au budget annexe « opérations d'aménagement » s'élève en mouvements réels à **6 000 000 € HT** qui se décomposent de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	44 000 €	
FONCTIONNEMENT	5 956 000 €	6 000 000 €
TOTAL	6 000 000 €	6 000 000 €

Le projet de budget 2020 prévoit 6 M€ de dépenses ventilées de la façon suivante :

- Acquisitions de terrains pour 3,88 M€ : Lonstechnord et ilot Favre.
- Aménagement de terrains pour 2,07 M€ : Lonstechnord (1,18 M€), ilot Favre (0,6 M€) et autres zones (0,29M€) : 2,07 M€.
- Remboursement du capital de la dette pour 0,05 M€ (section d'investissement).

L'équilibre budgétaire est établi sur la base des cessions à venir avec une révision prévue en cours d'exercice après reprise des résultats 2019.

Conformément aux orientations budgétaires du 28 novembre 2019 et après consultation de la conférence Finances administration générale du 13 décembre 2019, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2020 du budget annexe « opérations d'aménagement » arrêté aux montants réels indiqués ci-dessus et selon le document budgétaire ci-joint.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

**Le Président
François BAYROU**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - - (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAPBP - BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006725400041

POSTE COMPTABLE : TRESORIER MUNICIPAL CAPBP

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CAPBP - OPERATIONS D'AMENAGEMENT (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

CAPBP - OPERATIONS D'AMENAGEMENT

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		0
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0,00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 000 000,00	6 000 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 000 000,00	6 000 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	44 000,00	44 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		44 000,00	44 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 044 000,00	6 044 000,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 850 000,00	0,00	5 948 000,00	5 948 000,00	5 948 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 850 000,00	0,00	5 948 000,00	5 948 000,00	5 948 000,00
66	Charges financières	15 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 865 000,00	0,00	5 956 000,00	5 956 000,00	5 956 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	45 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		45 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
TOTAL		2 910 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 000 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 910 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 910 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 910 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 910 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 000 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	44 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	45 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	45 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	45 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 000,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
 Reçu en préfecture le 23/12/2019
 Affiché le VOTE (3)
 ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_36-DE

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	(- PAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	45 000,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		45 000,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
TOTAL		45 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	44 000,00
--	------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 948 000,00		5 948 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	8 000,00	0,00	8 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		44 000,00	44 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 956 000,00	44 000,00	6 000 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 000 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	44 000,00	0,00	44 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		44 000,00	0,00	44 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 000,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 000 000,00		6 000 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		6 000 000,00
--	--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		44 000,00	44 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	44 000,00	44 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
--	--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068		0,00
-----------------------------------	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		44 000,00
---	--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 850 000,00	5 948 000,00	5 948 000,00
6015	Terrains à aménager	2 258 000,00	5 948 000,00	5 948 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	592 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 850 000,00	5 948 000,00	5 948 000,00
66	Charges financières (b)	15 000,00	8 000,00	8 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 865 000,00	5 956 000,00	5 956 000,00
023	Virement à la section d'investissement	45 000,00	44 000,00	44 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		45 000,00	44 000,00	44 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		45 000,00	44 000,00	44 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 910 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 000 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 910 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	2 910 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 910 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 910 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 910 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 000 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	44 000,00	44 000,00
1641	Emprunts en euros	45 000,00	44 000,00	44 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		45 000,00	44 000,00	44 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		45 000,00	44 000,00	44 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		45 000,00	44 000,00	44 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	45 000,00	44 000,00	44 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		45 000,00	44 000,00	44 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		45 000,00	44 000,00	44 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		45 000,00	44 000,00	44 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					685 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					685 000,00									
40001/9772429	C D'EPARGNE	18/07/2016	05/08/2016	05/08/2017	685 000,00	F		1,400	1,401	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					685 000,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		559 183,50					43 118,56	7 828,57	0,00	2 910,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		559 183,50					43 118,56	7 828,57	0,00	2 910,03
40001/9772429	N	0,00	A-1	559 183,50	11,58	F		1,400	43 118,56	7 828,57	0,00	2 910,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
Total général		0,00		559 183,50					43 118,56	7 828,57	0,00	2 910,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	559 183,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		44 000,00	I 44 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		44 000,00	44 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	44 000,00	44 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		44 000,00	III 44 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		44 000,00	44 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	44 000,00	44 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	44 000,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	44 000,00
Ressources propres disponibles	IV	44 000,00
Solde	V = IV – II (6)	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2019

Présenté par (1), M. François BAYROU

A , le Pau, le 19/12/2019

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Pau, le 19/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.



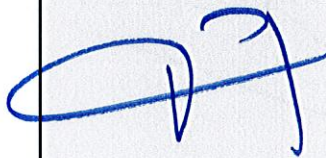
(2) L'assemblée délibérante étant : .

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019

<u>François BAYROU</u>	Vice-Présidents	<u>Monique SEMAVOINE</u> 	<u>Annie HILD</u> 
<u>Michel BERNOS</u> 		<u>Nicolas PATRIARCHE</u> 	<u>Francis PEES</u> <i>Pouvoir à Mme TISNERAT</i> 
<u>Michèle LABAN- WINOGRAD</u> 	<u>Jean-Yves LALANNE</u> 	<u>Christian LAINE</u> 	<u>Pascal MORA</u> 
<u>Jean-Claude BOURIAT</u> 	<u>Michel PLISSONNEAU</u> 	<u>Gérard GUILLAUME</u> 	<u>Claude FERRATO</u> 
<u>Didier LARRIEU</u> <i>Supplée par Mme SIMON</i> 	Délégués	<u>Jean-Marc ARBERET</u> 	

<p><u>Ornella AUCLAIR</u></p> <p><i>Pouvoir à M. JACOTTIN</i></p> 	<p><u>Hamid BARARA</u></p> 	<p><u>Catherine BIASON</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARBERET</i></p> 	<p><u>Martine BIGNALET</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARRIBES</i></p> 
<p><u>Claire BISOIRE</u></p> 	<p><u>Pascal BONIFACE</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Christelle BONNEMASON-CARRÈRE</u></p> 	<p><u>Néjia BOUCHANNAFA</u></p> 
<p><u>Patrick BURON</u></p> 	<p><u>Marc CABANE</u></p> 	<p><u>Michel CAPERAN</u></p> 	<p><u>Anne CASTERA</u></p> <p><i>Pouvoir à M. DANAN</i></p> 
<p><u>Eric CASTET</u></p> 	<p><u>Thibault CHENEVIÈRE</u></p> 	<p><u>Charline CLAVEAU-ABBADIE</u></p> <p>Excusée</p>	<p><u>Patrick CLERIS</u></p> <p><i>Pouvoir à Mme PEDEUTOUR</i></p> 
<p><u>Philippe COY</u></p> 	<p><u>Gilbert DANAN</u></p> 	<p><u>Olivier DARTIGOLLES</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Frédéric DAVAN</u></p> 
<p><u>Véronique DEHOS</u></p> 	<p><u>Jean-Marc DENAX</u></p> 	<p><u>Odile DENIS</u></p> 	<p><u>Jean-Michel DE PROYART</u></p> <p><i>Pouvoir à M. CAPERAN</i></p> 

<u>André DUCHATEAU</u> 	<u>Victor DUDRET</u> 	<u>Bruno DURROTY</u> Excusé	<u>Pascal FAURE</u> Excusé
<u>Philippe FAURE</u> 	<u>Patricia GARCIA</u> 	<u>Pascal GIRAUD</u> Excusé	<u>Joël GRATACOS</u> 
<u>Corinne HAU</u> 	<u>Arnaud JACOTTIN</u> 	<u>Clarisse JOHNSON LE LOHER</u> Pouvoir à M. GABANE 	<u>Béatrice JOUHANDEAUX</u> Pouvoir à M. BARARA 
<u>Leïla KHERFALLAH</u> Excusée	<u>Jean LACOSTE</u> 	<u>Pierre LAHORE</u> 	<u>Jean-Pierre LANNES</u> 
<u>Régis LAURAND</u> Pouvoir à Mme MESTELLAN 	<u>Alexa LAURIOL</u> 	<u>Véronique LIPSOS-SALLENAVE</u> 	<u>Jacques LOCATELLI</u> 
<u>Jean-François MAISON</u> Pouvoir à M. DUCHATEAU 	<u>Josiane MANUEL</u> 	<u>Marie-Laure MESTELAN</u> Présente	<u>Jean MOURLANE</u> 

<p>Jean OTHAX</p> <p><i>Supplée par Mme JOUANINE</i></p> 	<p>Christophe PANDO</p> <p><i>Supplée par M. DISSARD</i></p> <p>16 mai</p>	<p>Pascal PAUMARD</p> 	<p>Geneviève PEDEUTOUR</p> 
<p>Jean-Louis PERES</p> 	<p>Alexandre PEREZ</p> <p>Excusé</p>	<p>Josy POUEYTO</p> 	<p>Valérie REVEL DA ROCHA</p> 
<p>Martine RODRIGUEZ</p> 	<p>Pauline ROY</p> <p><i>Pouvoir à Mme THIEUX-MORA</i></p> 	<p>Eric SAUBATTE</p> 	<p>Bernard SOUDAR</p> 
<p>Gilles TESSON</p> <p><i>Pouvoir à M. LOCATELLI</i></p> 	<p>Florence THIEUX- MORA</p> 	<p>Corinne TISNERAT</p> 	<p>Marylis VAN DAELE</p> 
<p>Alain VAUJANY</p> <p><i>Pouvoir à M. PERES</i></p>	<p>Patricia WOLFS</p> 	<p>Chengjie ZHANG PENE</p> <p><i>Pouvoir à Mme POUEYTO</i></p> 	<p>Stéphanie MAZA</p> <p>Excusée</p>



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2019

**Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 19 décembre 2019**

Date de la convocation : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE, Mme Annie HILD, M. Michel BERNOS, M. Nicolas PATRIARCHE, M. André ARRIBES, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Jean-Yves LALANNE, M. Christian LAINE, Mme Christine SIMON, M. Claude FERRATO, M. Jean-Claude BOURIAT, M. Michel PLISSONNEAU, M. Gérard GUILLAUME, Mme Josy POUHEYTO, M. Marc CABANE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Patricia WOLFS, M. Jean-Louis PERES, Mme Odile DENIS, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Nejja BOUCHANNAFA, Mme Geneviève PEDEUTOUR, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Michel CAPERAN, Mme Florence THIEUX- MORA, M. Jean-Marc ARBERET, Mme Corinne TISNERAT, M. Arnaud JACOTTIN, M. Joël GRATACOS, Mme Valérie REVEL DA ROCHA, M. Pascal PAUMARD, M. Victor DUDRET, Mme Josiane MANUEL, M. Patrick BURON, M. Eric CASTET, M. Jean-Marc DENAX, Mme Corinne HAU, M. Philippe FAURE, M. Jean-Pierre LANNES, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean MOURLANE, M. Georges DISSARD, M. Jacques LOCATELLI, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Bernard SOUDAR, M. Hamid BARARA, Mme Claire BISOIRE, M. Gilbert DANAN, M. Frédéric DAVAN, M. André DUCHATEAU, Mme Patricia GARCIA, M. Pierre LAHORE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Francis PEES (pouvoir à Mme TISNERAT), M. Pascal MORA (pouvoir à M. LANNES), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. PATRIARCHE), Mme Pauline ROY (pouvoir à Mme THIEUX- MORA), Mme Anne CASTERA (pouvoir à M. DANAN), M. Alain VAUJANY (pouvoir à M. PERES), Mme Catherine BIASON (pouvoir à M. ARBERET), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à M. ARRIBES), Mme Véronique DEHOS (pouvoir à M. LALANNE), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. LOCATELLI), M. Patrick CLERIS (pouvoir à Mme PEDEUTOUR), M. Jean-Michel DE PROYART (pouvoir à M. CAPERAN), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à M. BARARA), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. CABANE), M. Jean-François MAISON (pouvoir à M. DUCHATEAU), Mme Chengjie ZHANG PENE (pouvoir à Mme POUHEYTO), Mme Ornella AUCLAIR (pouvoir à M. JACOTTIN)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Pascal BONIFACE, M. Pascal GIRAUD, Mme Alexa LAURIOL, Mme Marylis VAN DAELE, M. Pascal FAURE, Mme Charline CLAVEAU ABBADIE, M. Philippe COY, M. Olivier DARTIGOLLES, M. Bruno DURROTY, M. Alexandre PEREZ, Mme Leïla KHERFALLAH, Mme Stéphanie MAZA

Secrétaire de séance : M. Pierre LAHORE

**N°37 BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE RÉSEAU
DE CHALEUR DU HAMEAU**

Rapporteur : M. PERES

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2020 du budget annexe réseau de chaleur du Hameau s'élève en mouvements réels à **420 000 € HT**.

Ce budget est en progression de 1,9 % par rapport à 2019. Les dépenses sont principalement constituées par les fluides, l'achat de bois et la maintenance. La fiscalité représente 50 K€ (taxe foncière + impôt sur les bénéfices).

Il est équilibré par des recettes issues de la vente d'énergie auprès des clients du réseaux.

Conformément au débat d'orientations budgétaires du 28 novembre 2019 et après consultation de la conférence Finances administration générale du 13 décembre 2019, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2020 du budget annexe « réseau de chaleur » arrêté au montant ci-dessus et selon le document budgétaire ci-joint.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

**Le Président
François BAYROU**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006725400124	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune -
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER MUNICIPAL CAPBP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAPBP - RES CHALEUR HAMEAU (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 20

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	420 000,00	420 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		420 000,00	420 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	420 000,00	420 000,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	377 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses de gestion des services		402 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		412 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		412 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	420 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	412 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		412 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		412 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		412 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	420 000,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	400 000,00		400 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		420 000,00	0,00	420 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	420 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	420 000,00		420 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		420 000,00	0,00	420 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	420 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	377 000,00	400 000,00	400 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	256 000,00	291 000,00	291 000,00
611	Sous-traitance générale	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	65 000,00	46 000,00	46 000,00
6161	Multirisques	4 000,00	4 000,00	4 000,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	40 000,00	47 000,00	47 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	15 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		402 000,00	410 000,00	410 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	10 000,00	0,00	0,00
695	Impôts sur les bénéfiques	10 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		412 000,00	420 000,00	420 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		412 000,00	420 000,00	420 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	420 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	412 000,00	420 000,00	420 000,00
707	Ventes de marchandises	412 000,00	420 000,00	420 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		412 000,00	420 000,00	420 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		412 000,00	420 000,00	420 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		412 000,00	420 000,00	420 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	420 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
---	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			0,00
---	--	--	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : ~~85~~

Nombre de membres présents : ~~56~~

Nombre de suffrages exprimés : ~~73~~

VOTES :

Pour : ~~73~~

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2019

Présenté par (1) , M. François BAYROU

A le Pau, le 19/12/2019

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Pau, le 19/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

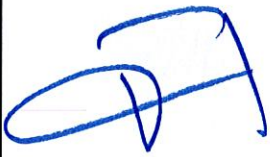

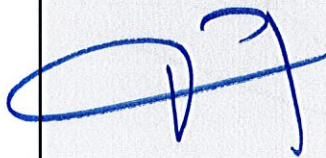
(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

<p><u>François BAYROU</u></p>	<p><u>Vice-Présidents</u></p>	<p><u>Monique SEMAVOINE</u></p> 	<p><u>Annie HILD</u></p> 
<p><u>Michel BERNOS</u></p> 	<p><u>Nicolas PATRIARCHE</u></p> 	<p><u>Francis PEES</u></p> <p>Pouvoir à Mme TISNERAT</p> 	<p><u>André ARRIBES</u></p> 
<p><u>Michèle LABAN-WINOGRAD</u></p> 	<p><u>Jean-Yves LALANNE</u></p> 	<p><u>Christian LAINE</u></p> 	<p><u>Pascal MORA</u></p> 
<p><u>Jean-Claude BOURIAT</u></p> 	<p><u>Michel PLISSONNEAU</u></p> 	<p><u>Gérard GUILLAUME</u></p> 	<p><u>Claude FERRATO</u></p> 
<p><u>Didier LARRIEU</u></p> <p>Supplée par Mme SIMON</p> 	<p><u>Délégués</u></p>	<p><u>Jean-Marc ARBERET</u></p> 	

<p><u>Ornella AUCLAIR</u></p> <p><i>Pouvoir à M. JACOTTIN</i></p> 	<p><u>Hamid BARARA</u></p> 	<p><u>Catherine BIASON</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARBERET</i></p> 	<p><u>Martine BIGNALET</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARRIBES</i></p> 
<p><u>Claire BISOIRE</u></p> 	<p><u>Pascal BONIFACE</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Christelle BONNEMASON-CARRÈRE</u></p> 	<p><u>Néjia BOUCHANNAFA</u></p> 
<p><u>Patrick BURON</u></p> 	<p><u>Marc CABANE</u></p> 	<p><u>Michel CAPERAN</u></p> 	<p><u>Anne CASTERA</u></p> <p><i>Pouvoir à M. DANAN</i></p> 
<p><u>Eric CASTET</u></p> 	<p><u>Thibault CHENEVIÈRE</u></p> 	<p><u>Charline CLAVEAU-ABBADIE</u></p> <p>Excusée</p>	<p><u>Patrick CLERIS</u></p> <p><i>Pouvoir à Mme PEDEUTOUR</i></p> 
<p><u>Philippe COY</u></p> 	<p><u>Gilbert DANAN</u></p> 	<p><u>Olivier DARTIGOLLES</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Frédéric DAVAN</u></p> 
<p><u>Véronique DEHOS</u></p> 	<p><u>Jean-Marc DENAX</u></p> 	<p><u>Odile DENIS</u></p> 	<p><u>Jean-Michel DE PROYART</u></p> <p><i>Pouvoir à M. CAPERAN</i></p> 

<u>André DUCHATEAU</u> 	<u>Victor DUDRET</u> 	<u>Bruno DURROTY</u> Excusé	<u>Pascal FAURE</u> Excusé
<u>Philippe FAURE</u> 	<u>Patricia GARCIA</u> 	<u>Pascal GIRAUD</u> Excusé	<u>Joël GRATACOS</u> 
<u>Corinne HAU</u> 	<u>Arnaud JACOTTIN</u> 	<u>Clarisse JOHNSON LE LOHER</u> Pouvoir à M. GABANE 	<u>Béatrice JOUHANDEAUX</u> Pouvoir à M. BARARA 
<u>Leïla KHERFALLAH</u> Excusée	<u>Jean LACOSTE</u> 	<u>Pierre LAHORE</u> 	<u>Jean-Pierre LANNES</u> 
<u>Régis LAURAND</u> Pouvoir à Mme MESTELLAN 	<u>Alexa LAURIOL</u> 	<u>Véronique LIPSOS-SALLENAVE</u> 	<u>Jacques LOCATELLI</u> 
<u>Jean-François MAISON</u> Pouvoir à M. DUCHATEAU 	<u>Josiane MANUEL</u> 	<u>Marie-Laure MESTELAN</u> Présente	<u>Jean MOURLANE</u> 

<p>Jean OTHAX</p> <p><i>Supplée par Mme JOUANINE</i></p> 	<p>Christophe PANDO</p> <p><i>Supplée par M. DISSARD</i></p> <p>16 mai</p>	<p>Pascal PAUMARD</p> 	<p>Geneviève PEDEUTOUR</p> 
<p>Jean-Louis PERES</p> 	<p>Alexandre PEREZ</p> <p>Excusé</p>	<p>Josy POUEYTO</p> 	<p>Valérie REVEL DA ROCHA</p> 
<p>Martine RODRIGUEZ</p> 	<p>Pauline ROY</p> <p><i>Pouvoir à Mme THIEUX-MORA</i></p> 	<p>Eric SAUBATTE</p> 	<p>Bernard SOUDAR</p> 
<p>Gilles TESSON</p> <p><i>Pouvoir à M. LOCATELLI</i></p> 	<p>Florence THIEUX- MORA</p> 	<p>Corinne TISNERAT</p> 	<p>Marylis VAN DAELE</p> 
<p>Alain VAUJANY</p> <p><i>Pouvoir à M. PERES</i></p>	<p>Patricia WOLFS</p> 	<p>Chengjie ZHANG PENE</p> <p><i>Pouvoir à Mme POUEYTO</i></p> 	<p>Stéphanie MAZA</p> <p>Excusée</p>



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2019

**Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 19 décembre 2019**

Date de la convocation : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE, Mme Annie HILD, M. Michel BERNOS, M. Nicolas PATRIARCHE, M. André ARRIBES, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Jean-Yves LALANNE, M. Christian LAINE, Mme Christine SIMON, M. Claude FERRATO, M. Jean-Claude BOURIAT, M. Michel PLISSONNEAU, M. Gérard GUILLAUME, Mme Josy POUHEYTO, M. Marc CABANE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Patricia WOLFS, M. Jean-Louis PERES, Mme Odile DENIS, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Nejja BOUCHANNAFA, Mme Geneviève PEDEUTOUR, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Michel CAPERAN, Mme Florence THIEUX- MORA, M. Jean-Marc ARBERET, Mme Corinne TISNERAT, M. Arnaud JACOTTIN, M. Joël GRATACOS, Mme Valérie REVEL DA ROCHA, M. Pascal PAUMARD, M. Victor DUDRET, Mme Josiane MANUEL, M. Patrick BURON, M. Eric CASTET, M. Jean-Marc DENAX, Mme Corinne HAU, M. Philippe FAURE, M. Jean-Pierre LANNES, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean MOURLANE, M. Georges DISSARD, M. Jacques LOCATELLI, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Bernard SOUDAR, M. Hamid BARARA, Mme Claire BISOIRE, M. Gilbert DANAN, M. Frédéric DAVAN, M. André DUCHATEAU, Mme Patricia GARCIA, M. Pierre LAHORE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Francis PEES (pouvoir à Mme TISNERAT), M. Pascal MORA (pouvoir à M. LANNES), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. PATRIARCHE), Mme Pauline ROY (pouvoir à Mme THIEUX- MORA), Mme Anne CASTERA (pouvoir à M. DANAN), M. Alain VAUJANY (pouvoir à M. PERES), Mme Catherine BIASON (pouvoir à M. ARBERET), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à M. ARRIBES), Mme Véronique DEHOS (pouvoir à M. LALANNE), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. LOCATELLI), M. Patrick CLERIS (pouvoir à Mme PEDEUTOUR), M. Jean-Michel DE PROYART (pouvoir à M. CAPERAN), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à M. BARARA), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. CABANE), M. Jean-François MAISON (pouvoir à M. DUCHATEAU), Mme Chengjie ZHANG PENE (pouvoir à Mme POUHEYTO), Mme Ornella AUCLAIR (pouvoir à M. JACOTTIN)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Pascal BONIFACE, M. Pascal GIRAUD, Mme Alexa LAURIOL, Mme Marylis VAN DAELE, M. Pascal FAURE, Mme Charline CLAVEAU ABBADIE, M. Philippe COY, M. Olivier DARTIGOLLES, M. Bruno DURROTY, M. Alexandre PEREZ, Mme Leïla KHERFALLAH, Mme Stéphanie MAZA

Secrétaire de séance : M. Pierre LAHORE

N°38 BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE REOMI

Rapporteur : M. PERES

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2020 relatif au budget annexe de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMI) s'élève à **1 416 000 €** en mouvements réels qui se décomposent de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	119 000 €	
FONCTIONNEMENT	1 297 000 €	1 416 000 €
TOTAL	1 416 000 €	1 416 000 €

En section de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement sont prévues en stabilité par rapport au budget primitif 2019 (+0,2% à 1,3 M€). Les charges à caractère général sont estimées à 680 K€ et la participation à Valor Béarn devrait approcher les 497 K€.

Pour équilibrer le budget, les recettes (1,42 M€) sont principalement constituées de la redevance (1,1 M€) et du soutien des éco-organismes (240 K€).

En section d'investissement.

Un autofinancement de 119 K€ est dégagé, il permettra de financer le remboursement du capital de la dette (50 K€) et divers investissements (69 K€).

Conformément au débat d'orientations budgétaires du 28 novembre 2019 et après consultation de la conférence Finances administration générale du 13 décembre 2019, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2020 du budget annexe «REOMI» arrêté aux montants réels indiqués ci-dessus et selon le document budgétaire ci-joint.

Conclusions adoptées

pour extrait conforme,

suivent les signatures,

**Le Président
François BAYROU**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006725400116	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune -
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER MUNICIPAL CAPBP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAPBP - REOMI (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	33
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 437 000,00	1 437 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 437 000,00	1 437 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	140 000,00	140 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		140 000,00	140 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 577 000,00	1 577 000,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	674 000,00	0,00	680 000,00	680 000,00	680 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	497 000,00	0,00	497 000,00	497 000,00	497 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 256 000,00	0,00	1 260 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
66	Charges financières	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 293 000,00	0,00	1 297 000,00	1 297 000,00	1 297 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	54 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	90 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		144 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL		1 437 000,00	0,00	1 437 000,00	1 437 000,00	1 437 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 437 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 058 000,00	0,00	1 058 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	238 000,00	0,00	238 000,00	238 000,00	238 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 296 000,00	0,00	1 296 000,00	1 296 000,00	1 296 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 416 000,00	0,00	1 416 000,00	1 416 000,00	1 416 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
TOTAL		1 437 000,00	0,00	1 437 000,00	1 437 000,00	1 437 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 437 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	119 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	48 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	73 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	123 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00	119 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
	TOTAL	144 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	54 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	144 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
	TOTAL	144 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO

Affiché le



ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_38-DE

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

140 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

119 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	680 000,00		680 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	83 000,00		83 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	497 000,00		497 000,00
66	Charges financières	7 000,00	0,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	95 000,00	95 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		45 000,00	45 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 297 000,00	140 000,00	1 437 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 437 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 000,00	21 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	54 000,00	0,00	54 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		119 000,00	21 000,00	140 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 058 000,00		1 058 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	238 000,00		238 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	21 000,00	141 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 416 000,00	21 000,00	1 437 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 437 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		95 000,00	95 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		45 000,00	45 000,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	140 000,00	140 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	674 000,00	680 000,00	680 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	400,00	400,00	400,00
6068	Autres matières et fournitures	600,00	600,00	600,00
611	Sous-traitance générale	643 300,00	649 300,00	649 300,00
61523	Entretien, réparations réseaux	4 900,00	4 900,00	4 900,00
618	Divers	400,00	400,00	400,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6238	Divers	11 200,00	11 200,00	11 200,00
6247	Transports collectifs personnel	900,00	900,00	900,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	2 900,00	2 900,00	2 900,00
6288	Autres	1 600,00	1 600,00	1 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 000,00	83 000,00	83 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	200,00	200,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	100,00	100,00	100,00
6411	Salaires, appointements, commissions	64 100,00	62 100,00	62 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 100,00	7 100,00	7 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	13 400,00	13 400,00	13 400,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	100,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	497 000,00	497 000,00	497 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	20 000,00	20 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	477 000,00	477 000,00	477 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 256 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
66	Charges financières (b) (8)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 718,89	7 718,91	7 718,91
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-718,89	-718,91	-718,91
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 293 000,00	1 297 000,00	1 297 000,00
023	Virement à la section d'investissement	54 000,00	45 000,00	45 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	90 000,00	95 000,00	95 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	90 000,00	95 000,00	95 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		144 000,00	140 000,00	140 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		144 000,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 437 000,00	1 437 000,00	1 437 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 437 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 874,20
--------------------------------	----------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 058 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
706	Prestations de services	1 058 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	238 000,00	238 000,00	238 000,00
74	Subventions d'exploitation	238 000,00	238 000,00	238 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 296 000,00	1 296 000,00	1 296 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	120 000,00	120 000,00	120 000,00
774	Subventions exceptionnelles	120 000,00	120 000,00	120 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 416 000,00	1 416 000,00	1 416 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	21 000,00	21 000,00	21 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 000,00	21 000,00	21 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 437 000,00	1 437 000,00	1 437 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 437 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	48 000,00	54 000,00	54 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	48 000,00	54 000,00	54 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		73 000,00	69 000,00	69 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		123 000,00	119 000,00	119 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	21 000,00	21 000,00	21 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	21 000,00	21 000,00	21 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		21 000,00	21 000,00	21 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		144 000,00	140 000,00	140 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	54 000,00	45 000,00	45 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	90 000,00	95 000,00	95 000,00
28188	Autres	90 000,00	95 000,00	95 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		144 000,00	140 000,00	140 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		144 000,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		144 000,00	140 000,00	140 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					254 724,61									
1641 Emprunts en euros (total)					254 724,61									
48001/324899	CREDIT MUTUEL	03/02/2012	31/01/2016	31/01/2017	109 200,00	F		4,300	4,301	EUR	A	C	N	A-1
48002/9483778	C D'EPARGNE	03/02/2012	29/12/2016	29/03/2017	145 524,61	F		1,890	1,906	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
 Reçu en préfecture le 23/12/2019
 Affiché le 
 ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_38-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
Total général					254 724,61											

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		114 461,08					47 848,37	3 269,87	0,00	1 436,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		114 461,08					47 848,37	3 269,87	0,00	1 436,36
48001/324899	N	0,00	A-1	54 600,00	2,08	F		4,300	18 200,00	2 347,80	0,00	1 434,77
48002/9483778	N	0,00	A-1	59 861,08	1,99	F		1,890	29 648,37	922,07	0,00	1,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		114 461,08					47 848,37	3 269,87	0,00	1 436,36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_38-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	114 461,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES**

A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2157-AGENCEMENT AMENAGEMENT OUTILLAGES INDUSTRIELS	10	
L	2183-MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3	
L	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		71 000,00	I 71 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		50 000,00	50 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		21 000,00	21 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	21 000,00	21 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	71 000,00	0,00	0,00	71 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		140 000,00	III 140 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		140 000,00	140 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres	95 000,00	95 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	45 000,00	45 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 71 000,00
Ressources propres disponibles	IV 140 000,00
Solde	V = IV – II (6) 69 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CT.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm ter Pal 2Cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

**ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 085

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2019

Présenté par (1), M. François BAYROU

A le Pau, le 19/12/2019

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le Pau, le 19/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...





(2) L'assemblée délibérante étant : ..

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019

<u>François BAYROU</u>	Vice-Présidents	<u>Monique SEMAVOINE</u> 	<u>Annie HILD</u> 
<u>Michel BERNOS</u> 		<u>Nicolas PATRIARCHE</u> 	<u>Francis PEES</u> <i>Pouvoir à Mme TISNERAT</i> 
<u>Michèle LABAN- WINOGRAD</u> 	<u>Jean-Yves LALANNE</u> 	<u>Christian LAINE</u> 	<u>Pascal MORA</u> 
<u>Jean-Claude BOURIAT</u> 	<u>Michel PLISSONNEAU</u> 	<u>Gérard GUILLAUME</u> 	<u>Claude FERRATO</u> 
<u>Didier LARRIEU</u> <i>Supplée par Mme SIMON</i> 	Délégués	<u>Jean-Marc ARBERET</u> 	

<p><u>Ornella AUCLAIR</u></p> <p><i>Pouvoir à M. JACOTTIN</i></p> 	<p><u>Hamid BARARA</u></p> 	<p><u>Catherine BIASON</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARBERET</i></p> 	<p><u>Martine BIGNALET</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARRIBES</i></p> 
<p><u>Claire BISOIRE</u></p> 	<p><u>Pascal BONIFACE</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Christelle BONNEMASON-CARRÈRE</u></p> 	<p><u>Néjia BOUCHANNAFA</u></p> 
<p><u>Patrick BURON</u></p> 	<p><u>Marc CABANE</u></p> 	<p><u>Michel CAPERAN</u></p> 	<p><u>Anne CASTERA</u></p> <p><i>Pouvoir à M. DANAN</i></p> 
<p><u>Eric CASTET</u></p> 	<p><u>Thibault CHENEVIÈRE</u></p> 	<p><u>Charline CLAVEAU-ABBADIE</u></p> <p>Excusée</p>	<p><u>Patrick CLERIS</u></p> <p><i>Pouvoir à Mme PEDEUTOUR</i></p> 
<p><u>Philippe COY</u></p> 	<p><u>Gilbert DANAN</u></p> 	<p><u>Olivier DARTIGOLLES</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Frédéric DAVAN</u></p> 
<p><u>Véronique DEHOS</u></p> 	<p><u>Jean-Marc DENAX</u></p> 	<p><u>Odile DENIS</u></p> 	<p><u>Jean-Michel DE PROYART</u></p> <p><i>Pouvoir à M. CAPERAN</i></p> 

<u>André DUCHATEAU</u> 	<u>Victor DUDRET</u> 	<u>Bruno DURROTY</u> Excusé	<u>Pascal FAURE</u> Excusé
<u>Philippe FAURE</u> 	<u>Patricia GARCIA</u> 	<u>Pascal GIRAUD</u> Excusé	<u>Joël GRATACOS</u> 
<u>Corinne HAU</u> 	<u>Arnaud JACOTTIN</u> 	<u>Clarisse JOHNSON LE LOHER</u> Pouvoir à M. GABANE 	<u>Béatrice JOUHANDEAUX</u> Pouvoir à M. BARARA 
<u>Leïla KHERFALLAH</u> Excusée	<u>Jean LACOSTE</u> 	<u>Pierre LAHORE</u> 	<u>Jean-Pierre LANNES</u> 
<u>Régis LAURAND</u> Pouvoir à Mme MESTELLAN 	<u>Alexa LAURIOL</u> 	<u>Véronique LIPSOS-SALLENAVE</u> 	<u>Jacques LOCATELLI</u> 
<u>Jean-François MAISON</u> Pouvoir à M. DUCHATEAU 	<u>Josiane MANUEL</u> 	<u>Marie-Laure MESTELAN</u> Présente	<u>Jean MOURLANE</u> 

<p>Jean OTHAX</p> <p><i>Supplée par Mme JOUANINE</i></p> 	<p>Christophe PANDO</p> <p><i>Supplée par M. DISSARD</i></p> <p>16 mai</p>	<p>Pascal PAUMARD</p> 	<p>Geneviève PEDEUTOUR</p> 
<p>Jean-Louis PERES</p> 	<p>Alexandre PEREZ</p> <p>Excusé</p>	<p>Josy POUEYTO</p> 	<p>Valérie REVEL DA ROCHA</p> 
<p>Martine RODRIGUEZ</p> 	<p>Pauline ROY</p> <p><i>Pouvoir à Mme THIEUX-MORA</i></p> 	<p>Eric SAUBATTE</p> 	<p>Bernard SOUDAR</p> 
<p>Gilles TESSON</p> <p><i>Pouvoir à M. LOCATELLI</i></p> 	<p>Florence THIEUX- MORA</p> 	<p>Corinne TISNERAT</p> 	<p>Marylis VAN DAELE</p> 
<p>Alain VAUJANY</p> <p><i>Pouvoir à M. PERES</i></p>	<p>Patricia WOLFS</p> 	<p>Chengjie ZHANG PENE</p> <p><i>Pouvoir à Mme POUEYTO</i></p> 	<p>Stéphanie MAZA</p> <p>Excusée</p>



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2019

**Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 19 décembre 2019**

Date de la convocation : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE, Mme Annie HILD, M. Michel BERNOS, M. Nicolas PATRIARCHE, M. André ARRIBES, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Jean-Yves LALANNE, M. Christian LAINE, Mme Christine SIMON, M. Claude FERRATO, M. Jean-Claude BOURIAT, M. Michel PLISSONNEAU, M. Gérard GUILLAUME, Mme Josy POUHEYTO, M. Marc CABANE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Patricia WOLFS, M. Jean-Louis PERES, Mme Odile DENIS, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Nejja BOUCHANNAFA, Mme Geneviève PEDEUTOUR, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Michel CAPERAN, Mme Florence THIEUX- MORA, M. Jean-Marc ARBERET, Mme Corinne TISNERAT, M. Arnaud JACOTTIN, M. Joël GRATACOS, Mme Valérie REVEL DA ROCHA, M. Pascal PAUMARD, M. Victor DUDRET, Mme Josiane MANUEL, M. Patrick BURON, M. Eric CASTET, M. Jean-Marc DENAX, Mme Corinne HAU, M. Philippe FAURE, M. Jean-Pierre LANNES, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean MOURLANE, M. Georges DISSARD, M. Jacques LOCATELLI, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Bernard SOUDAR, M. Hamid BARARA, Mme Claire BISOIRE, M. Gilbert DANAN, M. Frédéric DAVAN, M. André DUCHATEAU, Mme Patricia GARCIA, M. Pierre LAHORE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Francis PEES (pouvoir à Mme TISNERAT), M. Pascal MORA (pouvoir à M. LANNES), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. PATRIARCHE), Mme Pauline ROY (pouvoir à Mme THIEUX- MORA), Mme Anne CASTERA (pouvoir à M. DANAN), M. Alain VAUJANY (pouvoir à M. PERES), Mme Catherine BIASON (pouvoir à M. ARBERET), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à M. ARRIBES), Mme Véronique DEHOS (pouvoir à M. LALANNE), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. LOCATELLI), M. Patrick CLERIS (pouvoir à Mme PEDEUTOUR), M. Jean-Michel DE PROYART (pouvoir à M. CAPERAN), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à M. BARARA), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. CABANE), M. Jean-François MAISON (pouvoir à M. DUCHATEAU), Mme Chengjie ZHANG PENE (pouvoir à Mme POUHEYTO), Mme Ornella AUCLAIR (pouvoir à M. JACOTTIN)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Pascal BONIFACE, M. Pascal GIRAUD, Mme Alexa LAURIOL, Mme Marylis VAN DAELE, M. Pascal FAURE, Mme Charline CLAVEAU ABBADIE, M. Philippe COY, M. Olivier DARTIGOLLES, M. Bruno DURROTY, M. Alexandre PEREZ, Mme Leïla KHERFALLAH, Mme Stéphanie MAZA

Secrétaire de séance : M. Pierre LAHORE

**N°39 BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE STADE
D'EAUX VIVES**

Rapporteur : M. PERES

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2020 du budget annexe « stade d'eaux vives » s'élève en mouvements réels à **1 788 000 € HT** qui se décomposent par section de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	615 000 €	127 080 €
FONCTIONNEMENT	1 173 000 €	1 660 920 €
TOTAL	1 788 000 €	1 788 000 €

En section de fonctionnement.

Le nouveau marché d'exploitation permet d'améliorer les produits qui progressent encore de 404 K€ en 2019 à 461 K€ en 2020.

Les charges à caractère général augmentent corrélativement aux recettes puisque le montage du marché d'exploitation prévoit un intéressement du titulaire en cas de progression des produits. Elles progressent également du fait du développement de nouvelles activités qui attirent de nouvelles recettes : organisation de formations, animation auprès des CE et du grand public (animation autour de Pâques, Halloween, Noël, ...)

La subvention d'équilibre est ainsi estimée stable à 1,2 M€.

En section d'investissement.

165 K€ de dépenses d'équipement sont prévues (travaux sur la centrale hydroélectrique essentiellement) ainsi que 450 K€ pour l'amortissement de la dette. Ces dépenses sont couvertes par l'autofinancement, par des financements attendus pour les travaux sur la centrale hydroélectrique et par un emprunt d'équilibre.

Conformément au débat d'orientations budgétaires du 28 novembre 2019 et après consultation de la conférence Finances administration générale du 13 décembre 2019, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2020 du budget annexe « stade d'eaux vives » arrêté aux montants réels indiqués ci-dessus et selon le document budgétaire ci-joint.

Conclusions adoptées

pour extrait conforme,

suivent les signatures,

**Le Président
François BAYROU**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - - (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAPBP - BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006725400108

POSTE COMPTABLE : TRESORIER MUNICIPAL CAPBP

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CAPBP - BASE D EAUX VIVES (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	35
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	41

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.


Code INSEE	-
	CAPBP - BASE D EAUX VIVES

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		0
4	Dépenses d'équipement brut/population		0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0,00	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
 (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
 Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.
 (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 660 920,00	1 660 920,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 660 920,00	1 660 920,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	615 000,00	615 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		615 000,00	615 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 275 920,00	2 275 920,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	849 000,00	0,00	957 000,00	957 000,00	957 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		959 000,00	0,00	1 047 000,00	1 047 000,00	1 047 000,00
66	Charges financières	140 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 104 000,00	0,00	1 173 000,00	1 173 000,00	1 173 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	440 000,00		433 920,00	433 920,00	433 920,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	50 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		490 000,00		487 920,00	487 920,00	487 920,00
TOTAL		1 594 000,00	0,00	1 660 920,00	1 660 920,00	1 660 920,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 660 920,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	404 000,00	0,00	460 920,00	460 920,00	460 920,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 190 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 594 000,00	0,00	1 660 920,00	1 660 920,00	1 660 920,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 594 000,00	0,00	1 660 920,00	1 660 920,00	1 660 920,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 594 000,00	0,00	1 660 920,00	1 660 920,00	1 660 920,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 660 920,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	487 920,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	50 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
	Total des dépenses d'équipement	50 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	440 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	440 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	490 000,00	0,00	615 000,00	615 000,00	615 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	490 000,00	0,00	615 000,00	615 000,00	615 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	615 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	110 080,00	110 080,00	110 080,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	127 080,00	127 080,00	127 080,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	127 080,00	127 080,00	127 080,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Affiché le VOTE (3)	510 (- PAR + vote) ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_39-DE
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	440 000,00		433 920,00	433 920,00	433 920,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		490 000,00		487 920,00	487 920,00	487 920,00
TOTAL		490 000,00	0,00	615 000,00	615 000,00	615 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	615 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	487 920,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	957 000,00		957 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00		90 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	125 000,00	0,00	125 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	54 000,00	54 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		433 920,00	433 920,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 173 000,00	487 920,00	1 660 920,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 660 920,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	450 000,00	0,00	450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	165 000,00		165 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		615 000,00	0,00	615 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	615 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	460 920,00		460 920,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 660 920,00	0,00	1 660 920,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 660 920,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 000,00	0,00	17 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	110 080,00	0,00	110 080,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		54 000,00	54 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		433 920,00	433 920,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		127 080,00	487 920,00	615 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	615 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	849 000,00	957 000,00	957 000,00
60611	Eau et assainissement	38 100,00	45 000,00	45 000,00
60612	Energie - Electricité	600,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	3 700,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	687 900,00	760 000,00	760 000,00
6132	Locations immobilières	24 500,00	24 500,00	24 500,00
6135	Locations mobilières	100,00	100,00	100,00
61521	Entretien terrains	9 800,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6188	Autres frais divers	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6262	Frais de télécommunications	600,00	600,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	300,00	300,00
63512	Taxes foncières	78 600,00	105 000,00	105 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	110 000,00	90 000,00	90 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	100 000,00	90 000,00	90 000,00
65888	Autres	10 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		959 000,00	1 047 000,00	1 047 000,00
66	Charges financières (b)	140 000,00	125 000,00	125 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	146 760,11	132 198,02	132 198,02
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 760,11	-7 198,02	-7 198,02
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 104 000,00	1 173 000,00	1 173 000,00
023	Virement à la section d'investissement	440 000,00	433 920,00	433 920,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	50 000,00	54 000,00	54 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	50 000,00	54 000,00	54 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		490 000,00	487 920,00	487 920,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		490 000,00	487 920,00	487 920,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 594 000,00	1 660 920,00	1 660 920,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 660 920,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	61 660,69
Montant des ICNE de l'exercice N-1	68 858,71
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 198,02

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	404 000,00	460 920,00	460 920,00
70631	Redevances services à caractère sportif	404 000,00	460 920,00	460 920,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 190 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
752	Revenus des immeubles	40 000,00	0,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	1 150 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 594 000,00	1 660 920,00	1 660 920,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 594 000,00	1 660 920,00	1 660 920,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 594 000,00	1 660 920,00	1 660 920,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 660 920,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
815	Opération d'équipement n° 815 (5)	50 000,00	165 000,00	165 000,00
Total des dépenses d'équipement		50 000,00	165 000,00	165 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	440 000,00	450 000,00	450 000,00
1641	Emprunts en euros	440 000,00	450 000,00	450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		440 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		490 000,00	615 000,00	615 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		490 000,00	615 000,00	615 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	615 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	17 000,00	17 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	17 000,00	17 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	110 080,00	110 080,00
1641	Emprunts en euros	0,00	110 080,00	110 080,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	127 080,00	127 080,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	127 080,00	127 080,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	440 000,00	433 920,00	433 920,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	50 000,00	54 000,00	54 000,00
28031	Frais d'études	0,00	1 600,00	1 600,00
281533	Réseaux câblés	0,00	230,00	230,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	37 570,00	37 570,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	2 300,00	2 300,00
28184	Mobilier	0,00	6 300,00	6 300,00
28188	Autres immo. corporelles	50 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		490 000,00	487 920,00	487 920,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		490 000,00	487 920,00	487 920,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		490 000,00	615 000,00	615 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	615 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 815 (1) LIBELLE : CONSTRUCTION BASE D'EAUX VIVES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 459 999,29	a 0,00	165 000,00	b 165 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	88 341,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	63 537,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	18 018,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 786,05	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 883,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	6 876,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	26 435,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 758,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	53 814,70	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 275 773,91	0,00	165 000,00	165 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	98 728,23	0,00	165 000,00	165 000,00	0,00
2313	Constructions	599 055,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	575 055,53	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 934,19	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-165 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	450 000	0	0	0	0	165 000	0	0	0	0	0	615 000
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	165 000	0	0	0	0	0	165 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	450 000											450 000
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	450 000	0	0	0	0	165 000	0	0	0	0	0	615 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	450 000	0	0	0	0	165 000	0	0	0	0	0	615 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	598 000	0	0	0	0	17 000	0	0	0	0	0	615 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	598 000	0	0	0	0	17 000	0	0	0	0	0	615 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	612 920	0	0	0	0	1 037 000	0	0	0	11 000	0	1 660 920
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	612 920	0	0	0	0	1 037 000	0	0	0	11 000	0	1 660 920

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	1 660 920	0	0	0	0	0	1 660 920
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	1 660 920	0	0	0	0	0	1 660 920

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		450 000	0	0	0	0	165 000	0	0	0	0	0	615 000
Dépenses réelles		450 000	0	0	0	0	165 000	0	0	0	0	0	615 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	165 000	0	0	0	0	0	165 000
815	CONSTRUCTION BASE D'EAUX VIVES	0	0	0	0	0	165 000	0	0	0	0	0	165 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		598 000	0	0	0	0	17 000	0	0	0	0	0	615 000
--------------------------------------	--	----------------	----------	----------	----------	----------	---------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------------

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	services urbains, environnement	9 économique	TOTAL
Recettes réelles		110 080	0	0	0	0	17 000	0	0	0	0	0	127 080
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	17 000	0	0	0	0	0	17 000
16	Emprunts et dettes assimilées	110 080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 080
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		487 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	487 920
021	Virement de la sect° de fonctionnement	433 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	433 920
040	Opérat° ordre transfert entre sections	54 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		612 920	0	0	0	0	1 037 000	0	0	0	11 000	0	1 660 920
Dépenses réelles		125 000	0	0	0	0	1 037 000	0	0	0	11 000	0	1 173 000
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	946 000	0	0	0	11 000	0	957 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	90 000	0	0	0	0	0	90 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 services urbains, environnement	9 économique	10 TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	125 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 000
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	1 000	0	0	0	0	0	1 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		487 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	487 920
023	Virement à la section d'investissement	433 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	433 920
042	Opérat° ordre transfert entre sections	54 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	1 660 920	0	0	0	0	0	1 660 920
Recettes réelles		0	0	0	0	0	1 660 920	0	0	0	0	0	1 660 920
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	460 920	0	0	0	0	0	460 920
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	1 200 000	0	0	0	0	0	1 200 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 072 159,53									
1641 Emprunts en euros (total)					7 072 159,53									
44001/1710792	C D'EPARGNE	04/12/2006	20/03/2009	12/04/2010	3 722 159,53	F		3,860	3,831	EUR	A	P	N	A-1
44002/7780892T	CREDIT FONCIER	04/12/2006	10/12/2009	10/12/2010	1 900 000,00	F		3,790	3,831	EUR	A	C	N	B-1
44004/120A100299	CREDIT AGRICOLE	25/08/2010	31/12/2010	03/02/2012	550 000,00	V	EURIBOR12M	3,750	0,970	EUR	A	C	N	A-1
44005/1486992S	CREDIT FONCIER	17/10/2011	30/12/2011	30/06/2012	200 000,00	V	E-LIBOR06M	2,940	1,459	EUR	S	P	N	A-1
44006/1486992S/1	CREDIT FONCIER	17/10/2011	25/04/2012	25/01/2013	700 000,00	V	EURIBOR06M	2,327	1,360	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					500 000,00												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					500 000,00												
44003/XU00279293*	CALYON	28/02/2008	04/05/2009	03/05/2010	500 000,00	F		3,680	3,698	EUR	A	C	N	A-1			
Total général					7 572 159,53												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 588 046,84					411 752,16	115 279,39	0,00	51 243,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 588 046,84					411 752,16	115 279,39	0,00	51 243,39
44001/1710792	N	0,00	A-1	1 968 504,53	7,27	F		3,860	214 705,57	75 984,27	0,00	48 515,93
44002/7780892T	N	0,00	B-1	900 000,00	8,93	F		3,790	100 000,00	34 110,00	0,00	1 684,44
44004/120A100299	N	0,00	A-1	256 664,00	6,09	V	EURIBOR12M	0,209	36 667,00	543,88	0,00	424,61
44005/1486992S	N	0,00	A-1	99 440,04	6,99	V	E-LIBOR06M	1,063	13 519,20	1 038,29	0,00	0,00
44006/1486992S/1	N	0,00	A-1	363 438,27	7,31	V	EURIBOR06M	0,949	46 860,39	3 602,95	0,00	618,41
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		166 666,70					33 333,33	6 354,17	0,00	3 337,39

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)					
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		166 666,70					33 333,33	6 354,17	0,00	3 337,39
44003/XU00279293*	N	0,00	A-1	166 666,70	4,33	F		3,750	33 333,33	6 354,17	0,00	3 337,39
Total général		0,00		3 754 713,54					445 085,49	121 633,56	0,00	54 580,78

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
44002/7780892T	CREDIT FONCIER	1 900 000,00	900 000,00	1	19,00		3,79	3,79	0,00		3,790	34 110,00	0,00	23,97
TOTAL (B)		1 900 000,00	900 000,00						0,00			34 110,00	0,00	23,97
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 900 000,00	900 000,00						0,00			34 110,00	0,00	23,97

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

-- CAPBP - BASE D EAUX VIVES - BP - 2020

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_39-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	76,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 854 713,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	23,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME
A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	13/12/2012
L	Frais de recherche et de développement	5	13/12/2012
L	Frais d'insertion	5	13/12/2012
L	Logiciels	3	13/12/2012
L	Autre matériel et outillage	5	13/12/2012
L	Autres installations	5	13/12/2012
L	Matériel de transport	5	13/12/2012
L	Matériel informatique	3	13/12/2012
L	Mobilier	10	13/12/2012
L	Autres immos corporelles	10	13/12/2012
L	Immobilisations faible valeur Seuil 1500€	1	13/12/2012

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		450 000,00	I 450 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		450 000,00	450 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	450 000,00	450 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		487 920,00	III 487 920,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		487 920,00	487 920,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 600,00	1 600,00
281533	Réseaux câblés	230,00	230,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	37 570,00	37 570,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 300,00	2 300,00
28184	Mobilier	6 300,00	6 300,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	6 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	433 920,00	433 920,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	487 920,00	0,00	0,00	0,00	487 920,00


	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 450 000,00
Ressources propres disponibles	IV 487 920,00
Solde	V = IV – II (6) 37 920,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

-- CAPBP - BASE D EAUX VIVES - BP - 2020

- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 064-200067254-20191219-CC20191219_39-DE

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2019

Présenté par (1), M. François BAYROU

A , le Pau, le 19/12/2019

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Pau, le 19/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

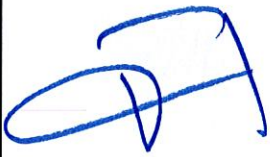

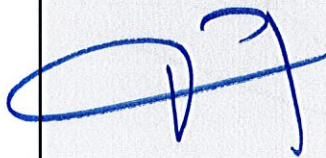
(2) L'assemblée délibérante étant : .

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019

<u>François BAYROU</u>	Vice-Présidents	<u>Monique SEMAVOINE</u> 	<u>Annie HILD</u> 
<u>Michel BERNOS</u> 		<u>Nicolas PATRIARCHE</u> 	<u>Francis PEES</u> <i>Pouvoir à Mme TISNERAT</i> 
<u>Michèle LABAN- WINOGRAD</u> 	<u>Jean-Yves LALANNE</u> 	<u>Christian LAINE</u> 	<u>Pascal MORA</u> 
<u>Jean-Claude BOURIAT</u> 	<u>Michel PLISSONNEAU</u> 	<u>Gérard GUILLAUME</u> 	<u>Claude FERRATO</u> 
<u>Didier LARRIEU</u> <i>Supplée par Mme SIMON</i> 	Délégués	<u>Jean-Marc ARBERET</u> 	

<p><u>Ornella AUCLAIR</u></p> <p><i>Pouvoir à M. JACOTTIN</i></p> 	<p><u>Hamid BARARA</u></p> 	<p><u>Catherine BIASON</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARBERET</i></p> 	<p><u>Martine BIGNALET</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARRIBES</i></p> 
<p><u>Claire BISOIRE</u></p> 	<p><u>Pascal BONIFACE</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Christelle BONNEMASON-CARRÈRE</u></p> 	<p><u>Néjia BOUCHANNAFA</u></p> 
<p><u>Patrick BURON</u></p> 	<p><u>Marc CABANE</u></p> 	<p><u>Michel CAPERAN</u></p> 	<p><u>Anne CASTERA</u></p> <p><i>Pouvoir à M. DANAN</i></p> 
<p><u>Eric CASTET</u></p> 	<p><u>Thibault CHENEVIÈRE</u></p> 	<p><u>Charline CLAVEAU-ABBADIE</u></p> <p>Excusée</p>	<p><u>Patrick CLERIS</u></p> <p><i>Pouvoir à Mme PEDEUTOUR</i></p> 
<p><u>Philippe COY</u></p> 	<p><u>Gilbert DANAN</u></p> 	<p><u>Olivier DARTIGOLLES</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Frédéric DAVAN</u></p> 
<p><u>Véronique DEHOS</u></p> 	<p><u>Jean-Marc DENAX</u></p> 	<p><u>Odile DENIS</u></p> 	<p><u>Jean-Michel DE PROYART</u></p> <p><i>Pouvoir à M. CAPERAN</i></p> 

<p><u>André DUCHATEAU</u></p> 	<p><u>Victor DUDRET</u></p> 	<p><u>Bruno DURROTY</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Pascal FAURE</u></p> <p>Excusé</p>
<p><u>Philippe FAURE</u></p> 	<p><u>Patricia GARCIA</u></p> 	<p><u>Pascal GIRAUD</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Joël GRATACOS</u></p> 
<p><u>Corinne HAU</u></p> 	<p><u>Arnaud JACOTTIN</u></p> 	<p><u>Clarisse JOHNSON LE LOHER</u></p> <p>Pouvoir à M. GABANE</p> 	<p><u>Béatrice JOUHANDEAUX</u></p> <p>Pouvoir à M. BARARA</p> 
<p><u>Leïla KHERFALLAH</u></p> <p>Excusée</p>	<p><u>Jean LACOSTE</u></p> 	<p><u>Pierre LAHORE</u></p> 	<p><u>Jean-Pierre LANNES</u></p> 
<p><u>Régis LAURAND</u></p> <p>Pouvoir à Mme MESTELLAN</p> 	<p><u>Alexa LAURIOL</u></p> 	<p><u>Véronique LIPSOS-SALLENAVE</u></p> 	<p><u>Jacques LOCATELLI</u></p> 
<p><u>Jean-François MAISON</u></p> <p>Pouvoir à M. DUCHATEAU</p> 	<p><u>Josiane MANUEL</u></p> 	<p><u>Marie-Laure MESTELAN</u></p> <p>Présente</p>	<p><u>Jean MOURLANE</u></p> 

<p>Jean OTHAX</p> <p><i>Supplée par Mme JOUANINE</i></p> 	<p>Christophe PANDO</p> <p><i>Supplée par M. DISSARD</i></p> <p>16 mai</p>	<p>Pascal PAUMARD</p> 	<p>Geneviève PEDEUTOUR</p> 
<p>Jean-Louis PERES</p> 	<p>Alexandre PEREZ</p> <p>Excusé</p>	<p>Josy POUEYTO</p> 	<p>Valérie REVEL DA ROCHA</p> 
<p>Martine RODRIGUEZ</p> 	<p>Pauline ROY</p> <p><i>Pouvoir à Mme THIEUX-MORA</i></p> 	<p>Eric SAUBATTE</p> 	<p>Bernard SOUDAR</p> 
<p>Gilles TESSON</p> <p><i>Pouvoir à M. LOCATELLI</i></p> 	<p>Florence THIEUX- MORA</p> 	<p>Corinne TISNERAT</p> 	<p>Maryliss VAN DAELE</p> 
<p>Alain VAUJANY</p> <p><i>Pouvoir à M. PERES</i></p>	<p>Patricia WOLFS</p> 	<p>Chengjie ZHANG PENE</p> <p><i>Pouvoir à Mme POUEYTO</i></p> 	<p>Stéphanie MAZA</p> <p>Excusée</p>



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2019

**Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 19 décembre 2019**

Date de la convocation : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE, Mme Annie HILD, M. Michel BERNOS, M. Nicolas PATRIARCHE, M. André ARRIBES, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Jean-Yves LALANNE, M. Christian LAINE, Mme Christine SIMON, M. Claude FERRATO, M. Jean-Claude BOURIAT, M. Michel PLISSONNEAU, M. Gérard GUILLAUME, Mme Josy POUEYTO, M. Marc CABANE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Patricia WOLFS, M. Jean-Louis PERES, Mme Odile DENIS, M. Jean LACOSTE, M. Régis LAURAND, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Nejja BOUCHANNAFA, Mme Geneviève PEDEUTOUR, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Michel CAPERAN, Mme Florence THIEUX- MORA, M. Jean-Marc ARBERET, Mme Corinne TISNERAT, M. Arnaud JACOTTIN, M. Joël GRATACOS, Mme Valérie REVEL DA ROCHA, M. Pascal PAUMARD, M. Victor DUDRET, Mme Josiane MANUEL, M. Patrick BURON, M. Eric CASTET, M. Jean-Marc DENAX, Mme Corinne HAU, M. Philippe FAURE, M. Jean-Pierre LANNES, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Jean MOURLANE, M. Georges DISSARD, M. Jacques LOCATELLI, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Bernard SOUDAR, M. Hamid BARARA, Mme Claire BISOIRE, M. Gilbert DANAN, M. Frédéric DAVAN, M. André DUCHATEAU, Mme Patricia GARCIA, M. Pierre LAHORE

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Francis PEES (pouvoir à Mme TISNERAT), M. Pascal MORA (pouvoir à M. LANNES), M. Eric SAUBATTE (pouvoir à M. PATRIARCHE), Mme Pauline ROY (pouvoir à Mme THIEUX- MORA), Mme Anne CASTERA (pouvoir à M. DANAN), M. Alain VAUJANY (pouvoir à M. PERES), Mme Catherine BIASON (pouvoir à M. ARBERET), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à M. ARRIBES), Mme Véronique DEHOS (pouvoir à M. LALANNE), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. LOCATELLI), M. Patrick CLERIS (pouvoir à Mme PEDEUTOUR), M. Jean-Michel DE PROYART (pouvoir à M. CAPERAN), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à M. BARARA), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. CABANE), M. Jean-François MAISON (pouvoir à M. DUCHATEAU), Mme Chengjie ZHANG PENE (pouvoir à Mme POUEYTO), Mme Ornella AUCLAIR (pouvoir à M. JACOTTIN)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Pascal BONIFACE, M. Pascal GIRAUD, Mme Alexa LAURIOL, Mme Marylis VAN DAELE, M. Pascal FAURE, Mme Charline CLAVEAU ABBADIE, M. Philippe COY, M. Olivier DARTIGOLLES, M. Bruno DURROTY, M. Alexandre PEREZ, Mme Leïla KHERFALLAH, Mme Stéphanie MAZA

Secrétaire de séance : M. Pierre LAHORE

**N°40 BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE RÉSEAU
DE CHALEUR URBAIN**

Rapporteur : M. PERES

Mesdames, Messieurs,

Ce budget annexe a été créé par le Conseil communautaire du 28 novembre 2019 pour retracer l'activité du nouveau réseau de chaleur urbain qui sera mis en service à partir de 2021.

Le budget primitif 2020 s'élève en mouvements réels à **11 070 000 € HT**.

En 2020, il s'agit de financer pour 11 M€ les travaux relatifs au tronçon de transport de chaleur qui doivent se poursuivre et se terminer en 2021. En attendant la perception des premières redevances à compter de la mise en service du réseau, les travaux sont financés dans un premier temps par l'emprunt. Par prudence, il n'est pas prévu de subventions d'équipement en 2020 dans la mesure où elles pourraient seulement être perçues en 2021.

70 K€ sont également prévus en fonctionnement pour financer des intérêts de la dette (50 K€) et des charges à caractère général (20K€). La section de fonctionnement est équilibré par une subvention du budget général.

Conformément au débat d'orientations budgétaires du 28 novembre 2019 et après consultation de la conférence Finances administration générale du 13 décembre 2019, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2020 du budget annexe « réseau de chaleur urbain » arrêté au montant ci-dessus et selon le document budgétaire ci-joint.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

**Le Président
François BAYROU**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006725400090	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune -
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER MUNICIPAL CAPBP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : RESEAU DE CHALEUR URBAIN (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	19
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	70 000,00	70 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		70 000,00	70 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 000 000,00	11 000 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 000 000,00	11 000 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 070 000,00	11 070 000,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	70 000,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	70 000,00
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 000 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO	Affiché le	BUDGET ANTI-CIPE (2)	
---	------------	----------------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 000 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	20 000,00		20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	50 000,00	0,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		70 000,00	0,00	70 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	70 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 000 000,00	0,00	11 000 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 000 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		70 000,00	0,00	70 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	70 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		11 000 000,00	0,00	11 000 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 000 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
611	Sous-traitance générale	0,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	20 000,00	20 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	50 000,00	50 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	50 000,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		0,00	70 000,00	70 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	70 000,00	70 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	70 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	70 000,00	70 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	70 000,00	70 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	70 000,00	70 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	70 000,00	70 000,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	70 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
2313	Constructions	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	11 000 000,00	11 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
---	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			11 000 000,00
---	--	--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	11 000 000,00	11 000 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	11 000 000,00	11 000 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 000 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV – II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2019

Présenté par (1) , M. François BAYROU

A le Pau, le 19/12/2019

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Pau, le 19/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le





(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

<p><u>François BAYROU</u></p>	<p><u>Vice-Présidents</u></p>	<p><u>Monique SEMAVOINE</u></p> 	<p><u>Annie HILD</u></p> 
<p><u>Michel BERNOS</u></p> 	<p><u>Nicolas PATRIARCHE</u></p> 	<p><u>Francis PEES</u></p> <p>Pouvoir à Mme TISNERAT</p> 	<p><u>André ARRIBES</u></p> 
<p><u>Michèle LABAN-WINOGRAD</u></p> 	<p><u>Jean-Yves LALANNE</u></p> 	<p><u>Christian LAINE</u></p> 	<p><u>Pascal MORA</u></p> 
<p><u>Jean-Claude BOURIAT</u></p> 	<p><u>Michel PLISSONNEAU</u></p> 	<p><u>Gérard GUILLAUME</u></p> 	<p><u>Claude FERRATO</u></p> 
<p><u>Didier LARRIEU</u></p> <p>Supplée par Mme SIMON</p> 	<p><u>Délégués</u></p>	<p><u>Jean-Marc ARBERET</u></p> 	

<p><u>Ornella AUCLAIR</u></p> <p><i>Pouvoir à M. JACOTTIN</i></p> 	<p><u>Hamid BARARA</u></p> 	<p><u>Catherine BIASON</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARBERET</i></p> 	<p><u>Martine BIGNALET</u></p> <p><i>Pouvoir à M. ARRIBES</i></p> 
<p><u>Claire BISOIRE</u></p> 	<p><u>Pascal BONIFACE</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Christelle BONNEMASON-CARRÈRE</u></p> 	<p><u>Néjia BOUCHANNAFA</u></p> 
<p><u>Patrick BURON</u></p> 	<p><u>Marc CABANE</u></p> 	<p><u>Michel CAPERAN</u></p> 	<p><u>Anne CASTERA</u></p> <p><i>Pouvoir à M. DANAN</i></p> 
<p><u>Eric CASTET</u></p> 	<p><u>Thibault CHENEVIÈRE</u></p> 	<p><u>Charline CLAVEAU-ABBADIE</u></p> <p>Excusée</p>	<p><u>Patrick CLERIS</u></p> <p><i>Pouvoir à Mme PEDEUTOUR</i></p> 
<p><u>Philippe COY</u></p> 	<p><u>Gilbert DANAN</u></p> 	<p><u>Olivier DARTIGOLLES</u></p> <p>Excusé</p>	<p><u>Frédéric DAVAN</u></p> 
<p><u>Véronique DEHOS</u></p> 	<p><u>Jean-Marc DENAX</u></p> 	<p><u>Odile DENIS</u></p> 	<p><u>Jean-Michel DE PROYART</u></p> <p><i>Pouvoir à M. CAPERAN</i></p> 

<u>André DUCHATEAU</u> 	<u>Victor DUDRET</u> 	<u>Bruno DURROTY</u> Excusé	<u>Pascal FAURE</u> Excusé
<u>Philippe FAURE</u> 	<u>Patricia GARCIA</u> 	<u>Pascal GIRAUD</u> Excusé	<u>Joël GRATACOS</u> 
<u>Corinne HAU</u> 	<u>Arnaud JACOTTIN</u> 	<u>Clarisse JOHNSON LE LOHER</u> Pouvoir à M. GABANE 	<u>Béatrice JOUHANDEAUX</u> Pouvoir à M. BARARA 
<u>Leïla KHERFALLAH</u> Excusée	<u>Jean LACOSTE</u> 	<u>Pierre LAHORE</u> 	<u>Jean-Pierre LANNES</u> 
<u>Régis LAURAND</u> Pouvoir à Mme MESTELLAN 	<u>Alexa LAURIOL</u> 	<u>Véronique LIPSOS-SALLENAVE</u> 	<u>Jacques LOCATELLI</u> 
<u>Jean-François MAISON</u> Pouvoir à M. DUCHATEAU 	<u>Josiane MANUEL</u> 	<u>Marie-Laure MESTELAN</u> Présente	<u>Jean MOURLANE</u> 

<p>Jean OTHAX</p> <p><i>Supplée par Mme JOUANINE</i></p> 	<p>Christophe PANDO</p> <p><i>Supplée par M. DISSARD</i></p> <p>16 mai</p>	<p>Pascal PAUMARD</p> 	<p>Geneviève PEDEUTOUR</p> 
<p>Jean-Louis PERES</p> 	<p>Alexandre PEREZ</p> <p>Excusé</p>	<p>Josy POUEYTO</p> 	<p>Valérie REVEL DA ROCHA</p> 
<p>Martine RODRIGUEZ</p> 	<p>Pauline ROY</p> <p><i>Pouvoir à Mme THIEUX-MORA</i></p> 	<p>Eric SAUBATTE</p> 	<p>Bernard SOUDAR</p> 
<p>Gilles TESSON</p> <p><i>Pouvoir à M. LOCATELLI</i></p> 	<p>Florence THIEUX- MORA</p> 	<p>Corinne TISNERAT</p> 	<p>Marylis VAN DAELE</p> 
<p>Alain VAUJANY</p> <p><i>Pouvoir à M. PERES</i></p>	<p>Patricia WOLFS</p> 	<p>Chengjie ZHANG PENE</p> <p><i>Pouvoir à Mme POUEYTO</i></p> 	<p>Stéphanie MAZA</p> <p>Excusée</p>



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 23/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/12/2019